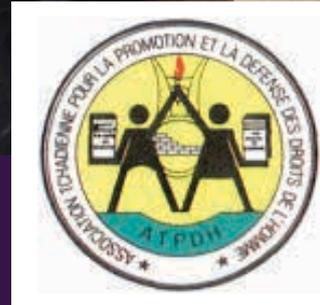




fidh



# Lac Tchad : les populations prises en étau entre les Etats de la région et la résurgence de Boko Haram

## Rapport de situation

Photo de couverture : 8 janvier 2019 – Des habitants portent le corps de leur proche victime d'un attentat commis dans le village de Sajeri, dans la banlieue de Maiduguri, capitale de l'état de Borno (Nigéria). Les combattants de l'État islamique/Boko Haram de la faction d'Abubakar Shekau ont attaqué le village de Sajeri à la périphérie de la ville nigériane de Maiduguri, faisant trois morts. Au même moment, d'autres militants de Boko Haram ont attaqué une base militaire à Auno, à environ 23 km au sud de la ville. © Audu Ali MARTE / AFP

# Table des matières

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>CARTES DE LA RÉGION</b> .....	<b>5</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	<b>7</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>12</b>
<b>I - UN SANCTUAIRE IDÉAL POUR BOKO HARAM</b> .....	<b>17</b>
A- Une région économiquement fertile et historiquement rebelle.....	17
1- Une zone abandonnée par les États depuis longtemps.....	17
2- ... peuplée de populations méfiantes à l'égard des pouvoirs centraux .....	20
3- Un refuge idéal pour des groupes armés.....	21
4- Une économie locale favorable.....	24
B- ... ciblé par Boko Haram au milieu de la décennie .....	25
1- 2010-2014. Le lac et ses habitants attirés par Boko Haram .....	25
2- 2015. Le lac dans le viseur de Boko Haram .....	26
3- 2016-2018. Les plans contrecarrés .....	29
<b>II- UNE POPULATION PRISE EN ÉTAU</b> .....	<b>32</b>
A- Boko Haram : du rêve au cauchemar .....	32
1- Un groupe qui a fait rêver.....	32
2- ... mais qui a déçu .....	34
3- Un peuple stigmatisé .....	7
B- Les réponses contradictoires de l'État tchadien.....	38
1- 2015-2016 : une répression aveugle.....	38
2- 2016-2018 : l'État revoit sa copie .....	41
<b>III. UN INQUIÉTANT RETOUR EN FORCE</b> .....	<b>44</b>
A- Boko Haram se relève et se réinvente.....	44
1- Une offensive spectaculaire en 2018 .....	44
2- De nouvelles méthodes plus séduisantes .....	46
<b>B- Un Etat en quête de solutions</b> .....	<b>49</b>
1- Une absence de vision à long terme.....	49
2- Un État défailant, des abus importants .....	51
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>54</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>55</b>

# ACRONYMES

AFD - Agence française de développement

ANDDH - Association nigérienne de défense des droits de l'Homme

ANT - Armée nationale tchadienne

ATPDH - Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'Homme

BH – Boko Haram

CBLT - Commission du bassin du lac Tchad

CEPDE - Centre pour la prévention de l'extrémisme violent

EI - État islamique

EIGS - État islamique au Grand Sahara

FIDH - Fédération internationale des ligues pour les droits humains

FMM - Force multinationale mixte

ICG - International Crisis Group

IRD - Institut de recherche pour le développement

ISWAP - Islamic State's West Africa Province

JAS - Jama'tu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad

LTDH – Ligue tchadienne des droits de l'Homme

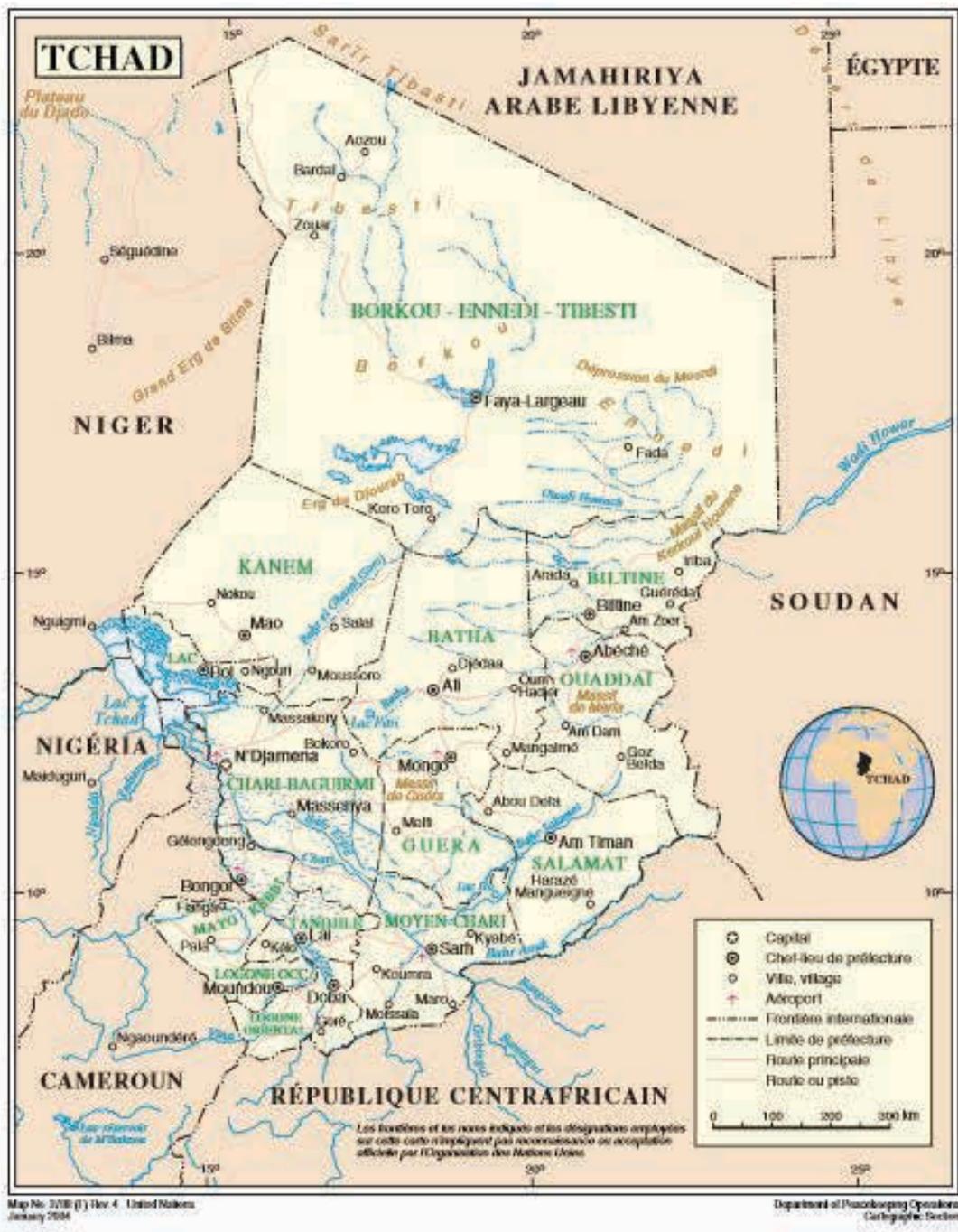
MDD - Mouvement pour la défense de la démocratie

MPLT - Mouvement populaire pour la libération du Tchad

SODELAC - Société de développement du lac Tchad

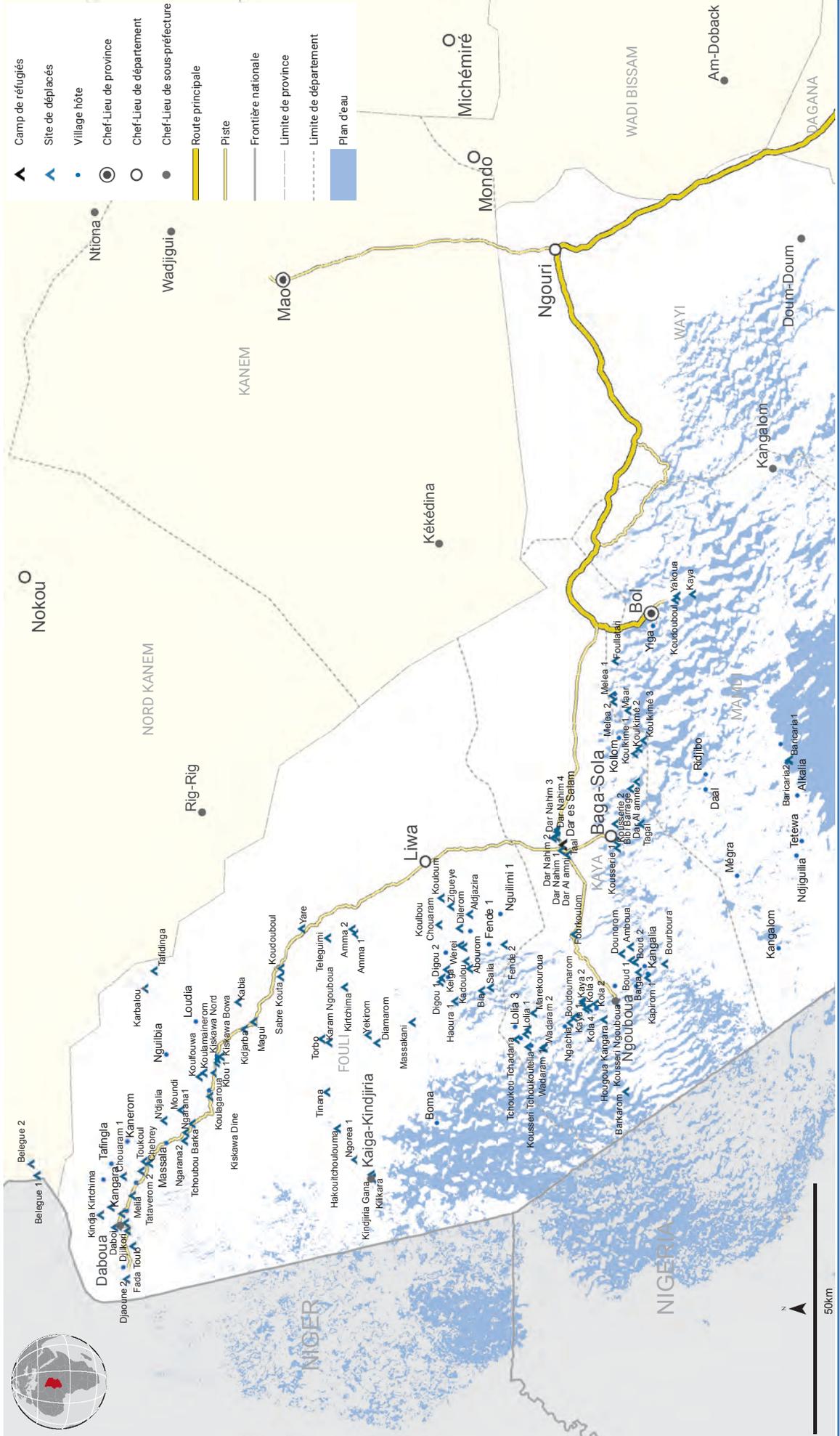
UNHCR - Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés

# CARTES DE LA RÉGION



# Localisation des lieux de déplacement dans la province du Lac

Septembre 2019



Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.  
 Date de création : 25 Sept 2019 Référence carte : TCD\_MAP\_CaneReferenceLac\_A4L Sources : OCHA, Partenaires, OSM. Commentaires : ocha-cha@un.org www.relieftweb.int chad.humanitarianresponse.info

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), le conflit entre Boko Haram et les forces de sécurité et de défense de la région du lac Tchad a fait plus de 35.000 morts ces dix dernières années, et provoqué la fuite de plus de 3 millions de personnes – essentiellement des déplacés internes au nord-est du Nigeria.

Après un recul sensible constaté en 2016, Boko Haram est redevenu une menace majeure dans la région depuis 2018. En 2016, le nombre de morts causées par le groupe jihadiste ou par les opérations contre-terroristes des armées des pays de la région et des forces paramilitaires avait été trois fois moindre que pendant l'année 2015 (autour de 3.000 morts en 2016, contre 9.000 en 2015 selon le projet de recherche Nigeria Watch<sup>1</sup>). Peu de variations dans le nombre de morts ont été enregistrées depuis 2016, Nigeria Watch ayant recensé 2.134 morts et 170 incidents liés à ce conflit dans les Etats nigériens de Borno (89%), de Yobe (7%) et d'Adamawa (4%) en 2018. Alors qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la même source a comptabilisé au moins 2.052 morts dans le seul Etat de Borno.

Cependant, ces données chiffrées ne traduisent pas la réalité vécue sur le terrain par les habitants et les forces de sécurité de la région du lac Tchad. Alors que les insurgés de Boko Haram semblaient être à la peine en 2017, le rythme des attaques s'est accéléré au fil de l'année 2018, au Nigeria, mais aussi au Niger, au Cameroun et au Tchad. Dès lors, les jihadistes ont essentiellement ciblé des positions militaires, et notamment des bases de l'armée nigérienne, ce qui leur a permis d'accumuler un puissant arsenal. Certaines attaques ont marqué les esprits, tant au sein de la population que dans l'armée. Le 26 décembre 2018, des dizaines d'insurgés ont pris d'assaut le camp de l'armée nigérienne située à Baga Kawa, près des rives du lac. En quelques heures, les assaillants ont mis en déroute près de 550 soldats nigériens et pris le contrôle provisoire de la base ainsi que des villes avoisinantes.

À partir d'avril 2019, les attaques sont devenues quasiment quotidiennes au Nigeria, au Cameroun ou encore au Niger. Relativement épargné depuis les attentats de N'Djamena en 2015<sup>2</sup>, le Tchad semble désormais être lui aussi dans la ligne de mire du groupe jihadiste. Plusieurs de ses bases militaires situées dans la région du lac ont été attaquées en 2018 et en 2019.

La résurgence des activités armées de Boko Haram a surpris les gouvernements de la région, qui pensaient avoir porté un coup fatal aux insurgés avec la mise en place d'une force conjointe, la Force multinationale mixte (FMM), en 2015. En dépit des discours officiels qui se veulent rassurants, ce retour en force inquiète au plus haut point les autorités des États de la sous-région ainsi que leurs alliés occidentaux ; il démontre que l'insurrection jihadiste est solidement implantée dans la zone du lac Tchad – plus que son recul provisoire ne l'avait laissé imaginer – et dénote l'incapacité des gouvernements à répondre rapidement aux attentes des populations de cette région transfrontalière.

## Des dissensions « digérées »

Confronté à la riposte coordonnée des armées de la région et divisé par des dissensions internes qui l'ont momentanément affaibli, Boko Haram a un temps perdu une partie de son pouvoir de nuisance. Les revers subis face aux armées des Etats de la sous-région en 2016 ont fait éclater des divisions

---

1. Lancé en 2006, ce programme de recherche recense toutes les violences constatées au Nigeria, et produit également des analyses Sire : <http://www.nigeriawatch.org/index.php?html=10>

2. Le 15 juin 2015, la capitale tchadienne est touchée par plusieurs attentats-suicides visant notamment la direction de la Sécurité publique et le commissariat central. Le bilan officiel fait état de 38 morts, dont 3 kamikazes, et plus de 100 blessés. Cette attaque sera revendiquée quelques jours plus tard par Boko Haram sous sa nouvelle appellation : ISWAP (Islamic State West Africa Province). Le 11 juillet, un nouvel attentat-suicide au marché central de N'djamena fait 15 morts et 80 blessés.

internes qui étaient plus ou moins tués jusqu'alors. Deux factions se sont constituées : l'une dirigée par Abubakar Shekau ; l'autre par Mamman Nur et Abu Musab al-Barnawi. Ce dernier, qui avait le soutien du groupe État islamique (EI), auquel Boko Haram a prêté allégeance en mars 2015, s'est opposé aux méthodes basées sur la terreur de Shekau, et notamment aux violences aveugles commises contre des coreligionnaires.

Aujourd'hui, ces deux factions semblent avoir conclu une sorte de pacte de non-agression. La branche un temps dirigée par Abu Musab al-Barnawi (renversé et remplacé, en 2019, par Abu Abdallah Ibn Umar al-Barnawi), baptisée Etat islamique dans la province de l'Afrique de l'Ouest (Islamic State's West Africa Province, ISWAP), est la plus active dans la région du lac Tchad. Elle contrôlait en 2019 une partie des zones rurales ainsi que des îles du lac Tchad et quelques localités situées sur la rive nigériane. Le groupe concentre désormais ses attaques contre des cibles militaires, au Nigeria principalement, mais aussi au Tchad et au Niger. L'ONU note que la prise de pouvoir de Abu Abdallah Ibn Umar al-Barnawi « pourrait avoir conduit le groupe à durcir sa position en intensifiant son rythme opérationnel ». Ce groupe compterait entre 2 500 et 5 000 combattants selon différentes sources.

La faction dirigée par Shekau, qui porte toujours le nom original du mouvement, Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (que les médias et les populations locales ont pris l'habitude d'appeler « Boko Haram », et pour lequel le monde de la recherche emploie l'acronyme « JAS »), a, pour sa part, établi sa base dans la forêt de Sambissa et dans les monts Mandara, au nord-est du Nigeria, près de la frontière avec le Cameroun. Ce groupe apparaît aujourd'hui comme étant le moins puissant des deux factions. Ses forces sont estimées à environ 2.000 combattants. Son pouvoir de nuisance reste cependant important, comme le démontrent les nombreuses attaques menées au Cameroun en 2019.

Centré sur le lac Tchad, ce rapport se concentre essentiellement sur les agissements du groupe rebaptisé ISWAP, qui a fait de cette région son sanctuaire. Même si les populations locales continuent d'employer le terme « Boko Haram » pour le qualifier, et en dépit du fait que, malgré la scission, ce groupe revendique une continuité historique avec la secte initialement fondée par Mohamed Yusuf, nous utilisons dans ce rapport les noms communément employés par les chercheurs depuis la scission de 2016. Nous employons l'acronyme « ISWAP » pour le groupe affilié à l'État islamique et dirigé par Abu Abdallah Ibn Umar al-Barnawi, et l'acronyme « JAS » pour le groupe dirigé par Abubakar Shekau. Cependant, nous employons le terme « Boko Haram » lorsqu'il s'agit d'évoquer la période antérieure à la scission, ainsi que dans les citations, lorsque nos interlocuteurs utilisent ce terme.

## **Une nouvelle approche plus séduisante vis-à-vis des civils**

Menacées de disparition, ces deux factions se sont reconstruites à partir de leurs sanctuaires difficiles d'accès. Pour ce faire, elles ont dû se réinventer. La branche Barnawi notamment a très sensiblement modifié ses méthodes et notamment sa doctrine envers les habitants de la région à partir de 2017 . Elle ne s'en prend désormais plus que rarement aux civils et ne pratique quasiment plus les attentats suicide dans les marchés ou les gares. Elle n'attaque plus les villages situés sur les îles pour obliger leurs habitants à les suivre. Elle tente désormais de « gagner les cœurs et les esprits ». Plutôt que de s'accaparer ou d'interdire un secteur d'activité (comme ce fut le cas par le passé), elle les encadre en imposant des taxes souvent inférieures à celles pratiquées par les forces armées ou les autorités locales. Parfois, le groupe armé offre même aux populations des services de base dans les domaines de la santé, de la justice et de l'éducation.

Cette stratégie semble payante. Longtemps effrayées par la réputation de Boko Haram, les populations qui vivent dans la zone du lac côté nigérian semblent penser qu'il est possible, aujourd'hui, de vivre dans des territoires contrôlés par le groupe armé. De nombreux déplacés affirment même plus souvent craindre les exactions de l'armée nigériane que les violences des insurgés.

Même si le groupe a modifié sa stratégie, ISWAP et JAS continuent toutefois de faire régner la terreur dans les zones qu'ils contrôlent. De nombreux témoignages évoquent des assassinats ciblés contre des élus, des notables ou de simples citoyens ; des enlèvements ; des recrutements forcés ; des violences sexuelles.

## **Le lac, un sanctuaire pour longtemps ?**

Le lac, ses innombrables îles et ses rives nigérianes représentent aujourd'hui un sanctuaire pour ISWAP, et pourrait le rester longtemps. Plus de deux millions de personnes vivraient aujourd'hui sur les rives et les îles du lac Tchad, ainsi que dans son arrière-pays immédiat, dont environ 400.000 à 500.000 côté tchadien. Avant même la mutation de Boko Haram en groupe armé en 2009, cette zone à la géographie unique, particulièrement vulnérable aux aléas climatiques, et à la croissance démographique forte, apparaissait comme l'une des plus pauvres du monde. Qu'ils se trouvent en terres camerounaises, nigérianes, nigériennes ou tchadiennes, ses habitants ont longtemps été ignorés par les pouvoirs publics. Dans la plupart des localités, les services de base sont rares, voire inexistants. « Rien n'a été fait pendant des années, explique un notable tchadien. Il n'y a quasiment aucune école sur les îles. Ces gens ont été laissés à l'abandon. Ils sont livrés à eux-mêmes. Cela crée des frustrations ».

Côté tchadien, le taux brut de scolarisation autour du lac est de 41%, bien en-deçà de la moyenne nationale, qui est de 91 %. Les manques sont également flagrants dans le secteur de la santé : on compte aujourd'hui un médecin pour 60.000 habitants dans le district sanitaire de Baga Sola, soit près de deux fois moins que la moyenne nationale. Ces carences ont, semble-t-il, été exploitées par ISWAP, qui a su se rendre attractif en promettant une alternative séduisante.

L'implantation du groupe insurgé dans le lac, et notamment dans la cuvette nord, à cheval sur les frontières du Niger, du Tchad et du Nigeria, remonte à 2015. Acculé, Boko Haram, qui n'est pas encore divisé à l'époque, y multiplie alors les attaques et les campagnes de recrutements, y compris par la force. Le mouvement insurrectionnel a pu utiliser, voire manipuler les tensions locales et communautaires, souvent liées à l'exploitation des ressources naturelles et à des questions foncières, qui ne manquent pas dans la zone.

## **Les Buduma pris en étau**

Boko Haram n'est pas un groupe à coloration ethnique. Il compte dans ses rangs des membres de toutes les communautés de la région, et a notamment recruté un grand nombre de Buduma<sup>3</sup> à partir de 2013. Ces derniers possèdent « la science du lac ». Ils représentent donc un atout majeur pour qui veut circuler et se cacher dans les dédales de végétations et d'îles. Ces populations ignorées, voire stigmatisées par les pouvoirs politiques ont été séduites par les discours et les actes de Boko Haram. Des habitants du lac, qu'ils soient de nationalité tchadienne, camerounaise, nigérienne ou nigériane, ont ainsi rejoint le groupe volontairement à partir de 2013. D'autres, très nombreux, ont été contraints de le rejoindre après avoir été capturés par des éléments armés du mouvement. De nombreuses personnes affirment avoir été obligées de suivre les combattants après que ceux-ci ont attaqué leur village et tué un ou plusieurs de leurs habitants. Elles ont alors dû marcher pendant des jours pour rejoindre un camp du groupe.

Cependant, un grand nombre de ceux qui, côté tchadien, avaient rejoint Boko Haram en 2014 et 2015, sont revenus en 2016 et 2017, déçus, voire traumatisés par les méthodes du groupe armé. « Une fois sur place, les gens qui avaient rejoint Boko Haram volontairement se sont rendu compte qu'ils avaient été trompés. Très vite, ils ont voulu partir. Mais ils devaient être prudents car s'ils étaient pris en train de s'échapper, ils risquaient d'être égorgés », explique un chef de canton qui les a accueillis.

---

3. Les Buduma sont une population d'Afrique centrale vivant sur la rive nord et sur les îles du lac Tchad, principalement au Tchad, mais également au Niger, au Nigeria et au Cameroun.

Il est difficile, voire impossible de chiffrer le nombre d'habitants du lac qui ont rejoint Boko Haram, même de manière approximative. La seule donnée dont on dispose est le nombre de ceux qui sont revenus côté tchadien après avoir vécu dans les camps de Boko Haram et qui se sont fait enregistrer auprès des autorités. Ceux-là, que l'on appelle les « retournés » ou les « repentis », étaient en 2019 entre 1.500 et 2.200 selon les sources.

De retour dans leur village ou dans un camp de réfugiés, les « retournés » ont fait part de leur désillusion à ceux qui n'avaient pas rejoint Boko Haram. Ces récits sont aujourd'hui un frein à l'expansion du groupe armé dans la zone du lac.

Ainsi, aujourd'hui, le pouvoir d'attraction de l'ISWAP ou du JAS n'a plus rien à voir avec ce qu'il était en 2014. Cependant, selon différentes sources locales, des jeunes qui n'ont aucune perspective d'avenir sont tentés de rejoindre ces groupes armés. Depuis que les insurgés ont investi le lac, les autorités tchadiennes ont pris de nombreuses mesures jugées discriminatoires par une partie des Buduma et ont multiplié les arrestations qualifiées d'abusives par plusieurs notables locaux. Cette répression, couplée à une forme de stigmatisation envers les Buduma, est source de frustration parmi la jeunesse du lac. Les Buduma ont l'impression d'être pris en étau entre Boko Haram d'un côté et les autorités tchadiennes de l'autre.

### **Des mesures contre-terroristes contre-productives**

Au Nigeria, où, selon Nigeria Watch, les forces de sécurité ont tué au moins la moitié des victimes recensées dans le nord-est depuis le début de la crise, l'option du tout répressif a été un élément moteur de l'insurrection. La réaction des États camerounais, nigérien et tchadien a été moins violente. Cependant, les dirigeants politiques et militaires de ces trois pays ont également pris des mesures répressives qui ont pu, à un moment, alimenter les mécontentements et aboutir à l'effet inverse que celui recherché, à savoir renforcer Boko Haram en poussant des populations à rejoindre les rangs jihadistes.

La mesure la plus critiquée, tant au Niger qu'au Tchad, a été l'évacuation sans ménagement de la grande majorité des îles du lac, en 2015, par les armées nationales. Près de 180.000 tchadiens, dont plus de 150.000 insulaires, ont ainsi été forcés à quitter leur village. « Du jour au lendemain, on nous a dit de venir sur la rive, mais nous n'avions aucun endroit où aller, et nous n'avions aucun moyen pour transporter nos biens », déplore un chef de village. La plupart de ces personnes sont aujourd'hui livrées à elles-mêmes et ne bénéficient d'aucun accompagnement. Certaines sont retournés dans leur village malgré le danger. D'autres vivent dans des camps de fortune situés sur les rives du lac, côté tchadien.

Cette vague d'évacuations forcées a été accompagnée par des arrestations de milliers de civils, dont un grand nombre de Buduma. La plupart ont été envoyés dans la prison de haute sécurité de Koro-Toro, réputée pour les terribles conditions dans lesquelles sont détenus les prisonniers. Près de 600 « présumés Boko Haram » l'ont fréquenté à partir de 2015. Parmi ces détenus, figuraient de simples vendeurs de cartes SIM qui avaient eu pour clients des partisans de Boko Haram. En mars 2018, 153 détenus ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Ils étaient détenus depuis deux à trois ans à Koro-Toro. La plupart n'avaient jamais vu un avocat. Certains sont morts en détention. Des cas de torture et de racket de la part d'autorités militaires ou civiles en poste dans la région du lac ont également été rapportés.

Si les arrestations se poursuivent dans la zone du lac, elles sont moins nombreuses et plus ciblées depuis deux ans. L'intervention des magistrats en charge des dossiers terroristes a, semble-t-il, mis un frein aux dérives observées en 2015 et 2016.

## **Une nouvelle gouvernance à inventer**

Face au « renouveau » de l'ISWAP, les États de la sous-région semblent incapables de trouver une réponse autre que militaire. Les autorités gouvernementales des quatre pays riverains du lac évitent d'aborder les problèmes de gouvernance, de corruption et d'abus des forces de sécurité, qui ont enflammé le conflit. Au Tchad, tous les observateurs s'accordent à dire que la politique menée pour endiguer l'avancée du groupe jihadiste en 2015 et 2016 dans la région du lac a atteint ses limites et qu'il faudrait la faire évoluer. « Nous devons maintenant passer à une autre étape. Après l'urgence, nous devons bâtir l'avenir. Mais cela met du temps », admet un fonctionnaire local.

Ce manque de vision à long terme pour une zone soumise à l'état d'urgence n'est pas de nature à restaurer la confiance entre les habitants du lac et l'État tchadien. Ce d'autant plus que les défaillances de l'administration, notamment au niveau de la justice, et les dérives en matière de contre-terrorisme sont nombreuses.

## **Le théâtre tchadien, une facette de la crise longtemps négligée**

Ce rapport explique les raisons historiques, géographiques et politiques qui font du lac - ses rives et ses îles – un sanctuaire idéal pour un groupe armé tel que l'ISWAP ; il détaille comment ses habitants, pris au piège du terrorisme et du contre-terrorisme, se trouvent dans ce qu'ils considèrent être un étau, entre d'un côté un Etat qui n'a jamais rien fait pour eux, et de l'autre un mouvement armé qui a tué de nombreux civils et inspire toujours la crainte en dépit de ses récentes évolutions ; il documente un certain nombre de violations des droits humains et d'abus, commis par les insurgés de l'ISWAP ou du JAS, par des militaires nigériens et tchadiens, et par des responsables de l'État tchadien ; il décrit enfin comment Boko Haram, malgré sa scission, a su se réinventer pour « gagner les cœurs et les esprits » des populations et pourquoi les Etats de la région ont des difficultés à répondre à cette nouvelle donne.

Ce rapport s'intéresse tout particulièrement à la situation qui prévaut côté tchadien. Longtemps, le Tchad a été le pays le moins impacté par les agissements de Boko Haram. Il a par conséquent été relativement négligé par les analystes internationaux et par les partenaires étatiques et humanitaires du pays. Alors qu'une littérature riche et abondante a été publiée sur le Nigeria, et dans une moindre mesure le Niger et le Cameroun, rares sont les études consacrées au volet tchadien de la crise.

Or, avec l'implantation probablement durable d'ISWAP sur les rives et les îles du lac Tchad, ce pays, qui joue déjà un rôle moteur sur le plan militaire, se trouve désormais en première ligne, même si les principales attaques ont été menées sur le sol nigérian. Une grande partie du lac se trouve en effet en territoire tchadien, et un grand nombre de ses habitants sont de nationalité tchadienne. Outre ses ressortissants revenus des camps de Boko Haram – ceux que l'on appelle les « retournés » -, le pays a ainsi dû accueillir plusieurs vagues de réfugiés venus principalement du Nigeria ces derniers mois, et pourrait en accueillir d'autres à l'avenir.

# MÉTHODOLOGIE

La FIDH et ses deux organisations membres au Tchad, la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH) et l'Association tchadienne pour la promotion des droits de l'Homme (ATPDH), mènent depuis les années 90 des actions conjointes sur les crises, les conflits et les violations graves des droits humains qui ont ponctué l'histoire du Tchad depuis la chute du président Hissène Habré. Elles conduisent des enquêtes, produisent de l'analyse, et mènent un plaidoyer en faveur de la résolution des conflits, de la lutte contre l'impunité et d'une meilleure gouvernance démocratique. Elles accompagnent les victimes de violations graves des droits humains devant les juridictions nationales et internationales. Pour ce faire, la FIDH, la LTDH et l'ATPDH disposent d'un vaste réseau de membres, d'observateurs des droits humains et d'informateurs dans de nombreuses zones du pays, permettant de produire des analyses sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits humains.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'un vaste travail d'enquêtes, d'analyses et d'actions menées par la FIDH avec ses organisations membres et partenaires sur l'extrémisme violent, le terrorisme et le contre-terrorisme et leurs impacts sur les populations et les États de la bande saharo-sahélienne. Engagé dès 2012 et ayant donné lieu à de multiples publications, conférences, procédures judiciaires, actions de plaidoyers, interviews, sur les enjeux sécuritaires sahéliens, la FIDH souhaitait poursuivre ses enquêtes et analyses sur l'action des groupes armés liés à Boko Haram dans la zone du lac Tchad. Une précédente mission internationale d'enquête avait été menée au Niger dans la zone de Diffa en février 2016 avec le soutien de l'Association nigérienne de défense des droits de l'Homme (ANDDH) et était composée de M. Florent Geel, responsable du Bureau Afrique de la FIDH et de Mme Maureen Grisot, journaliste d'investigation et chargée de mission de la FIDH. Certaines analyses contenues dans ce rapport sont tirées de cette enquête.

Ce rapport est principalement issu d'une seconde mission d'enquête menée du 3 au 14 février 2019, au Tchad, à Ndjamena et sur les pourtours du lac Tchad, notamment à Bol, Baga Sola et l'ensemble de la zone. L'équipe d'enquête était composée de M. Florent Geel, responsable du Bureau Afrique de la FIDH, de M. Rémi Carayol, journaliste d'investigation et chargé de mission de la FIDH, accompagnés de membres de la LTDH, de l'ATPDH et du Centre pour la prévention de l'extrémisme violent (CEPVE) pour la partie au lac Tchad.

Une première note de retour de mission a été publiée le 22 mars 2019.

Lors de ces missions, les chargés de mission de la FIDH ont pu rencontrer des victimes, des témoins, des acteurs locaux du conflit dont notamment d'anciens insurgés, ainsi que les autorités locales et nationales.

Au total, les enquêteurs/trices de nos organisations ont, pour cette recherche, rencontré près de 125 personnes dont une soixantaine de victimes et témoins de violations des droits humains, mais également des acteurs locaux et nationaux du conflit, notamment des représentants de milices et groupes d'auto-défense présents ou actifs dans la région ; des chercheurs ; des universitaires ; des représentants associatifs communautaires, humanitaires, sociaux; des autorités administratives et judiciaires locales et nationales ; des représentants des organisations internationales, des diplomates, des responsables des forces armées nationales et internationales présentes au Tchad.

En raison de la sensibilité des questions abordées dans cette zone et conformément aux pratiques et méthodes d'enquête de la FIDH, de la LTDH et de l'ATPDH, les enquêteurs se sont attachés à accorder une attention particulière à l'équilibre communautaire, ethnique et politique de cette enquête ainsi que de restituer fidèlement l'ensemble des points de vues des parties en présence. Les analyses qui en

ressortent sont cependant de l'unique responsabilité de la FIDH, la LTDH et l'ATPDH.

Des demandes de rendez-vous ont été adressées aux autorités nationales et régionales tchadiennes qui y ont donné suite, notamment le Garde des Sceaux et Ministre de la Justice.

## **Conditions d'accessibilité et de sécurité**

La région du Lac Tchad est une zone globalement sécurisée qui demeure toutefois sujette aux attaques régulières de groupes armés (insurgés jihadistes ou bandits). A contrario, les îles du Lac Tchad côté tchadien demeurent officiellement en zone rouge, interdite par les autorités militaires. Les îles font ainsi l'objet de nombreuses infiltrations par des groupes en armes issus de Boko Haram. Un dispositif militaire, constitué d'avants-postes de l'Armée nationale tchadienne (ANT) a été progressivement déployé à partir de 2015 dans les îles du Lac Tchad sur la frontière tchadienne pour tenter de contrôler cet espace maritime difficile d'accès. Ce dispositif est en cours de renforcement notamment par le déploiement d'unités fluviales formées par des partenaires internationaux et visant à mieux contrôler les flux y compris maritimes entre les nombreux îlots de la zone en particulier lorsque les routes deviennent impraticables.

Malgré le renforcement et l'adaptation du dispositif sécuritaire sur le Lac Tchad, la zone demeure difficilement contrôlable par un maillage militaire et sécuritaire et l'accès aux îles demeure par conséquent limité pour des raisons de sécurité. Cela n'empêche pas de nombreuses personnes originaires des îles d'y retourner temporairement ou plus durablement, essentiellement « pour y mener [leurs] activités » économiques (pêche, élevage, agriculture vivrière) selon leurs dires. Ces retours sont tolérés par les autorités qui ne sont plus en mesure de prendre en charge les milliers de déplacés qui sont localisés sur les rives du Lac Tchad, principalement entre Bol et Baga Sola.

En raison de problèmes de sécurité et de l'accès difficile aux zones affectées, la mission ne s'est pas rendue sur les îles du Lac Tchad, ce qui aurait nécessité une escorte militaire peu propice aux objectifs de la mission et au recueil de témoignages et d'informations.

En raison de ces contraintes sécuritaires, les victimes, témoins directs et indirects vivant actuellement sur les îles ou faisant des allers-retours ont donc été auditionnés de façon individuelle et confidentielle dans des lieux sur le pourtour du Lac Tchad, en territoire tchadien. Leurs témoignages ont été recoupés et confrontés de façon à déceler les éventuelles incohérences, dissimulations ou montages. Les informations recueillies ont également été vérifiées à l'aide de témoignages tiers, de cartographies et d'éléments chronologiques.

## **Conditions d'interview, de confidentialité et de sécurité pour les victimes et témoins**

La LTDH, l'ATPDH et la FIDH ont identifié d'importants enjeux de protection pour les victimes et témoins. Raisons pour lesquelles tous les entretiens ont été menés selon des protocoles adaptés, afin de garantir la confidentialité et la sécurité des sources.

Nos organisations ont ainsi porté une attention particulière à la situation sécuritaire des victimes et des témoins ainsi qu'à la confidentialité des interviews menés. Les victimes ont été identifiées, contactées et leurs déplacements ont été réalisés après évaluation des risques sécuritaires et selon des modalités confidentielles garantissant au maximum leur sécurité. Les interviews ont été réalisées dans des lieux sécurisés et confidentiels, de façon individuelle et lorsque cela s'avérait nécessaire, à l'aide de traducteurs.

L'ensemble des interviews et des éléments de preuve récupérés ont été recueillis et conservés de façon sécurisée.

Nos organisations ont également choisi de préserver l'anonymat de certaines personnes interrogées dans le cadre de cette enquête afin de garantir leur sécurité, ayant des raisons de croire que des actes de représailles pourraient être menés à leur encontre. Il s'agit principalement de victimes et de témoins qui résident encore sur les lieux des exactions ou dans les zones concernées par cette enquête. C'est également le cas des ex-combattants, adeptes ou personnes enlevées par Boko Haram que la mission a pu interviewer et qui affirment que leur sécurité est menacée tant par leurs anciens « frères d'armes », toujours combattants au sein de Boko Haram, que par les forces de sécurité tchadiennes, aux yeux desquelles ils demeurent suspects.

Selon les évaluations réalisées à la suite de cette enquête et à la date de publication de ce rapport, aucun.e des victimes et témoins rencontrés par les équipes de la FIDH n'avait été inquiété.e en raison des contacts noués avec la LTDH, l'ATPDH et la FIDH. Par contre, au moins une des personnes interviewées a été tuée au cours d'une attaque de Boko Haram en septembre 2019, sans lien avec les interviews réalisées avec cette personne. La LTDH, l'ATPDH et la FIDH présentent leurs sincères condoléances à sa famille et soulignent que ce décès démontre la résurgence de l'activité de Boko Haram dans la zone mais également la vulnérabilité des populations, des victimes et des témoins dans la zone.

## **Genre**

Au cours de leur enquête, la LTDH, l'ATPDH et la FIDH ont utilisé des méthodes d'enquête sensibles au genre et déjà éprouvées lors des enquêtes réalisées au nord et au centre du Mali, au Niger et dans des enquêtes portant sur les crimes sexuels commis par les groupes armés et des agents de l'État, notamment à Gao et Tombouctou en 2013 et 2015, dans le centre du Mali en 2018, etc. Nos organisations ont également prêté une attention particulière à tout élément de contexte pouvant révéler la commission d'actes de violences basées sur le genre, y compris de violences sexuelles. Des actes de violences sexuelles ont été documentés par la LTDH, l'ATPDH et la FIDH, en particulier des viols sur des femmes et des filles par l'ensemble des acteurs du conflit. Jusqu'à la publication de ce rapport, le phénomène des crimes sexuels et violences basées sur le genre commis par les acteurs armés du conflit en cours n'a toujours pas fait l'objet d'étude exhaustive et bien documenté. D'ailleurs, le nombre effectif d'actes de violences basées sur le genre, y compris de violences sexuelles, s'avère bien plus élevé que celui des cas documentés dans le présent rapport, en raison de l'accès difficile aux victimes et de la stigmatisation spécifique à ce type de violences laquelle dissuade les survivant.es de raconter les violences subies.

## **Situation actuelle et ampleur des violations des droits humains**

La LTDH, l'ATPDH et la FIDH poursuivent le travail de monitoring de la situation politique, sécuritaire et des droits humains dans la région du Lac Tchad. Selon ces informations, les attaques, les actes de violence et les violations des droits humains continuent à être perpétrés par toutes les parties en conflit dans les zones couverte par cette enquête. Toutefois, il est à noter que la résurgence des attaques de Boko Haram constitue un facteur majeur de commission des violations des droits humains dans la zone.

L'enquête menée par la LTDH, l'ATPDH et la FIDH ne saurait être exhaustive et l'ampleur des violations commises par toutes les parties au conflit pourrait, de ce fait, être plus importante que celle décrite dans le présent rapport qui rapporte toutefois des faits, de nombreux cas précis, des modes opératoires, des modalités et tendances récurrentes sur lesquels les auteurs de ce rapport se sont basés pour développer leurs analyses.

## Remerciements

La LTDH, l'ATPDH et la FIDH tiennent à remercier tous les victimes, témoins, et celles et ceux qui ont, en dépit de leur situation, des risques encourus et des circonstances difficiles, accepté.e.s de livrer leurs témoignages à nos chargés de mission. Nos organisations remercient également les représentant.e.s des organisations internationales, des autorités tchadiennes, des diplomaties étrangères, des organisations de défense des droits humains, des universitaires, des journalistes, qui ont accepté de nous recevoir et qui ont fourni des informations et analyses importantes pour la conduite de cette enquête. Nous tenons en particulier à remercier le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR) au Tchad, et en particulier son directeur, ainsi que l'UNICEF qui ont facilité l'hébergement de cette mission dans la zone du lac Tchad et pour l'ensemble de leur bonne coopération. Nous remercions également les autorités locales et nationales qui reçoivent et collaborent régulièrement avec la LTDH et l'ATPDH et pour leur avoir délivré les autorisations nécessaires aux déplacements de la mission au Tchad ainsi qu'à leur coopération sur ces sujets sensibles. Nos organisations souhaitent enfin à remercier les équipes, points focaux et observateurs des droits humains de la LTDH et de l'ATPDH, organisations membres de la FIDH au Tchad, pour leur travail au quotidien et leur apport essentiel dans la conduite de cette mission d'enquête. Nos organisations tiennent à remercier particulièrement la section LTDH de Ngouri, pour l'aide essentielle qu'ils ont apporté dans l'organisation et la réalisation de cette mission d'enquête et pour leur travail de terrain mené dans des conditions difficiles.

## Un « lac » très particulier

Pour comprendre les dynamiques en cours dans la région du lac Tchad, il faut en connaître les caractéristiques. Le lac Tchad n'est en effet pas un lac comme les autres. Il est constitué d'eaux souvent peu profondes mais aussi de nombreux marécages et d'un nombre important d'îles (les autorités tchadiennes en comptent plus de 500 sur leur territoire<sup>4</sup>), dont certaines sont mouvantes, et qui sont parfois, en réalité, des presqu'îles. Cet ensemble s'apparente à un labyrinthe de végétation et d'eau que seuls ses habitants semblent en mesure de maîtriser. Par ailleurs, le lac n'est pas une continuité homogène. Il est formé de deux cuvettes, une au sud et l'autre au nord, séparées par une zone de hauts-fonds appelée la « Grande Barrière ». La cuvette sud est alimentée directement par le fleuve Chari, qui représente 85 % des apports en eau, tandis que le reste provient de la pluie et de rivières telles que la Komadougou Yobé au nord-ouest et l'El Beïd au sud. « En période humide, le niveau du Lac est assez haut pour que la Grande Barrière soit submergée en permanence, détaille une étude de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Le Lac est alors formé d'un vaste plan d'eau unique bordé d'un archipel sur ses rives orientales. En période de sécheresse relative, le niveau du Lac est bas, l'exondation de la Grande Barrière sépare de façon plus ou moins prolongée les deux cuvettes, dont le niveau évolue de façon différente. Quand la cuvette nord n'est plus alimentée par les débordements de la cuvette sud, elle peut s'assécher complètement. Ainsi, les paysages du Lac évoluent d'une quasi mer intérieure à un vaste marécage. »<sup>5</sup>

Cette étude de l'IRD relève qu'un « malentendu important réside dans la compréhension de ce qu'est la « surface du lac ». Plus ou moins consciemment, on considère que le paysage d'un lac ne peut ressembler qu'à des eaux libres. Les marécages sont donc souvent oubliés dans l'estimation de la surface du Lac. Il en résulte des appréciations différentes d'une même situation selon que les marécages sont pris en compte ou non. Or, ces marécages sont fréquemment inondés et doivent donc être considérés comme des écosystèmes aquatiques ; ils participent notamment à la production en poisson. C'est pourquoi, pour les riverains, ils appartiennent au lac ».

Autre caractéristique importante du lac, qui explique en partie la difficulté pour les autorités étatiques de contrôler un tel territoire : sa variabilité. « Le lac a connu une longue histoire de périodes humides et sèches couvrant plusieurs échelles de temps, de l'échelle géologique à l'échelle annuelle et saisonnière, poursuit l'étude de l'IRD. Au cours des derniers siècles, les géographes arabes et les explorateurs européens ont décrit divers états du lac, ce qui a conduit Tilho (1928) à proposer une classification en trois états principaux du lac, Petit Tchad, Tchad Normal (ou moyen) et Grand Tchad. Ces différents états sont directement dépendants des variations de la pluie sur le bassin du Chari. »

Ainsi au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, le lac Tchad est considéré comme un « Petit Tchad ». Il est constitué de quatre ensembles principaux : une zone d'eau libre d'environ 1 700 km<sup>2</sup> devant le delta du Chari ; les marécages de la cuvette sud qui sont inondés la plupart du temps ; des marécages inondés de façon irrégulière dans la cuvette nord ; et un pourtour de zones qui se sont asséchées au début des années 1970 lors de la transition entre le Moyen et le Petit lac Tchad.

Selon l'IRD, la surface en eau du lac et ses paysages ont été fortement modifiés lors de cette transition, mais « contrairement à ce qui a été publié dans la presse ou sur internet, le lac n'est

en train ni de diminuer, ni de disparaître. Il est simplement à l'état de Petit Tchad, comme il l'a été plusieurs fois au cours des 150 dernières années ».

Aujourd'hui, « les ressources naturelles dans l'ensemble du lac sont abondantes, note une étude de l'Agence française de développement (AFD). Depuis 1995 environ, les trois activités (pêche, élevage et culture) sont pratiquées dans les mêmes lieux (multifonctionnalité) et souvent au sein des mêmes familles (multi-activités) en fonction de la succession des conditions de milieu et des ressources disponibles »<sup>6</sup>.

4. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

5. Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles. Sous la direction de Jacques Lemoale et Géraud Magrin. IRD éditions. 2014.

6. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018.

# I- UN SANCTUAIRE IDÉAL POUR BOKO HARAM

Comme le note l'étude de l'AFD publiée en 2018, « avant même la crise Boko Haram, la région du lac Tchad apparaît comme l'une des plus pauvres du monde, à forte croissance démographique, vulnérable face aux aléas et au changement climatiques »<sup>7</sup>. Abandonnées par les États, les populations du lac, historiquement rétives à tout pouvoir venu de l'extérieur, ont appris à s'organiser seules. Au fil des siècles, les îles sont ainsi des zones de repli, puis de vie, à des populations insoumises aux autorités politiques du moment, y compris pendant la colonisation et après les indépendances.

L'absence de l'État, couplée à une géographie complexe qui rend difficiles les voies de communications, ont permis le développement de nombreuses activités (parmi lesquelles des activités illicites). Les groupes voulant échapper au contrôle des forces de sécurité étatiques y ont toujours trouvé un refuge idéal. Ce d'autant que la zone, bien que pauvre en infrastructures et en services de base, est riche en ressources.

A partir de 2014, Boko Haram a été mis en difficulté dans ses fiefs situés en territoire nigérian par la riposte relativement coordonnée des armées des États de la sous-région – riposte matérialisée par la mise en place, en 2015, de la Force multinationale mixte (FMM<sup>8</sup>). Acculé, le groupe jihadiste a tenté de s'implanter sur et autour du lac. Ses éléments se sont installés dans des îles et ont recruté de nombreux habitants, y compris par la force.

## A- Une région économiquement fertile et historiquement rebelle

### *1- Une zone abandonnée par les États depuis longtemps...*

En dépit de son éclatement entre quatre États, cette région a subi un traitement relativement similaire de la part des pouvoirs centraux. Qu'ils se trouvent en terres camerounaises, nigérianes, nigériennes ou tchadiennes, ses habitants ont longtemps été ignorés par les différents régimes qui se sont succédés depuis les indépendances, et ont très peu bénéficié de programmes de développement. Dans la plupart des localités, les services de base sont rares, voire inexistants, et l'économie est très largement informelle. L'éloignement géographique avec le centre du pouvoir peut être une explication en ce qui concerne le Cameroun, le Niger et le Nigeria : dans ces pays, et plus particulièrement dans les deux premiers, où les pouvoirs sont très centralisés depuis les indépendances, le lac a longtemps été considéré comme une périphérie lointaine et sans intérêt.

Des politiques d'aménagement ont bien été menées : au Nigeria dans les années 1970 et 1980 ; au Niger et au Cameroun un peu plus tard, à partir des années 1990. Au Niger, la route reliant Diffa et N'Guigmi a été construite en 1975, mais il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir de Mamadou Tandja en novembre 1999 et la perspective, dans les années 2000, de l'exploitation du pétrole sur le site d'Agadem, situé à 250 km de N'Guigmi<sup>9</sup>, pour que l'État investisse de manière significative dans la zone de la Komadougou<sup>10</sup>. Au Cameroun, la région de l'Extrême-Nord n'est devenue un sujet de préoccupation qu'au milieu des années

7. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018.

8. La FMM est une coalition des armées du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad.

9. L'exploitation du site par la China national petroleum corporation (CNPC) a débuté en 2011.

10. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

1990, en raison du développement du banditisme et notamment de la prolifération des coupeurs de route<sup>11</sup>.

Au Tchad, la situation est sensiblement différente – du moins sur le papier. Le lac y occupe une place bien plus importante que chez ses voisins, et pas seulement en raison du même nom qu'ils partagent ou du fait que la moitié de la superficie du lac se trouve à l'intérieur des frontières tchadiennes. La zone du lac se situe à 200 kilomètres seulement de la capitale, et est souvent qualifiée de « jardin de N'Djamena ». Le lac et ses polders<sup>12</sup> fournissent une grande partie des vivres consommées par les habitants de N'Djamena : légumes, fruits, viande, poisson... De nombreux dignitaires du régime, dirigeants politiques ou militaires notamment, ainsi que quelques investisseurs étrangers, se sont d'ailleurs accaparés, parfois par la menace, un certain nombre de terres dans cette zone dans le but de développer des projets agricoles synonymes de juteux bénéfices<sup>13</sup>.

Ce n'est donc pas un hasard si le siège de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)<sup>14</sup> se trouve dans la capitale tchadienne, et si l'état-major de la Force multinationale mixte, composée d'éléments des armées béninoise<sup>15</sup>, camerounaise, nigériane, nigérienne et tchadienne, y a également installé son quartier général en 2015.

Cependant, en dépit de cette proximité géographique et de cette dépendance évidente, la zone du lac est culturellement, politiquement et même économiquement relativement ignorée par le pouvoir tchadien, si bien qu'elle subit, à peu de choses près, le même sort que les parties situées en terres camerounaises, nigérianes et nigériennes. Un fait illustre cette réalité : il aura fallu attendre octobre 2015 et les attentats de Baga Sola<sup>16</sup> pour que le président tchadien, Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis décembre 1990, visite le lac pour la première fois de sa vie. Une autre donnée démontre ce relatif désintérêt commun : dans les îles du lac situées en territoire tchadien et même dans les villes situées sur le pourtour du lac côté tchadien, la monnaie la plus utilisée est le naira, la monnaie nigériane, et non le franc CFA (de l'Afrique centrale), la monnaie tchadienne.

« Relativement épargné par les guerres civiles, peu politisé et ayant produit peu d'élites, le petit lac Tchad est demeuré largement hors des radars des régimes successifs » tchadiens, note le think tank *International crisis group* (ICG) dans un rapport publié en 2017<sup>17</sup>. Il y a bien eu des projets de développement initiés dans les années 1960, durant la présidence de François Tombalbaye (1960-1975), sous la houlette de la Société de développement du lac Tchad (Sodelac). Mais les guerres civiles des années 1960, 1970 et 1980<sup>18</sup> et les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions de Bretton Woods dans les années 1980 et 1990 ont anéanti ces efforts. De nombreux projets ont été abandonnés.

Comme au Niger, l'exploitation du pétrole (essentiellement dans le sud du pays, dans les bassins de Doba et Bongor, mais aussi dans le Kanem, non loin de la zone du lac) à partir du milieu des années 2000 a quelque peu bénéficié à la zone<sup>19</sup>. Fort de cette manne importante, l'État a multiplié les investissements

---

11. Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo. Christian Seignobos. *Afrique contemporaine* n°239, 2011/3.

12. Les polders sont des parcelles agricoles aménagées dans des zones du lac asséchées naturellement ou artificiellement. Lire Les malentendus de l'opération polders au Tchad, Christian Bouquet. *Cahiers d'outre-mer* n°159. Juillet 1987.

13. Rapport d'études inventaires des cas d'accaparement/acquisition massive des terres agricoles dans les départements de Baguirmi, du Chari, de Dagana, de la Dodge, de Haraz el Bihar, du Mayo Boneye, du Mayo Lemie et de la Nyan. Inades Formation. Mai 2013.

14. La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) est une structure de concertation créée en 1964 afin de coordonner les actions des États pouvant affecter les eaux du bassin du Tchad et régler les problèmes et différends affectant cette zone. Elle compte six membres : le Cameroun, la Libye, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine et le Tchad.

15. Bien que non riverain du lac Tchad, le Bénin est membre de la FMM car indirectement impacté par l'insécurité qui y sévit. Son apport est cependant bien moins important que les quatre autres membres.

16. Le 10 octobre 2015, cinq kamikazes se sont fait exploser dans la ville de Baga Sola, tuant au moins 41 personnes.

17. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. *International crisis group*. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

18. La première guerre civile début en 1965 par une révolte venue du nord contre le régime de François Tombalbaye et la domination des ethnies du sud du pays. Elle a abouti à l'établissement du Gouvernement d'union nationale et de transition (GUNT) en 1979. La deuxième guerre civile oppose les partisans de Goukouni Oueddeï à ceux de Hissène Habré, deux figures de la rébellion nordiste, entre 1980 et 1987.

19. Le Tchad compte trois sites pétroliers : deux au sud du pays, et un dans le Sédigui, dans la région du lac Tchad.

en infrastructures, à N'Djamena essentiellement, mais aussi dans les principales villes du pays. Des localités du lac en ont profité, « bien que modérément », constate ICG. Des infrastructures scolaires et hospitalières ont notamment été construites à Ngouri et Bol. Mais l'accès aux services publics reste très faible dans cette zone, et surtout très en deçà de la moyenne nationale.

Le taux brut de scolarisation autour du lac est de 41%<sup>20</sup>, bien en-deçà de la moyenne nationale, qui est de 91 %. Ce taux est par ailleurs très différent selon que l'on se trouve dans les centres urbains ou sur les îles, où il ne dépasse pas les 10 %. Ces chiffres très bas s'expliquent en grande partie par l'absence d'écoles et d'enseignants dans les zones les plus isolées. Dans les années 1970, il n'y avait que 20 écoles dans les régions du Lac et de Hadjer Lamis ; en 2010, on y comptait 571 écoles, 29 collèges et 14 lycées<sup>21</sup>. Ces données illustrent les efforts entrepris durant les dernières décennies, même s'ils restent très insuffisants. Aujourd'hui encore, la plupart des écoles du lac sont des « écoles communautaires », dans lesquelles l'enseignement est prodigué par des « maîtres communautaires » choisis parmi les habitants de la localité, et souvent hors de tout contrôle étatique. Ce n'est qu'au bout de plusieurs années de fonctionnement que l'État prend le relais, « une fois que les villageois ont montré leur volonté de scolariser leurs enfants », note un fonctionnaire local<sup>22</sup>. Cependant, la majorité des localités situées sur les îles ne disposent même pas d'une école communautaire. « La plupart des écoles sont dans les centres urbains, et encore, ce ne sont pas tous les enfants qui y sont envoyés. Les autres aident les parents dans les champs ou à la pêche », constate un chercheur tchadien qui a enquêté sur le terrain en 2018<sup>23</sup>.

Les manques sont également flagrants dans le secteur de la santé. Selon l'étude de l'AFD déjà citée, on compte un médecin pour 60.000 habitants dans le district sanitaire de Baga Sola, soit près de deux fois moins que la moyenne nationale (un médecin pour 32.000 habitants), et une sage-femme pour 19.000 femmes en âge de procréer, soit là aussi près de deux fois moins que la moyenne nationale (une sage-femme pour 10.500 femmes en âge de procréer). Dans ce domaine aussi, des efforts ont été entrepris : dans le district sanitaire de Bol, on est passé de 13 centres de santé et un hôpital de 19 lits en 2005, à 23 centres de santé et deux hôpitaux avec 49 lits en 2013. Mais cela reste très insuffisant.

Ainsi, en matière de développement humain, la partie tchadienne du lac Tchad se situe dans les mêmes standards que les parties camerounaise, nigériane et nigérienne. L'étude de l'AFD évoque une situation relativement homogène en dépit des frontières, et dresse un tableau « contrasté » de la situation globale : à la fin des années 2000, la pauvreté monétaire y était toujours élevée et les services de bases y étaient déficients. Des progrès en matière d'équipement avaient certes été réalisés, notamment durant la décennie 2000. Mais ces développements n'ont pas permis de faire reculer la pauvreté et n'ont pas empêché l'émergence de tensions locales. Dans ces quatre pays, les villages situés sur les rives du lac, ou sur ses îles, sont encore aujourd'hui marginalisés. Il suffit d'emprunter la voie terrestre pour rallier Bol ou Baga Sola depuis N'Djamena pour se rendre compte du déficit en matière d'infrastructures : à proximité de N'Gouri, la route goudronnée laisse la place à une piste de sable abîmée et inconfortable, sur laquelle de nombreux véhicules surchargés (notamment des semi-remorques transportant des marchandises) s'enlisent facilement.

Ces carences ont, semble-t-il, été exploitées par Boko Haram, devenu ISWAP, qui a su se rendre attractif en promettant une alternative séduisante. Selon une étude réalisée au Nigeria, de nombreux jeunes, y compris des femmes, estiment que le groupe offre des « occasions uniques » en matière d'accès à une éducation islamique et à une forme de pouvoir social<sup>24</sup>.

---

20. Source : Gouvernorat de la région du Lac.

21. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

22. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

23. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 05/02/2019.

24. « Motivations and empty promises. Voices of former Boko Haram combatants and Nigerian youth », Mercy Corps, avril 2016.

## 2- ... peuplée de populations méfiantes à l'égard des pouvoirs centraux

Plus de deux millions de personnes vivaient aujourd'hui sur les rives et les îles du lac Tchad, ainsi que dans son arrière-pays immédiat<sup>25</sup>, dont environ 400.000 à 500.000 côté tchadien<sup>26</sup>. Comme le rapporte l'étude de l'AFD, il s'agit d'une région historiquement peu peuplée, qui, de par sa géographie complexe, a longtemps servi de refuge à des populations refusant l'islamisation et la domination des empires précoloniaux du Kanem (à partir du IX<sup>ème</sup> siècle), du Kanem-Bornou (à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle) et du Baguirmi (au XVI<sup>ème</sup> siècle également). Les îles ont ainsi servi de zones de repli, puis de vie, à des populations insoumises aux autorités politiques du moment, y compris sous la colonisation. Appelés Kuri, Buduma (ou Yedina si l'on se trouve côté nigérian), « ces insulaires du lac ont longtemps entretenu l'insécurité sur ses rives, notamment méridionales, qui restèrent désertes jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle »<sup>27</sup>. Aucun des royaumes qui se sont succédés durant l'ère pré-coloniale n'ont pu venir à bout des incessantes incursions conduites par les Buduma sur les rives du lac<sup>28</sup>.

Au fil des siècles, ces derniers sont devenus les maîtres du lac, repoussant les influences extérieures, et notamment la pénétration de l'islam, qu'ils n'ont adopté que durant le premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle sous l'influence des Kanembou, et la colonisation, durant laquelle ils ont refusé de se regrouper en villages afin d'échapper à l'impôt<sup>29</sup>. Cette forme d'indépendance et la crainte que les insulaires ont fait naître chez leurs voisins au fil de leurs incursions sur les rives, expliquent en partie le peu de connaissances scientifiques réunis sur cette communauté<sup>30</sup>.

Les habitants des îles ont développé une organisation sociale qui leur est propre. Peuple mobile pratiquant une forme de nomadisme inter-insulaire, les Buduma vivent dans de petits villages dispersés et divisés en groupes patrilinéaires. Avant la colonisation, ils vivaient essentiellement de l'élevage et des raids qu'ils menaient sur les rives. Ils ont dû s'adapter par la suite à la nouvelle donne politique : l'administration coloniale ayant mis fin à leurs attaques, ils ont développé la pratique de la pêche et du commerce.

Le peuplement du lac s'est accéléré à partir des années 1950, lorsque des opportunités se sont offertes aux pêcheurs, et surtout au moment des sécheresses sahéliennes durant les décennies 1970 et 1980. « Le passage au Petit lac a libéré alors de vastes superficies exploitables en décrue par l'agriculture et l'élevage. Les rives de la cuvette Sud (Nigeria, Cameroun et Tchad) se sont peuplées rapidement en lien avec l'essor de systèmes agricoles très productifs orientés vers les marchés urbains de Maiduguri et de N'Djamena », note l'étude de l'AFD. Mais la volonté des insulaires de rester autonomes vis-à-vis des pouvoirs centraux issus des indépendances est restée vivace. « Aujourd'hui encore, ce désir d'autonomie subsiste », indique ICG. Habités à circuler librement d'une rive à l'autre, en fonction des opportunités économiques et des aléas climatiques ou sécuritaires, les habitants du lac n'ont que faire des frontières. Certains ne sont d'ailleurs pas en mesure de dire s'ils sont tchadiens, nigériens ou nigériens. D'autres disposent parfois de documents d'identités émis par différents États.

« L'État ne nous a jamais rien apporté, témoigne un habitant du lac qui a rejoint Boko Haram avant de

---

25. Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles. Sous la direction de Jacques Lemoale et Géraud Magrin. IRD éditions. 2014.

26. Source : Gouvernorat de la région du Lac.

27. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

28. Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

29. Nicolas Courtin parle d'un « refuge pour fuir le contact avec les militaires, les administrations et les fiscalités coloniales françaises et britanniques, pour (re)créer des sortes de marronnages coloniaux », dans Comprendre Boko Haram, Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

30. Le premier anthropologue à avoir étudié les Buduma fut Walter Konrad, au milieu des années 1950. Lire « What do we know about the Buduma ? A brief survey. » Catherine Baroin, Gisela Seidensticker, Kyari Tijani. Man and the Lake, Proceedings of the XIIIth Mega-Chad Symposium, Maiduguri 2-9 décembre 2003, Centre for Trans-Saharan Studies

revenir sur la rive côté tchadien. Dans notre village [situé sur une île], il n'y a ni école ni centre de santé. Il n'y a même pas d'eau potable. Les seuls agents de l'État que l'on connaît, ce sont les agents des eaux et forêts et l'armée, qui nous taxent depuis des années. Pour nous, l'État tchadien ne représente aucune avancée, que des désagréments »<sup>31</sup>.

« Rien n'a été fait pendant des années, ajoute un notable de la région. Il n'y a quasiment aucune école sur les îles. Ces gens ont été laissés à l'abandon. Ils sont livrés à eux-mêmes. Cela créé des frustrations »<sup>32</sup>.

Cette relation distante, voire méfiante, des populations insulaires vis-à-vis des États (décrite par un fonctionnaire comme un phénomène d'« ignorance mutuelle »<sup>33</sup>), est un des facteurs qui a certainement favorisé les adhésions à Boko Haram. « Aujourd'hui, des groupes humains, non pas exclus du corps social mais des processus nationaux post-coloniaux, tchadiens, nigériens ou camerounais, défient les pouvoirs centraux en ralliant Boko Haram », note Nicolas Courtin, qui cite notamment les Buduma, « égarés involontaires de la trajectoire nationale tchadienne », ou les Kanuri, « exclus périphériques de la fédération nigérienne »<sup>34</sup>.

Ces adhésions ont été rendues d'autant plus « faciles », pour les habitants des îles, notamment côté tchadien, qu'ils sont depuis longtemps tournés vers Maiduguri, la capitale de l'État de Borno, au Nigeria, bien plus que vers N'Djamena. C'est côté nigérien que la plupart des commerçants et des pêcheurs tchadiens écoulent leurs marchandises (et c'est pour cela que la monnaie la plus couramment utilisée est le naira, et non le franc CFA). C'est vers le Nigeria que l'on part pour trouver du travail. Enfin, c'est au Nigeria que l'on envoie ses enfants apprendre le Coran : nombreux sont les jeunes de la région à avoir étudié l'islam dans les écoles coraniques de Maiduguri, le principal centre culturel et religieux de la région, où est né Boko Haram. Selon ICG, « si une grande majorité des enfants partis étudier au Borno sont rentrés sans incidences au Tchad, certains y ont cependant été exposés aux prêches d'ouléma proches de Boko Haram, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des écoles coraniques ».

### *3- Un refuge idéal pour des groupes armés 3- Un refuge idéal pour des groupes armés*

L'absence de l'État, couplée à une géographie complexe qui rend difficiles d'accès les voies de communications, et à la possibilité de bénéficier d'une base arrière du côté du Nigeria, ont permis le développement de nombreuses activités illicites dans la région du lac. Comme le note l'étude de l'AFD, « avec des marécages en eau couvrant environ 10.000 km<sup>2</sup>, plus d'un millier d'îles et une navigation difficile du fait de la variabilité importante du niveau de l'eau, le lac Tchad constitue un refuge potentiel pour des groupes d'hommes qui souhaitent se soustraire à des forces armées régulières ».

Côté tchadien, plusieurs **groupes d'opposition armés** s'y sont installés durant ces dernières décennies. En 1978, une subdivision du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), la « troisième armée », s'y est réfugiée, imitée quelques années plus tard par le Mouvement populaire pour la libération du Tchad (MPLT), puis, après la chute de Hissein Habré en 1990, par le Mouvement pour la défense de la démocratie (MDD), constitué des derniers partisans de l'autocrate. Ces groupes ont parfois recruté des combattants parmi les populations du lac et de la région du Kanem, mais ils n'étaient pas à proprement parler des mouvements endogènes à cette zone .

A contrario, les **razzias** sont un phénomène ancien dans cette région. Sources, pour leurs auteurs, de richesse et de reconnaissance sociale, les razzias furent longtemps considérées comme des actes

31. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

32. Entretien avec la FIDH. N'djamena. 05/02/2019

33. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

34. Nicolas Courtin. Comprendre Boko Haram. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

d'héroïsme, et s'inscrivent dans une tradition de longue date dans la région. Marielle Debos rappelle que, pendant des siècles dans le Soudan central, guerre et commerce allaient de pair et aboutissaient à « une économie de l'accumulation prédatrice<sup>35</sup> ». Ces razzias ont poussé certaines populations à se réfugier sur les îles. Mais les bandits ont également fait de l'espace insulaire du lac un sanctuaire duquel ils partaient pour mener des expéditions, et notamment voler du bétail.

Si les razzias sont devenues moins fréquentes au fil du XX<sup>ème</sup> siècle, une autre forme d'activité illicite s'est développée au début de l'ère postcoloniale : les trafics d'armes, de stupéfiants, de carburant, etc. Par ailleurs, le phénomène des coupeurs de routes (ou zarginas)<sup>36</sup>, lié notamment à l'appauvrissement des éleveurs consécutif aux sécheresses des années 1970 et 1980 et à la prolifération des armes à la suite des guerres civiles, a pris une ampleur inédite ces trois dernières décennies<sup>37</sup>. Selon ICG, Boko Haram a pu profiter de ces réseaux de contrebande. Le think tank note que « de nombreux anciens rebelles tchadiens ou des militaires, parfois les deux à la fois, sont également devenus des coupeurs de route avant de mettre leurs compétences au service de Boko Haram ».

Le mouvement insurrectionnel a en outre pu utiliser, voire manipuler **les tensions locales et communautaires** qui ne manquent pas dans la zone. Souvent anciennes, elles découlent principalement de la compétition pour l'accès aux ressources du lac. « Les variations incessantes des niveaux de crue ont entraîné d'importants mouvements de populations et des disputes entre groupes d'intérêt et communautés pour la conquête de fronts pionniers sans cesse renouvelés », note ICG. Tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, les ressources importantes du lac, tant dans les domaines de la pêche que de l'agriculture, ont attiré de nouvelles populations, faisant de cette région une « mosaïque ethnique et culturelle »<sup>38</sup> très variée – ou, comme le souligne le géographe Christian Seignobos, « un des milieux parmi les plus babelisés d'Afrique »<sup>39</sup>. Certains sont venus de très loin, du Sénégal et du Mali notamment. D'autres de plus près, comme les Haoussas du Nigeria et du Niger. La compétition pour le contrôle des îles et des rives est devenue un enjeu crucial, qui a souvent pris la forme de conflits à caractère communautaire.

L'afflux de nouvelles populations s'est accéléré notamment au moment des sécheresses des années 1970 et 1980 et du passage au Petit lac (lire l'encadré dans l'introduction), qui a rendu de nombreux espaces, jadis immergés, disponibles pour une exploitation agricole. La zone a alors accueilli de nombreux réfugiés économiques, venus de tout l'arrière-pays méridional du lac, parmi lesquels des agriculteurs et des éleveurs, qui sont entrés en compétition avec les habitants préalablement établis. Cette « course au lac » est caractérisée par un solde migratoire très important : la zone, qui comptait environ 700.000 habitants en 1976, en abriterait aujourd'hui plus de deux millions et pourrait en accueillir trois millions d'ici 2025<sup>40</sup>. Phénomène auquel s'ajoute une très forte croissance démographique, liée notamment à un fort taux de natalité.<sup>41</sup>

De fait, avant même que Boko Haram n'investisse la zone, les tensions étaient nombreuses, et elles étaient souvent d'ordre inter-ethnique mais aussi intra-ethnique<sup>42</sup>. Coté tchadien comme côté nigérien,

---

35. Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres. Marielle Debos. Karthala. 2013

36. Le terme « coupeurs de routes », très usité en Afrique de l'Ouest, décrit des bandes criminelles plus ou moins bien organisées qui volent et parfois tuent, notamment en se positionnant sur les routes.

37. Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo. Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°239, 2011/3.

38. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

39. Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

40. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

41. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

42. Au sein même des Buduma, les différents clans (les Guriya, les May Bulwa, les Majigojiya ou encore les Buijiya) se livrent à des luttes intestines pour le contrôle des terres et des eaux. Selon Seignobos, les Guriya, très présents dans la zone de Bol, sont les plus nombreux (35%) et représentent l'aristocratie de la communauté ; les May Bulwa (20%) se situent principalement à Kiskra et Nguigm ; les Majigojiya (20%) peuplent les archipels du nord ; et des Buijiya (20%) se trouvent sur les îles côté nigérien et vers Bosso, au Niger.

les Buduma, qui revendiquent, avec les Kouri, la propriété des îles du fait de leur antériorité, et les Kanembou, qui se disent les maîtres des rives à polders, se sont sentis menacés par les nouveaux arrivants, et notamment par les éleveurs, pour la plupart peuls ou arabes. Des conflits parfois violents ont éclaté de manière récurrente. « Il y a beaucoup de tensions sur les îles par rapport au foncier », admet un chef de canton de la zone de Bol<sup>43</sup>. Côté nigérian, c'est l'importance prise par les Haoussas dans l'économie locale qui a provoqué des tensions. La place des langues illustre cette évolution : alors que dans les années 1970, les seules langues parlées sur le lac (y compris par les Buduma) étaient le kanuri et le kanembou, très proches l'une de l'autre, le haoussa est devenu dominant aujourd'hui.

La juxtaposition d'une forte croissance démographique, de craintes en partie justifiées quant à une redistribution des cartes en matière de contrôle des ressources et des terres et d'une probable marginalisation économique concourt selon Seignobos à « un puissant malaise de fond ». À l'image des autres groupes jihadistes présents dans le Sahel<sup>44</sup>, Boko Haram a parfois exploité ces tensions, en se présentant notamment comme un moyen de freiner cette évolution, voire comme une opportunité d'y remédier, afin de « capter » l'attention des communautés et de recruter parmi leurs membres. Le processus est raconté en détails par le géographe Christian Seignobos dans la revue *Afrique contemporaine* publiée en janvier 2019 : l'irruption de Boko Haram dans la zone du lac intervient « dans un contexte où les Buduma veulent regagner du terrain dans la cuvette nord [du lac], qu'ils avaient désertée lors de son assèchement au cours des années 1980. A l'époque, ils avaient cédé la place à des éleveurs peuls et des cultivateurs de la communauté mobeur, respectivement dans les régions de N'Guigmi et de Bosso. Certains chefs buduma ont alors vu dans l'arrivée des bandes armées de Boko Haram un moyen de se débarrasser de ces intrus. Mais ils n'ont pas été les seuls à essayer de profiter de l'irruption des djihadistes. Tous les commerçants qui voulaient continuer à vivre du lac ont cherché à trouver un compromis avec les insurgés pour pouvoir vendre leurs poissons, leurs poivrons et des produits de première nécessité comme le riz, le thé, le sucre, les cigarettes et les cartes de recharge de téléphones portables... »

Seignobos poursuit : « Avant même les pêcheurs buduma, les éleveurs transhumants en quête d'herbages de saison sèche ont été les premiers à rallier Boko Haram pour réclamer le droit de pâturer. En effet, les sécheresses de 1973 et de 1985 dans les régions du Kanem et du Manga, au nord du lac, ont poussé les pasteurs peuls, mbororo, arabes et tubu vers les îles plus au sud. Ils sont rejoints par de nouveaux éleveurs, les Arabes Mahamid du Tchad et les Peuls appelés Bokoloji, du nom de leurs petits bœufs blancs de race brahmane sans cornes. A l'inverse, les Buduma seraient tentés – pendant la saison des pluies – par les pâturages des rives qui dégageraient plus d'espaces à cultiver sur leurs archipels. A force de croisements avec des zébus peuls ou arabes, leur bœuf kuri est en mesure de quitter les pâturages lacustres pour aller dans des régions au nord. Mais de la même façon qu'ils interdisent aux autres transhumants l'accès à leurs pâturages lacustres, les Buduma se font refouler des rives par des éleveurs arabes, comme entre Kiskra et Liwa. [...] Dans la cuvette sud, les actions de Boko Haram apparaissent plus confuses. Elles semblent plutôt viser les commerçants et entrepreneurs haoussa qui avaient mis la main sur les activités de pêche et leurs productions en direction du Nigeria<sup>45</sup>. »

Si, comme l'explique l'étude de l'AFD, « les vulnérabilités de la population sont multiformes » et « ne peuvent se réduire à des problèmes purement ethniques ou religieux », l'irruption de Boko Haram dans la zone a certainement contribué à « ethniciser » les tensions et à susciter des amalgames communautaires.

---

43. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

44. Yvan Guichaoua. Mali-Niger : une frontière entre conflits communautaire, rébellion et jihad, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/20/mali-niger-une-frontiere-entre-conflits-communautaires-rebellion-et-djihad\\_4954085\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/20/mali-niger-une-frontiere-entre-conflits-communautaires-rebellion-et-djihad_4954085_3212.html)

45. Christian Seignobos. « Chronique d'un siège (2) ». *Afrique contemporaine* n°265. 2018/1.

#### 4- Une économie endogène favorable

La zone du Lac est une région pauvre en infrastructures et en services de base, mais riche en ressources. C'est d'ailleurs son attractivité économique qui en a fait, au fil des ans, un carrefour commercial et une terre d'immigration.

« Il y a de tout ici pour vivre : du poisson, du bétail, des fruits et légumes en quantité... Pour un groupe qui chercherait à se cacher, c'est un endroit idéal car on peut s'y nourrir facilement et sans trop se découvrir », explique un notable de la région<sup>46</sup>.

Depuis près de quatre décennies, le lac Tchad dispose de terres fertiles (les polders notamment) et de riches pâturages, sans compter les ressources halieutiques. Dans ces espaces très productifs, les nouveaux arrivants « ont pu accumuler dans l'agriculture ou la pêche des surplus importants souvent réinvestis dans le bétail confié aux éleveurs transhumants » (AFD). « Les deux millions de personnes qui y vivent en 2013 ont développé de manière endogène des systèmes de production originaux reposant sur l'utilisation de la décrue saisonnière, qui ont permis la valorisation des terres humides et riches du Lac par l'agriculture, l'élevage et la pêche », indique l'étude déjà citée de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)<sup>47</sup>.

Le lac contribue ainsi à la sécurité alimentaire d'un arrière-pays qui s'étend sur un rayon d'environ 300 km, et dont la population était estimée à 13 millions de personnes en 2013. Il offre en outre des opportunités de travail importantes. « L'urbanisation progressive – qui se répartit entre les deux métropoles de N'Djaména et de Maiduguri, quelques autres grandes villes comme Maroua, Garoua, Yola, Gombe, ainsi qu'un nombre croissant de petites villes et de bourgs –, a été le moteur d'un système d'échanges régionaux dynamiques, parfois transfrontaliers, le plus souvent informels. La demande urbaine a été un facteur d'innovation et d'intensification agricoles permettant notamment l'essor de petites régions hautement productives, (...) L'ensemble de ce système de production et d'échanges informels valorisant les interfaces (urbain/rural et frontières) a fourni de nombreux emplois aux jeunes issus de la poussée démographique »<sup>48</sup>.

Toutes ces ressources ont pu être perçues par les leaders de Boko Haram comme une sorte d'assurance-vie au moment où ils étaient acculés par l'offensive de la coalition des États membres de la FMM. De fait, elles leur ont permis de nourrir leurs éléments lorsqu'ils se sont réfugiés sur les îles du lac, mais aussi de financer les activités du groupe en monopolisant certains trafics ou commerces - comme celui du poivron dans la cuvette nord, côté nigérien – et en taxant les activités économiques et l'accès à certaines ressources naturelles. Plusieurs habitants du lac, des nigériens comme des tchadiens, ont ainsi raconté à la FIDH avoir dû payer des taxes à Boko Haram pour pouvoir pêcher, commercer ou encore faire transhumer leur bétail.

---

46. Entretien avec la FIDH. N'Djaména. 05/02/2019.

47. Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles. Sous la direction de Jacques Lemoale et Géraud Magrin. IRD éditions. 2014

48. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

## B- ... ciblé par Boko Haram au milieu de la décennie

### 1- 2010-2014. Le lac et ses habitants dragués par Boko Haram

Secte islamiste devenue mouvement insurrectionnel armé après la répression de 2009<sup>49</sup> par les autorités nigérianes, Boko Haram, qui a vu le jour dans les faubourgs de Maiduguri, la capitale de l'État du Borno, au début des années 2000, a longtemps opéré loin des rives du lac Tchad. Le groupe armé a d'abord mené des attaques contre des civils, des officiels et des militaires dans les trois états du nord-est du Nigeria : le Borno, le Yobe et l'Adamawa, où l'état d'urgence a été décrété en 2013.

Rapidement, le groupe d'insurgés a étendu son influence au-delà du Nigeria. Il a d'abord mené des attaques dans le nord du Cameroun, puis au sud-est du Niger, et enfin en territoire tchadien. Cette extension du « théâtre des opérations » fut l'une des conséquences de la mise en place de la Force multinationale mixte et de la régionalisation de la lutte contre Boko Haram. Jusqu'alors en effet, Boko Haram semblait ne pas vouloir attaquer des États qui lui servaient parfois de bases arrière et avec lesquels il semblait avoir passé (tacitement tout du moins) un pacte de non-agression mutuelle<sup>50</sup>. N'Djamena était même accusé par de hauts gradés nigériens de complaisance, voire de complicité avec le groupe jihadiste, en raison notamment de sa posture longtemps attentiste et de la présence, dans la capitale tchadienne, de l'ancien gouverneur du Borno, Ali Modou Sheriff, accusé d'avoir financé l'émergence de la secte. Proche d'un membre du gouvernement d'Idriss Déby Itno, Sheriff, qui avait créé une société au Tchad et s'était vu attribuer deux blocs pétroliers dans le sud du Tchad, a finalement été expulsé au Nigeria en 2015<sup>51</sup>.

Cependant, avant même que le groupe ne « régionalise » lui aussi ses attaques, il disposait déjà – et parfois depuis longtemps – d'adeptes au Cameroun, au Niger et au Tchad. « Ce point, extrêmement important, amène à admettre que le groupe a su très tôt s'insérer dans les populations et les conflits des pays riverains du lac pour y recruter des fidèles », souligne l'étude de l'AFD<sup>52</sup>. De fait, Boko Haram a gagné des sympathisants dans toute la région dès le milieu des années 2000. A N'Djamena à cette époque, des membres des communautés Kanuris et Bornouans écoutaient sur des cassettes les prêches du fondateur de la secte, Mohamed Yusuf. Cité par ICG, un chef religieux kanuri explique que « ça nous faisait du bien d'écouter la parole de Dieu dans notre langue »<sup>53</sup>. Yusuf, comme Shekau après lui, s'exprimait essentiellement en haoussa et en kanuri.

L'instruction judiciaire menée après les attentats des 15 juin et 11 juillet 2015 à N'Djamena et l'audition des dix prévenus qui ont été déclarés coupables et exécutés dans la foulée le 29 août 2015, ont démontré que l'adhésion au groupe insurrectionnel était ancienne. Abakar Ibrahim Oumar *alias* Cheik, né à Lagos (Nigeria) mais de nationalité tchadienne, a notamment expliqué qu'il avait rejoint Boko Haram dès 2011, alors qu'il se trouvait à N'Djamena, et qu'il avait été recruté par un Bornouan. Considéré comme le cerveau des attentats, Bana Fanaye, *alias* Mahamat Moustapha, avait quant à lui rejoint Boko Haram en 2012 alors qu'il se trouvait à Gambaru (Nigeria), à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, et s'était installé à N'Djamena en 2014. D'autres affirment avoir été recrutés au Niger avant de suivre une formation au Nigeria<sup>54</sup>. La plupart des dix condamnés étaient originaires de la région du lac.

49. Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan », une perspective historique. Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

50. Jérôme Tubiana, Marielle Debos. Deby's Chad. Political manipulation at home, military intervention abroad, challenging times ahead. United states institute of peace. Peaceworks n°136. 2017.

51. Tchad, l'émergence d'une puissance régionale ? Antonin Tisseron. Institut Thomas More. Note d'actualité n°34. Juillet 2015.

52. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

53. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

54. Minutes du greffe de la Cour d'appel de N'Djamena. Copie obtenue par la FIDH.

Dans la zone du lac, certains des enfants envoyés à Maiduguri pour étudier le Coran ont rapidement intégré la secte, avant de revenir prêcher sur les îles<sup>55</sup>. Les premiers départs volontaires pour rejoindre les camps de Boko Haram ont été signalés sur le lac dès 2013, et ont perduré en 2014<sup>56</sup>. Bien avant d'y attaquer les positions de l'armée, le groupe d'insurgés comptait ainsi de nombreux tchadiens, et notamment des habitants du lac, dans ses rangs. Bien que majoritairement composé de Kanuri, ce qui s'explique par son histoire, Boko Haram n'est pas un groupe à coloration ethnique. Il compte dans ses rangs des membres de toutes les communautés de la région, et a notamment recruté un grand nombre de Buduma à partir de 2013. Ces derniers possédant « la science du lac » et maîtrisant notamment les oscillations du niveau des eaux (Seignobos), ils représentent un atout majeur pour qui veut circuler et se cacher dans les dédales de végétations et d'îles.

Par ailleurs, l'intérêt de Boko Haram pour le lac Tchad s'était manifesté par des incursions de plus en plus fréquentes. Dès 2013, les combattants de Boko Haram naviguaient sur les eaux du lac et utilisaient la ville portuaire de Baga Kawa, sur la rive nigériane, comme point d'appui. Ils ont alors multiplié les attaques sanglantes contre des villages situés sur des îles, afin de voler le bétail ou les récoltes, et de forcer des habitants à les suivre. Mais ils ont également employé des méthodes de « soft power » en envoyant sur place des partisans tenter de convaincre les populations de rejoindre le groupe armé. Selon un fonctionnaire tchadien, « Boko Haram avait infiltré toutes les îles et comptait des sympathisants dans chaque village »<sup>57</sup>. D'après un responsable religieux installé à Bol, la menace est apparue dès le début des années 2010 : « On a vu le phénomène arriver, avec des jeunes qui étaient partis étudier le Coran au Nigeria et qui revenaient pour faire la propagande »<sup>58</sup>. Ainsi dès 2013, les autorités religieuses de la zone ont demandé aux imams de mettre l'accent, dans leurs prêches du vendredi, sur la tolérance et le respect des autres afin de contrer l'offensive idéologique des sympathisants de Boko Haram.

## *2- 2015. Le lac dans le viseur de Boko Haram*

Longtemps, Boko Haram a semblé respecter un pacte de non-agression tacite avec N'Djamena. Cette attitude a changé fin 2014, lorsque l'armée tchadienne a commencé à intervenir au-delà de ses frontières à la demande de ses voisins, et à frapper les bases du groupe au Cameroun et au Nigeria. Boko Haram a immédiatement réagi en attaquant des cibles tchadiennes. Si les attentats-suicides menés à N'Djamena le 15 juin 2015 au siège de la direction de la Sécurité publique et dans l'enceinte de l'école de police (38 morts), et le 11 juillet 2015 au marché central (15 morts), ont été les plus médiatisés, la première opération dirigée par les jihadistes en terres tchadiennes s'est déroulée sur le lac.

Le 3 janvier 2015, Boko Haram attaque les villes nigériennes de Doron Baga et Baga Kawa, cette dernière ayant déjà été meurtrie par une opération de l'armée nigérienne en mai 2013<sup>59</sup>. Le bilan, toujours incertain quatre ans plus tard, fait état à l'époque de près de 2 000 morts<sup>60</sup> et de milliers de réfugiés, dont certains traversent le lac pour trouver asile côté tchadien. Un mois et dix jours plus tard, le 13 février 2015, Boko Haram attaque la ville tchadienne de Ngouboua, située sur la rive du lac. Les deux tiers de la cité sont détruits par le feu, et sept personnes sont tuées, dont le chef de canton<sup>61</sup>. Quelques mois plus tard, le 10 octobre 2015, Boko Haram lance une attaque suicide d'envergure contre Baga Sola, une ville portuaire

---

55. Entretiens avec la FIDH. N'Djamena, Bol, Baga-Sola. Février 2019.

56. Entretien avec la FIDH. Responsable humanitaire. Baga Sola. 09/02/2019.

57. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

58. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

59. Le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'armée nigérienne avait mené une opération de répression contre Boko Haram à Baga Kawa, au cours de laquelle près de 200 personnes avaient été tuées, et plus de 2000 maisons brûlées. <https://www.hrw.org/fr/news/2013/05/01/nigeria-un-raid-de-larmee-marque-par-une-destruction-massive-et-de-nombreux-deces>

60. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2015/01/nigeria-satellite-images-show-horrific-scale-boko-haram-attack-baga/>

61. Source : Gouvernorat de la région du Lac.

qui accueille des réfugiés venus du Nigeria. Les assaillants (lire l'encadré ci-dessous), venus de l'autre côté du lac et équipés de ceintures chargées d'explosifs, visent le marché et le camp de réfugiés de Kousseri, situé à deux km de la ville. Le bilan est de 43 morts et 58 blessés<sup>62</sup>.

### **Halima, mariée de force à 14 ans, kamikaze à 16 ans**

Âgée de 19 ans, Halima Adam Yakoye<sup>63</sup> est la seule survivante des kamikazes qui ont participé aux attentats de Baga Sola le 10 octobre 2015. Après que les deux autres femmes qui l'accompagnaient ont fait exploser leur charge, elle a été neutralisée par des personnes qui se trouvaient sur le marché. Elle a perdu ses deux jambes et dispose aujourd'hui de prothèses. Son parcours illustre un des processus d'adhésion à Boko Haram.

Halima est originaire du village de Gomerom Doumou, situé sur une île du lac, côté tchadien. Comme beaucoup de jeunes filles de la région, elle a été victime de mariage forcé à l'âge de 14 ans, sur décision de son père. Peu de temps après, son mari l'a contrainte à le suivre au Nigeria, pour rejoindre un camp de Boko Haram. « Il ne m'avait jamais parlé avant de son intention de rejoindre Boko Haram, raconte-t-elle. Même quand nous sommes partis, il ne m'a rien dit. Nous étions dix hommes et trois femmes. Nous sommes montés sur deux pirogues. Nous sommes d'abord allés au Cameroun, puis au Nigeria. Les hommes nous ont laissé pendant deux mois dans une ville, chez Boko Haram. Après, j'ai rejoint mon mari dans la ville de Kirino. Nous y sommes restés un an. Puis nous sommes partis à Damassak [situé dans l'État de Borno, au Nigeria, NDLR]. Il y avait beaucoup d'hommes de Boko Haram. »

Halima dit que son mari travaillait pour Boko Haram en tant qu'égorgeur. Mais elle reste floue sur les détails de son activité. Quant à elle, elle était cantonnée à la maison ou dans une madrasa où elle apprenait le Coran. Un jour, quelques semaines après leur arrivée à Damassak (elle avait alors 15 ans), son mari lui a demandé de participer à une opération kamikaze. « 'C'est ton rôle', me disait-il. Mais je ne voulais pas. Je m'y suis opposée. Je suis allée voir un marabout qui m'a dit que mon mari avait déjà accepté que je n'avais pas le choix. 'Soit tu participes à l'opération, soit on te tue, car tu es destinée à la mort', m'a-t-il dit. J'ai fini par accepter ».

Halima a pris une pirogue et est passée sur plusieurs îles avant de rejoindre Baga Sola, où l'attendaient des complices. L'attentat devait se dérouler à l'heure de la prière. Ce jour-là, 43 personnes sont mortes, et 58 autres ont été blessées.

Outre ces attaques spectaculaires, Boko Haram multiplie les raids tout au long de l'année contre des villages situés sur les rives et les îles du lac. « A partir d'avril-mai 2015, Boko Haram semble vouloir s'implanter dans la cuvette nord du lac à cheval sur les frontières du Niger, du Tchad et du Nigeria », note Seignobos<sup>64</sup>. Selon le géographe, « face à des Etats qui se mobilisent pour juguler l'insurrection islamiste qu'il a déclenchée, Boko Haram doit (...) se trouver de possibles espaces de repli ». Son incursion dans la zone du lac marque ainsi « un changement majeur dans sa stratégie ». En 2015, une centaine de militaires tchadiens sont tués au cours d'embuscades ou de combats. De nombreux villageois sont enlevés. Des villages entiers sont vidés de leurs habitants, lesquels rejoignent Boko Haram, volontairement ou sous la contrainte.

62. Source : Gouvernorat de la région du Lac.

63. Pour des raisons de sécurité, la plupart des témoins cités dans ce rapport le sont de manière anonyme, parfois à leur demande. Dans ce cas précis, nous avons choisi de donner son nom, avec son accord, et parce que ce témoin a déjà répondu à visage découvert à plusieurs médias. Voir <https://www.arte.tv/fr/videos/082966-000-A/tchad-la-vie-apres-boko-haram/>

64. Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

Le village de Medi Kouta, situé sur une île non loin de la préfecture de Bol, a été attaqué durant la saison des pluies cette année-là. Youssouf (prénom d'emprunt), un agro-éleveur de 36 ans, marié et père de six enfants, ne se souvient plus de la date exacte. « Ils étaient trois, dont un était du village, se rappelle-t-il. Je le connaissais bien, c'était mon voisin, on a grandi ensemble, mais j'ignorais qu'il était un espion de Boko Haram. Ils ont tiré sur quatre personnes, dont le chef du village, un représentant du chef de canton et un marabout. Un est mort. Un autre a eu les bras amputés. Moi, j'ai reçu onze balles dans le corps. On m'a évacué à l'hôpital de Bol, puis à N'Djamena. Une semaine après, Boko Haram est revenu. Ils ont forcé les habitants à les suivre. Ma femme et notre enfant sont partis avec eux. Mon frère aussi, qui est mort en route. On m'a dit qu'il avait été abattu parce qu'il refusait que les femmes et les hommes soient séparés. »<sup>65</sup>

Youssouf vit aujourd'hui dans un autre village avec sa femme et ses enfants. Il ne les a retrouvés que plus de deux ans après avoir été blessé.

Son épouse, Zeinaba (prénom d'emprunt), âgée de 38 ans, explique qu'après la première attaque au cours de laquelle Youssouf a été blessé, le gouvernement a demandé aux villageois de quitter leur village. Mais ils n'en ont pas eu le temps. « Les Boko Haram sont revenus. Ils nous ont dit de les suivre. Je suis partie avec mon enfant. Nous avons marché pendant un mois. On nous a conduit sur une île contrôlée par Boko Haram. J'y suis restée deux ans. » Sur place, elle a un temps pu échapper à un mariage forcé en continuant d'allaiter son enfant. Mais « ils ont trouvé ça suspect ». Au bout d'un moment, ils l'ont séparée de son enfant et l'ont « donnée » en mariage à un pêcheur issu du même village qu'elle. Zeinaba dit avoir réussi à s'échapper lorsque des combats ont opposé deux factions de Boko Haram<sup>66</sup>.

Mariam (prénom d'emprunt), une femme de 36 ans dont le mari est décédé et qui élève six enfants, a fait partie du même convoi que Zeinaba. Elle était venue voir sa famille à Medi Kouta lorsque des combattants de Boko Haram ont surgi. « Il était 18h quand on les a vus. On s'est caché dans les roseaux. On y a passé la nuit. Mais le lendemain, quand on est sorti de notre cachette, Boko Haram était toujours là. Ils nous ont regroupés et nous ont dit de les suivre. Ils étaient nombreux et parlaient plusieurs langues : kanembou, buduma, haoussa, arabe... J'avais mon bébé avec moi. On a marché pendant 27 jours. On se nourrissait de fruits. Il y avait des hommes armés devant nous et derrière nous, c'était difficile de s'échapper. ». Le convoi est arrivé sur une île, dans une forêt. « On y est resté quelques temps, puis l'endroit a été bombardé, alors on est parti. On a fait quatre îles différentes après ça ». Comme les autres, Mariam a réussi à s'enfuir lors des combats qui ont éclaté entre deux factions de Boko Haram en 2016. « Nous avons marché pendant deux jours. Puis nous avons trouvé d'autres fuyards. Nous avons à nouveau marché pendant six jours, jusqu'à ce qu'on puisse contacter les autorités tchadiennes, qui nous ont récupérés »<sup>67</sup>.

Selon un notable de Medi Kouta, un peu plus de la moitié des 200 ménages que comptait le village à l'époque auraient rejoint Boko Haram, mais « la plupart ont été forcés ». Seuls une quinzaine seraient partis volontairement, précise-t-il<sup>68</sup>.

Ce type de recrutement massif et forcé a continué durant la première partie de l'année 2016. Le procédé était sensiblement le même à chacune des attaques : les insurgés jihadistes arrivaient dans le village, tuaient deux ou trois hommes – la plupart du temps des notables –, regroupaient plusieurs dizaines de villageois, et les menaçaient de les tuer eux aussi s'ils ne les suivaient pas immédiatement. « Ils sont arrivés à dix, tous armés. Ils ont égorgé mon cousin. Puis ils nous ont regroupés et nous ont dit de venir avec eux, se souvient le chef d'un village attaqué en 2016, et aujourd'hui réfugié dans un camp de déplacés sur les rives du lac. Nous étions environ 200. Entre temps, une centaine ont réussi

65. Entretien avec la FIDH. Melea. 08/02/2019.

66. Entretien avec la FIDH. Melea. 08/02/2019.

67. Entretien avec la FIDH. Melea. 08/02/2019.

68. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

à s'échapper. Les autres ont été amenés sur une autre île. Nous y sommes restés plusieurs semaines avant de pouvoir nous enfuir »<sup>69</sup>. Lorsqu'ils prenaient des femmes avec leurs enfants, les éléments de Boko Haram encourageaient leurs maris à venir les chercher et, au final, leur imposait de rester dans leurs camps<sup>70</sup>.

Dans les villages tenus par le groupe jihadiste, généralement, les femmes étaient mariées de force si elles n'étaient pas accompagnées de leur mari, et restaient à la maison ou étudiaient le Coran dans une madrasa. Les hommes, de leur côté, effectuaient des tâches agricoles pour nourrir la communauté ou, s'ils le souhaitaient, s'engageaient en tant que combattants. La plupart des hommes et des femmes revenus au Tchad et interrogés durant la mission de la FIDH assurent qu'ils ont été forcés à suivre les combattants de Boko Haram. Plusieurs notables locaux admettent cependant qu'une partie (difficilement quantifiable) a rejoint de son plein gré le groupe jihadiste, et ce pour des raisons différentes.

Il est difficile, voire impossible, de connaître le nombre d'habitants du lac qui ont rejoint Boko Haram, même de manière approximative. Il y a plusieurs raisons à cela, à commencer par l'absence d'informations sur la démographie de la zone. Jusqu'à présent, aucune autorité, ni aucun chercheur n'a été en mesure d'identifier, et encore moins de cartographier tous les villages du lac. Ce travail serait de toute manière quasiment impossible à mener, et fort peu durable, tant la situation évolue au gré des oscillations du niveau des eaux et des modifications de la végétation. Mais il y a une autre raison évidente : les personnes qui ont rejoint Boko Haram ne s'en sont pas vantées, et celles qui sont revenues se font discrètes. La seule donnée (très approximative) dont on dispose est le nombre de ceux qui sont revenus côté tchadien après avoir vécu dans les camps de Boko Haram et qui se sont fait enregistrer auprès des autorités. Ceux-là, que l'on appelle les « retournés » ou les « repentis », étaient en 2019 entre 1500 et 2200 selon les sources<sup>71</sup>. Des estimations évaluent ceux qui seraient restés au sein du groupe jihadiste à quelques centaines, 500 tout au plus.

### *3- 2016-2018. Les plans contrecarrés*

La période de « recrutement » de Boko Haram a pris fin dans la seconde moitié de l'année 2016. Son expansion dans la zone du lac a également été contenue, voire repoussée. Le groupe a en outre perdu le contrôle de toutes les villes secondaires qu'il dirigeait dans l'État de Borno, au Nigeria.

Au fil des mois, le Tchad a subi moins d'attaques que ses voisins. L'armée a pu reprendre le contrôle de zones auparavant conquises par Boko Haram. De nombreux tchadiens, notamment des femmes et des enfants, qui avaient rejoint (volontairement ou pas) le mouvement armé se sont en outre rendus d'eux-mêmes aux autorités, à partir de juillet-août 2016. En 2017, « la situation s'est stabilisée »<sup>72</sup>, selon les autorités régionales.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Tout d'abord, les autorités tchadiennes ont réagi vivement aux offensives de Boko Haram en décrétant l'état d'urgence en novembre 2015, en fermant les frontières dans la zone du lac et en renforçant les positions de l'armée. Le déploiement des soldats - sous commandement de la Force multinationale mixte<sup>73</sup> dans le lac et près des frontières, et de l'Armée nationale tchadienne (ANT) sur les rives - a permis de limiter l'influence du groupe armé et de juguler les départs massifs des insulaires vers ses bases.

---

69. Entretien avec la FIDH. Camp de déplacés de Dar es Salam. 08/02/2019.

70. Entretien avec la FIDH. Responsable humanitaire. Baga Sola. 09/02/2019.

71. 1500 selon le Gouvernorat de la région, 2200 selon le Centre d'études pour le développement et la prévention de l'extrémisme.

72. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

73. Le commandement de la FMM côté tchadien reste aux mains de l'armée tchadienne.

Les pays voisins ont pris des mesures similaires et tout aussi radicales : l'état d'urgence (qui était en vigueur depuis mai 2013 dans les trois Etats du nord-est du Nigeria), a été décrété en février 2015 au Niger, dans la région de Diffa, et en juillet 2015 au Cameroun, dans l'extrême-nord.

Au Niger et au Tchad, la plupart des îles qui étaient habitées ont en outre été évacuées, l'idée étant de faire des combattants de Boko Haram « des poissons qu'on aurait sortis de l'eau », selon une expression employée par le commandant de la FMM<sup>74</sup>. De fait, cette stratégie, couplée à une offensive menée dans les principaux fiefs du groupe dans l'État du Borno, à l'extrême-nord du Cameroun et dans la région de Diffa, a affaibli Boko Haram, qui a dû un temps se faire discret. Elle a cependant fragilisé des populations déjà vulnérables et a suscité une vague de mécontentement parmi les habitants du lac.

Une autre explication est liée à l'emprise sociale de Boko Haram dans la partie tchadienne du lac, « plus tardive et moins forte » (ICG) que dans d'autres zones, notamment au nord du Cameroun. En dépit des moyens entrepris pour recruter des combattants et des sympathisants, le groupe n'avait que peu de véritables soutiens dans les îles et sur les rives. Plusieurs habitants interrogés par la FIDH assurent qu'avant la vague de départs massifs en 2015, les partisans de Boko Haram se faisaient discrets et ne défendaient les thèses du groupe armé qu'en petits comités, et en prenant soin de les soutenir sans passer pour un membre actif du mouvement. « Souvent, on avait des doutes sur tel ou tel, mais on n'avait aucune preuve pour dire qu'il était Boko Haram », explique un chef de village. Il arrivait aux villageois de débattre de la question. « Ceux qui étaient pour parlaient du fait qu'on pourrait y faire fortune. Ceux qui étaient contre les laissaient dire. Ils avaient peur d'être agressés »<sup>75</sup>.

Une autre raison importante peut expliquer le reflux du groupe insurrectionnel dans le lac, et plus globalement sa perte de vitesse à partir de 2016 : les dissensions qui l'ont momentanément affaibli. Les revers subis par Boko Haram à partir de 2015, et surtout en 2016, ont fait éclater des divisions internes qui étaient plus ou moins tues jusqu'alors, même si les tensions étaient connues depuis 2012. Selon de nombreuses sources universitaires, diplomatiques et sécuritaires, confirmées sur le terrain par plusieurs témoins interrogés par la FIDH, notamment des « retournés » de Boko Haram, deux factions se sont constituées mi-2016<sup>76</sup> suite à des oppositions essentiellement stratégiques : l'une menée par Abubakar Shekau, qui était alors connu pour être le chef de Boko Haram ; l'autre dirigée par Mamman Nur<sup>77</sup> et Abu Musab al-Barnawi, porte-parole du groupe et fils du fondateur de la secte, Mohamed Yusuf. Barnawi, qui avait le soutien de l'État islamique (EI), auquel Boko Haram avait prêté allégeance en mars 2015, avait dénoncé les méthodes basées sur la terreur de Shekau, et notamment les violences aveugles contre des coreligionnaires<sup>78</sup>. Au plus fort de la crise interne, les partisans de ces deux factions se sont affrontés les armes à la main, provoquant la mort de nombreux combattants. C'est durant cette période que la plupart des habitants du lac qui étaient prisonniers du groupe, ainsi que des combattants qui l'avaient rejoint volontairement mais ne voulaient pas y rester, ont réussi à s'enfuir et à rejoindre les zones contrôlées par les États.

Aujourd'hui, ces deux factions sont toujours en concurrence, mais elles semblent avoir conclu une sorte de pacte de non-agression. Des sources évoquent même un possible rapprochement. La branche fidèle à Barnawi, renommée Etat islamique dans la province de l'Afrique de l'Ouest (Islamic State's West Africa Province, ISWAP), est la plus active dans la région du lac. Elle contrôle aujourd'hui une partie de la zone dite « des trois frontières » entre le Niger, le Nigeria et le Tchad.

---

74. Interview du major général nigérian, Lamidi Adeosun, commandant de la FMM, à RFI, publiée le 06/03/2016. <http://www.rfi.fr/afrique/20160306-nigeria-boko-haram-g5-sahel-lamidi-adeosun-poissons-hors-eau>

75. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

76. Ce schisme a été officialisé en août 2016, lorsque l'État islamique a annoncé l'éviction de Shekau dans sa lettre hebdomadaire, al-Naba.

77. Un temps présenté comme le chef de cette branche, Mamman Nur, jugé trop proche du pouvoir nigérian et pas assez radical, est vraisemblablement mort en 2018.

78. Shekau estimait que les « mauvais musulmans » devaient être ciblés comme les autres « ennemis » de l'islam.

Selon plusieurs sources nigérianes, Barnawi aurait été renversé début 2019 et remplacé par un nouveau chef, Abu Abdallah Ibn Umar al-Barnawi, un militant de la première heure de Boko Haram<sup>79</sup>. Ce dernier a rendu le mouvement plus « acceptable » pour les populations locales. ISWAP ne s'en prend désormais plus que très rarement aux civils, et tente même de les amadouer en fournissant aux populations des services de base tels que la justice, la santé ou l'éducation. Le groupe concentre désormais ses attaques contre des cibles militaires, au Nigeria principalement, mais aussi au Tchad et au Niger – ce qui lui a permis de reconstituer ses stocks d'armes et de véhicules. L'ONU note que la prise de pouvoir de Abu Abdallah Ibn Umar al-Barnawi « pourrait avoir conduit le groupe à durcir sa position en intensifiant son rythme opérationnel et en commettant des actes de violence exemplaires envers des prisonniers des forces de sécurité locales »<sup>80</sup>. Il compterait entre 2 500 et 5 000 combattants selon différentes sources<sup>81</sup>. Selon plusieurs sources, ISWAP bénéficierait d'un soutien matériel et humain non négligeable de la part de l'État islamique, et aurait effectué un rapprochement avec l'autre branche ouest-africaine de l'organisation, l'État islamique au Grand Sahara (EIGS).

De son côté, Shekau (qui continue à se revendiquer de l'État islamique) dirige l'autre frange qui a repris le nom originel du mouvement : Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (que les médias et les populations locales ont pris l'habitude d'appeler « Boko Haram », et que les chercheurs évoquent avec l'acronyme « JAS »). Son groupe, aujourd'hui moins puissant, a établi sa base dans la forêt de Sambisa et dans les monts Mandara, au nord-est du Nigeria, et est relativement peu actif dans la région du lac. Ses forces sont estimées à environ 2 000 combattants.

Il subsiste en outre « des zones grises » dans lesquelles les deux franges semblent cohabiter<sup>82</sup>. Selon plusieurs « retournés » de Boko Haram, une troisième branche, est apparue en 2018 près de la frontière entre le Niger et le Nigeria. Dirigée par Ibrahim Bakura, elle est liée au JAS d'Abubakar Shekau. .

Bien que divisé et ne disposant pas de moyens considérables, le groupe a repris du poil de la bête et s'est montré à nouveau offensif depuis près d'un an, et plus particulièrement dans la zone du lac.

---

79. <https://thedefensepost.com/2019/03/15/new-islamic-state-west-africa-leader-audio-nigeria/>

80. Lettre datée du 15 juillet 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

81. Le 4 mars 2019, Ahmad Salkida, un journaliste d'investigation spécialisé sur Boko Haram, révélait que l'État islamique avait annoncé dans un audio le remplacement de Abu Musab al-Barnawi à la tête de l'ISWAP par Abou Abdullah Ibn Umar Al Barnawi, un militant de la première heure de Boko Haram, sans donner plus de raison à ce remplacement. Cependant, selon plusieurs sources, le fils du fondateur de Boko Haram serait toujours en vie et à la tête de ses troupes.

82. <https://www.jeuneafrique.com/731668/politique/nigeria-boko-haram-affaibli-par-les-troupes-de-buhari-a-gagne-en-qualite-tactique/>

## II- UNE POPULATION PRISE EN ÉTAU

Des populations ignorées, voire stigmatisées par les pouvoirs politiques ont été séduites par les discours et les actes de Boko Haram. Des habitants du lac ont ainsi rejoint le groupe volontairement à partir de 2013. D'autres ont été contraints de le rejoindre après avoir été capturés par des éléments armés du mouvement. Cependant, un grand nombre de ceux qui avaient rejoint Boko Haram en 2014 et 2015 sont revenus en 2016 et 2017, déçus, voire traumatisés par les méthodes du groupe armé.

La plupart des « retournés » rencontrés par la mission conjointe FIDH, LTDH et ATPDH n'ont pas fait état de violences graves qu'ils auraient subies. Les plaintes les plus fréquentes touchent principalement aux prix dérisoires auxquels le groupe armé achetait les produits de la pêche ou de l'agriculture et au statut de quasi esclave qui leur a été imposé.

Face à cette situation, la réponse de l'État tchadien s'est faite en deux séquences. La première, en 2015 et 2016, l'Etat adopté, dans l'urgence, une réponse essentiellement répressive, en stigmatisant notamment les Buduma. La mesure la plus critiquée a été l'évacuation sans ménagement de la grande majorité des îles du lac. Cette vague d'évacuations a été accompagnée par des « rafles » et de nombreuses arrestations infondées. Cependant, à partir de 2017, l'État tchadien a quelque peu revu sa copie. Les autorités ont limité la pression sur les habitants du lac, en assouplissant notamment les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence. Celles-ci restent cependant toujours très contraignantes.

### A- Boko Haram : du rêve au cauchemar

#### *1- Un groupe qui a fait rêver...*

Lorsque la secte s'est muée en groupe armé semant la terreur et mettant à mal les armées de la sous-région, Boko Haram a bénéficié d'une vague d'adhésion et a pu compter sur des partisans pour recruter de nouveaux éléments. Certains étaient fanatisés, d'autres non. Des populations ignorées, voire stigmatisées par les pouvoirs politiques ont été séduites par les discours et les actes du mouvement armé. Un certain nombre des habitants du lac, impossible à quantifier, ont ainsi rejoint volontairement le groupe à partir de 2013, tandis qu'une partie de leurs voisins étaient contraints de les accompagner. Les villages ont vu une partie de leurs jeunes quitter l'île afin de s'engager auprès du groupe.

« Certains ont été séduits par leur discours d'une vie meilleure, explique un chef de canton qui a requis l'anonymat. Boko Haram disait que chez eux, c'était le paradis, qu'il y avait de l'argent et que la vie était belle. Les gens des îles ne sont pas allés à l'école, ils sont facilement manipulables. Ils y ont cru. D'autres y sont allés pour des raisons religieuses. Ils croyaient que Boko Haram pratiquait le vrai islam, et qu'il était de leur devoir de musulman d'y adhérer. D'autres enfin ont été attirés par l'appât du gain car on leur promettait de l'argent s'ils s'engageaient »<sup>83</sup>. Selon plusieurs sources, des sommes de 100.000 FCFA à 150.000 FCFA étaient promises (mais pas forcément versées) en cas de ralliement.

Le diagnostic défendu par des représentants de la classe politique tchadienne, ainsi que par l'administration et une partie de la notabilité du lac, pour expliquer les ralliements en masse de la communauté buduma, est celui d'individus analphabètes et donc facilement manipulables. C'est une réalité indéniable. Plusieurs notables locaux mettent en avant la crédulité des populations des îles pour

---

83. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

expliquer la vague de départs observée en 2015. Au cours d'une enquête menée sur le terrain en 2018, le Centre d'études pour le développement et la prévention de l'extrémisme (CEDPE), basé à N'Djamena, a recensé 2200 « retournés », et en a questionné 285 : une cinquantaine seulement avaient été scolarisés, et cinq savaient lire et écrire. La plupart étaient originaires des îles. Selon un membre de l'équipe qui a travaillé auprès des « retournés », un petit nombre d'entre eux admettaient avoir rejoint Boko Haram de leur propre gré. Les autres avaient été contraints par la force ou la menace d'un ami ou d'un frère sympathisant du groupe armé<sup>84</sup>.

Mais comme le note Corentin Cohen, « ces interprétations générales passent sous silence la relation des populations à l'État sur le lac ». Selon lui, « une autre lecture est que le rejet de l'État, dont la seule présence se traduit par des soldats imposant des taxes, est une question indissociable de celle de la représentation politique de cette communauté »<sup>85</sup>. Au cours d'un forum « pour la cohésion communautaire » organisé à Bol les 10 et 11 octobre 2018, la communauté buduma a établi une liste des causes « qui ont poussé les jeunes et les femmes à rejoindre la secte BH ». Parmi celles-ci figurent certes : l'ignorance due à la faible couverture des services sociaux de base, la proximité immédiate avec le Nigeria, la porosité des frontières ou encore l'endoctrinement des jeunes par les prédicateurs acquis à la cause de Boko Haram ; mais aussi les conflits intra-communautaires guidés par l'esprit de vengeance, l'humiliation, la tracasserie, la stigmatisation de la communauté buduma par l'État tchadien, l'absence d'activités génératrices de revenus chez les jeunes ou encore l'absence d'une justice équitable.<sup>86</sup>

Un magistrat du pool antiterroriste qui a travaillé sur le dossier estime par ailleurs qu'il convient de relativiser les départs volontaires. « Un pêcheur pauvre qui peut vendre son poisson plus cher chez Boko Haram que sur les rives tchadiennes et qui se rend chez Boko Haram peut-il être considéré comme un élément de Boko Haram ? » questionne-t-il. Selon lui, au-delà d'une minorité de militants réellement déterminés, la plupart de ceux qui ont rejoint Boko Haram à cette période « ont été poussés par la pauvreté »<sup>87</sup>.

« C'est la misère qui a poussé les gens vers BH, pense également un responsable religieux du canton de Bol. Notre région est laissée à l'abandon. Il n'y a pas d'écoles, pas de routes, pas d'administrations. Beaucoup des jeunes envoyés au Nigeria pour apprendre le Coran sont revenus faire la propagande et ils ont embrigadé les membres de leur famille. <sup>88</sup>» Ceux qui s'opposaient à leurs discours étaient menacés, voire tués. Selon ce responsable, plusieurs imams ont été exécutés sur les îles à partir de 2015.

A contrario, un certain nombre de dignitaires religieux ont semble-t-il rejoint volontairement Boko Haram dans le but d'améliorer leurs connaissances religieuses. « Les imams sur les îles ne sont pas formés. Ils n'ont pas les moyens de contrer la propagande de Boko Haram », affirme le responsable religieux. Pour devenir imam dans ces villages, il suffit bien souvent d'être en capacité de mémoriser le Coran. « Pour la prière quotidienne, ce sont les villageois qui nomment les imams. Pour celle du vendredi, ils proposent un nom et le chef de canton doit confirmer sa nomination avec l'accord du Conseil supérieur islamique », explique l'un d'eux<sup>89</sup>.

Imam d'un village attaqué par Boko Haram en 2015, Mahamat (prénom d'emprunt) est connu à Bol pour avoir rejoint de son plein gré le groupe jihadiste. À son retour, les autorités religieuses l'ont sanctionné : aujourd'hui, il ne peut plus diriger les prières. Mais il refuse d'admettre qu'il a rejoint Boko Haram de son propre gré. « Ils m'ont emmené de force alors que je rendais visite à ma femme, affirme-t-il. Nous avons

---

84. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 04/02/2019.

85. Corentin Cohen, « Boko Haram, une impossible sociologie politique ? », Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

86. Synthèse des travaux du forum buduma pour la cohésion communautaire tenu à Bol du 10 au 11 octobre 2018. Copie fournie à la FIDH.

87. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 10/02/2018.

88. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

89. Entretien avec la FIDH. Melea. 10/02/2019.

traversé plusieurs îles avant d'arriver chez Boko Haram. Je suis resté un an sur une île située au Niger. Puis cinq mois sur une autre située au Nigeria. J'enseignais le Coran aux femmes. J'ai réussi à m'enfuir quand il y a eu la mésentente entre les deux clans de BH ». Lorsqu'il est devenu imam dans son village à l'âge de 25 ans, Mahamat n'a bénéficié d'aucune formation. Il estime que l'islam pratiqué par Boko Haram est « le même » que celui pratiqué sur les îles. « Chez » Boko Haram, il dit n'avoir suivi aucune formation, bien que des marabouts leur donnaient des conseils et les orientations à suivre<sup>90</sup>.

Au cours de son enquête, la FIDH n'a pas pu obtenir les raisons qui ont poussé les « retournés » à rejoindre volontairement Boko Haram. Plusieurs d'entre eux nous avaient été présentés par des notables bien informés comme étant des anciens sympathisants du groupe armé, d'autres nous avaient été conseillés par des chercheurs qui avaient recueilli leur témoignage dans lequel ils reconnaissaient leur adhésion passée, mais aucun de ceux-là n'a souhaité l'admettre lorsque la mission les a rencontrés. La plupart ont expliqué avoir été contraints de rejoindre Boko Haram et se seraient appropriés les histoires de ceux qui avaient réellement été forcés de suivre les combattants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette position : la peur des représailles, de l'appareil d'État ou de victimes de Boko Haram, dont certains sont des voisins ; la honte de s'être « trompé » et la prise de conscience d'avoir ainsi participé à une œuvre criminelle ; ou encore la perte de confiance envers des inconnus venus de l'étranger, venus entendre leurs récits.

## 2- ... mais qui a déçu

Un grand nombre des habitants du lac qui avaient rejoint Boko Haram en 2014 et 2015 sont revenus déçus, voire traumatisés par les méthodes du groupe armé. Cette désillusion a entraîné une grande vague de retours en 2016 et 2017, rendue possible par les affrontements entre les partisans de Shekau et ceux de Barnawi. Les premiers « retournés » (également appelés « revenants » ou « repentis ») ont été accueillis fin 2015 par les notables locaux, puis à partir d'août 2016 par les autorités tchadiennes. Des messages ont alors été lancés à ceux qui se trouvaient toujours en « territoire Boko Haram » pour les enjoindre de s'enfuir et pour leur assurer qu'ils ne seraient pas punis par les autorités. En quelques mois, des centaines de ressortissants du lac qui avaient rejoint – volontairement ou non - les camps de Boko Haram se sont ainsi fait enregistrer par les autorités tchadiennes. Les sources varient sur leur nombre : depuis le début de l'année 2016, ils seraient 1.500 selon le gouvernorat régional et 2.200 selon le Centre d'études pour le développement et la prévention de l'extrémisme (CEDPE).

« Une fois sur place, les gens qui avaient rejoint Boko Haram volontairement se sont rendu compte qu'ils avaient été trompés. Très vite, ils ont voulu partir. Mais ils devaient être prudents car s'ils étaient pris en train de s'échapper, ils risquaient d'être égorgés », explique un chef de canton qui les a accueillis<sup>91</sup>.

Mariam (prénom d'emprunt), une femme aujourd'hui âgée de 36 ans qui habitait une île sur le lac, a été contrainte de rejoindre Boko Haram en 2015, lorsque des éléments armés du groupe les ont forcés à les suivre. Elle est restée prisonnière pendant près de deux ans, et a changé à trois reprises d'île. Pour elle, la vie dans le camp « n'était pas bonne ». Elle a d'abord été placée dans une maison, où elle ne faisait rien d'autre que dormir et manger. Puis elle a été mariée à un homme au bout de trois mois<sup>92</sup>. Le mariage lui a été imposé, mais elle a pu choisir entre quatre prétendants. « Ce pouvait être un combattant ou un prisonnier, l'essentiel était que je ne reste pas seule. J'ai choisi un homme de mon village ». Elle a eu un enfant de cet homme, dont elle n'a plus de nouvelles aujourd'hui. Les autres femmes prisonnières

90. Entretien avec la FIDH. Melea. 10/02/2019.

91. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

92. Cette période n'est pas due au hasard : elle correspond à la durée durant laquelle une grossesse peut être détectée dans le cas où la femme n'aurait pas ses menstruations. « Si une femme est enceinte, elle n'est pas mariée », affirme Mariam.

comme elle ont subi le même traitement. Seules celles qui étaient enceintes ont pu vivre seules plus longtemps, jusqu'à ce qu'elles accouchent.

La vie dans le camp était très encadrée, bien que ses occupants s'y déplaçaient librement. De 7 h à 12 h, les femmes étaient réunies dans une maison close pour apprendre le Coran. L'après-midi, elles revenaient dans leur case et devaient s'occuper des tâches ménagères en attendant le retour de leur mari. Les hommes apprenaient le Coran durant la nuit. Pour sortir de leur case, elles devaient porter le hijab. Leur « référent » dans le camp était leur maître coranique. « Si on avait un problème avec notre mari, c'est à lui qu'on devait en parler », dit-elle. Son « mari » l'a « toujours bien traitée », affirme-t-elle. C'était un pêcheur. « Il partait à la pêche et disposait pour se déplacer d'une carte sur laquelle était marqué son nom, son prénom, et son village d'origine. Le produit de sa pêche était acheté par les chefs de Boko Haram à des prix dérisoires », affirme-t-elle. Mariam a réussi à s'enfuir en 2016, lorsque les combats ont éclaté entre les partisans de Shekau et ceux de Barnawi<sup>93</sup>.

Hassan (prénom d'emprunt), un homme âgé de 32 ans, a vécu durant trois ans dans un camp de Boko Haram, devenu ISWAP. Certains de ses anciens voisins affirment qu'il a rejoint le groupe armé de lui-même en 2015. Des éléments de son récit semblent en attester. Mais lui assure qu'il en a été contraint lorsque les éléments de Boko Haram ont attaqué son village, situé sur une île près de Bol. « Nous étions des centaines, raconte-t-il. J'étais accompagné de mes deux femmes et de mes six enfants. On nous a convoyés vers un village appelé Tumbun Gini. Là, on nous a demandé quelle était notre activité. Certains étaient volontaires pour se battre. On leur a donné une arme. Les autres étaient des pêcheurs ou des agriculteurs comme moi. Je suis resté trois ans chez eux. Je vendais mon poisson à Boko Haram, à des prix dérisoires ». Lors de la scission entre les branches Barnawi et Shekau, Hassan n'a pas fui, comme tant d'autres. « On nous a laissé le choix de suivre qui on voulait. J'ai choisi Barnawi car avec lui, on ne pille pas et on n'attaque pas des civils. Shekau, ce n'était pas le vrai islam. » Hassan explique avoir réussi à s'enfuir en 2018 avec une de ses deux femmes et ses enfants. Son autre épouse avait choisi le camp de Shekau, indique-t-il<sup>94</sup>.

Selon les témoignages recueillis par la FIDH, la vie d'un camp de Boko Haram s'apparente à celle d'un village de cette zone : les hommes vaquent à leurs activités – la pêche ou l'agriculture la plupart du temps, mais encore l'élevage, la boucherie, etc... – tandis que les femmes s'occupent des tâches ménagères et des enfants. Des contraintes leur étaient toutefois imposées : l'apprentissage du Coran, le respect de certaines règles vestimentaires ou encore une forme de travail forcé. Pour Boko Haram, « l'être humain redevient une richesse », note Seignobos. À l'instar des coupeurs de routes actifs dans les années 1990 dans la région, le groupe armé a développé « des formes de servages temporaires »<sup>95</sup>.

La plupart des « retournés » qui ont passé plusieurs mois dans les camps de Boko Haram et que la FIDH a pu rencontrer n'ont pas fait état de violences graves qu'ils auraient subies, hormis le jour où ils ont été contraints de quitter leur village. Selon un chercheur du CEDPE qui a interrogé des « retournés », certains ont affirmé avoir été contraints de consommer des stupéfiants. Mais les plaintes les plus fréquentes touchent principalement aux prix dérisoires auxquels le groupe armé achetait les produits de la pêche ou de l'agriculture. « BH les avait transformés en véritables esclaves, juge le chercheur du CEDPE. Selon certains, sur dix sacs de mil, neuf étaient réservés à BH. Ceux qui refusaient de travailler étaient battus. »<sup>96</sup>

Les principales victimes ont été les femmes, qui dans leur grande majorité ont été mariées de force – pour celles qui n'étaient pas accompagnées par leur mari. Certaines ont indiqué avoir subi des violences sexuelles.

93. Entretien avec la FIDH. Melea. 08/02/2019.

94. Entretien avec la FIDH. Melea. 10/02/2019.

95. Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

96. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 05/02/2019.

## Mohamed, « combattant » de Boko Haram pendant quatre ans

Mohamed (prénom d'emprunt) est un Nigérian de 26 ans. Il est marié et a un enfant. Menuisier de profession, il n'a pas fréquenté l'école publique, seulement l'école coranique. Il affirme avoir été prisonnier de Boko Haram pendant près de quatre ans. Lorsqu'il a réussi à s'enfuir avec deux hommes et deux femmes, il a pris la direction du Tchad, où il vit depuis lors, dans une ville située sur la rive du lac. Mohamed dit avoir été « raflé » en 2013 alors qu'il se rendait au marché de Dikwa, dans l'État de Borno, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière avec le Cameroun. « C'était un dimanche, j'étais dans un taxi, se souvient-il. Il y avait une cinquantaine de motos et trois hommes sur chaque moto qui barraient la route. Ils ont intercepté quatorze véhicules. Ceux qui ne s'arrêtaient pas, ils leur tiraient dessus. Ils nous ont bandé les yeux et attaché les mains, puis ils nous ont fait monter dans les véhicules et nous ont convoyés jusqu'à la forêt de Sambisa [un des repaires de Boko Haram], dans un petit hameau d'une quarantaine de cases. Une fois arrivés, les hommes et les femmes ont été séparés. On m'a libéré les mains. On nous a placés par 5, 6 ou 7 dans des maisons en tôle. On était libre de se déplacer mais c'était impossible de s'enfuir car le hameau était encerclé. »

Pendant quatre mois, Mohamed a appris le Coran. Durant les prêches, on lui répétait que ses propres parents étaient des « mauvais musulmans ». Puis il a suivi une formation militaire avec de fausses armes en bois. « Au bout d'un an, on nous a donné des armes. On a été déplacés et séparés. J'ai été envoyé dans une unité de 700 combattants. » Ses chefs parlaient le kanouri et le haoussa. Ils étaient tous nigériens.

Mohamed affirme avoir participé à quatre combats contre les armées nigérienne, camerounaise et tchadienne - « contre les tchadiens, on fuyait », précise-t-il. De « longues batailles », ajoute-t-il, qui ont duré plusieurs jours à chaque fois. Durant les combats, il mangeait des dattes « empoisonnées » qui « coupaient la faim et donnaient envie de rester pour sa battre ». Entre chaque bataille, « on lisait le Coran et on menait des patrouilles ». Il y avait des ordinateurs dans le camp, qui appartenaient aux chefs et qui leur permettaient de voir les vidéos de Aboubakar Shekau.

Mohamed a été rejoint par sa femme quelques jours après sa capture. Les hommes célibataires étaient mariés à des femmes « qu'on avait enlevées ».

Mohamed a fui en 2017. Cela faisait plus d'un an qu'il avait planifié sa fuite, assure-t-il. « Il y a eu des combats car il y eu une mésentente entre nos chefs, entre ceux qui étaient pour Shekau et ceux qui étaient pour Barnawi. La nuit, on est parti, on a pris la direction du lac, on est monté sur des pirogues. Je savais qu'au Tchad je serai en paix. »

Une fois arrivé en territoire tchadien, Mohamed a été interrogé par les militaires. Il est resté quatre mois dans le camp de Baga Sola avant d'être libéré. Il a trouvé un travail et vit avec sa femme et leur enfant, né à Ngouboua<sup>97</sup>.

De retour dans leur village ou dans un camp de réfugiés, les « retournés » ont raconté leurs péripéties et ont fait part de leur désillusion à ceux qui n'avaient pas rejoint Boko Haram. Ces récits sont aujourd'hui un frein à l'expansion du groupe armé dans la zone du lac. « Ceux qui hésitaient ont fini par comprendre que Boko Haram ne représente pas une alternative », affirme un notable local, qui rappelle que de nombreux jeunes sont morts après avoir rejoint Boko Haram et que cela a aussi limité les recrutements<sup>98</sup>. De plus, les opérations sanglantes menées par les jihadistes contre des civils en 2015 ont écorné l'image du groupe armé.

Les conséquences de l'incursion de Boko Haram sur la vie quotidienne des habitants du lac ont fini par convaincre le plus grand nombre que le groupe armé n'avait rien apporté de positif pour les populations.

97. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

98. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

Un grand nombre d'insulaires ont été contraints par les autorités tchadiennes de quitter leur village, et ont ainsi tout perdu. La fermeture des frontières avec les pays voisins, les restrictions en matière de déplacements et les nombreux contrôles des forces de sécurité ont en outre sensiblement pénalisé l'économie locale. « Le conflit a eu d'importantes conséquences sociales, constate l'étude de l'AFD. En pénalisant les activités économiques et en mettant les projets de développement à l'arrêt, la crise a d'abord eu un fort impact sur l'emploi »<sup>99</sup>.

Les mesures prises par Boko Haram lorsque le groupe contrôlait une partie du lac et de ses îles n'ont en outre pas contribué à renverser la tendance. Le mouvement armé a imposé ses propres taxes sur les produits en circulation dans les territoires qui sont sous son contrôle (notamment sur les produits de la pêche, sur le poisson fumé et sur le poivron rouge), ce qui a engendré irritation et frustration parmi les principaux concernés.

Aujourd'hui, le pouvoir d'attraction de Boko Haram, qu'il s'agisse d'ISWAP ou du JAS, n'a plus rien à voir avec ce qu'il était en 2014. Cependant, selon différentes sources locales, des jeunes qui n'ont aucune perspective d'avenir sont tentés de rejoindre les groupes insurgés. Certains le font dans le but de trouver de quoi vivre. D'autres croient qu'ils pourront trouver une femme ou s'affranchir des règles et des coutumes de leur village. Certains enfin partent chercher du soutien pour combattre l'État tchadien. Depuis que Boko Haram a investi le lac, les autorités ont en effet pris de nombreuses mesures jugées discriminatoires par une partie des Buduma et ont multiplié les arrestations qualifiées d'abusives par plusieurs notables locaux. Cette répression, couplée à une forme de stigmatisation envers les Buduma, est source de frustration parmi la jeunesse du lac.

### *3- un peuple stigmatisé*

Comme le constate l'étude de l'AFD, la crise née de l'incursion de Boko Haram dans la zone du lac a « instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des antagonismes ethniques, religieux et fonciers. La lutte contre le terrorisme djihadiste, notamment, a stigmatisé les Kanouri, les Buduma et les Peuls, de pair avec certaines catégories sociales, tels que les étudiants coraniques et les mendiants ». Après les attentats de N'Djamena en juin et juillet 2015, les fouilles et les arrestations, parfois ciblées contre des groupes communautaires (notamment les Kanouri, les Haoussa, les Bornouan et surtout les Buduma) se sont multipliées dans la capitale et alentours, créant un profond sentiment d'exclusion au sein de ces populations.

Alors qu'au Nigeria et au Cameroun, ce sont surtout les Peuls et les Kanouris qui ont été accusés de soutenir Boko Haram, au Tchad et au Niger, ce sont principalement les Buduma qui ont été visés par de tels amalgames. En 2015, les habitants du lac ont été accusés d'avoir rejoint en masse les rangs de Boko Haram. Des discours stigmatisants et essentialisant sont apparus sur les réseaux sociaux et dans la rue, et ont été repris par les médias et même par les autorités<sup>100</sup>. Comme le relève ICG, celles-ci « ont certainement participé à ces stigmatisations en 2015, avant de prendre plusieurs mesures pour rectifier le tir ». Le pouvoir exécutif a notamment affiché la volonté d'intégrer des Buduma dans l'armée, qui s'est traduite par un appel à candidatures en juillet 2016, et le président Déby a publiquement demandé d'élaborer un programme d'insertion des jeunes de la région dans la fonction publique. « Tout le monde a dit que c'étaient les Buduma qui avaient amené Boko Haram au Tchad, dans le but de reprendre le

---

99. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

100. À l'époque, un magistrat en charge de l'enquête sur les attentats se disait persuadé, dès les premières heures, que les auteurs étaient des Buduma et affirmait que ceux-ci étaient globalement favorables à Boko Haram. Il se fondait, pour lancer de telles affirmations, sur le fait que quelques-uns des assaillants portaient des scarifications typiques des Budumas. Entretien avec un des auteurs. N'Djamena. Juin 2015.

contrôle du lac. C'est faux. On le sait maintenant. Mais le mal est fait. Les gens continuent à le penser aujourd'hui encore », constate un représentant de la communauté qui fut un ancien ministre<sup>101</sup>.

Les tensions inter-communautaires nées de ces amalgames ont parfois débouché sur des affrontements meurtriers. En décembre 2014, à Kiskra, dans le département de Liwa au Nord-Ouest du lac, des éleveurs arabes ont refusé de partager leurs pâturages avec les Buduma, qu'ils accusaient de voler du bétail pour le compte de Boko Haram. Les combats qui ont suivi ont fait trois morts dans les rangs des Arabes, et neuf du côté des Buduma. Les Buduma ont également été écartés des formations de la garde nationale, après des heurts les ayant opposés à leurs détracteurs dans la caserne de Mossouro, en mai 2017<sup>102</sup>.

Cette stigmatisation a abouti au développement d'un fort sentiment de victimisation chez les Buduma. À l'image des Peuls du centre du Mali<sup>103</sup> ou du nord du Burkina Faso, ceux-ci ont l'impression d'être pris en étau entre Boko Haram d'un côté et les autorités tchadiennes de l'autre. « Des deux côtés, on nous opprime et on nous tue », est une idée largement répandue au sein de la communauté.

## **B- Les réponses contradictoires de l'État tchadien**

### *1- 2015-2016 : une répression aveugle*

Au Nigeria, « la mauvaise gestion de la crise, l'option du tout répressif et la contestation de la légitimité des élites au pouvoir ont été des éléments moteurs de l'insurrection », analyse l'étude de l'AFD, qui rappelle qu'en dix années de conflit, entre 2006 et 2016, les forces de sécurité nigérianes ont tué au moins la moitié des 33.000 morts civils et militaires recensés par la base de données NigeriaWatch (Université d'Ibadan<sup>104</sup>). La réaction des États camerounais, nigérien et tchadien a été moins violente. Cependant, les dirigeants politiques et militaires de ces trois pays ont également pris des mesures répressives qui ont pu, à un moment, alimenter les mécontentements et aboutir à l'effet inverse que celui recherché, à savoir renforcer Boko Haram en poussant des populations à rejoindre les rangs jihadistes.

Après avoir adopté une posture de neutralité, le Tchad est entré en guerre contre Boko Haram à partir de la fin de l'année 2014, lorsqu'il a envoyé ses soldats se battre aux côtés des nigériens, des nigériens et des camerounais dans le cadre de la FMM, et plus sensiblement encore en 2015 après les attentats de N'Djamena. Sur le plan intérieur, l'État, déstabilisé par les attentats de juin et juillet 2015, a d'abord joué la carte du tout-répressif avant de revoir quelque peu sa copie.

L'état d'urgence a été décrété dans la région du lac en novembre 2015. Les frontières avec les autres pays ont été fermées. Les eaux ont été en partie interdites aux civils, et la circulation sur le lac – donc la pêche – a été fortement restreinte. Des débarcadères, dont celui de Baga Sola, et des marchés ont en outre été fermés. Les déplacements des éleveurs et de leur bétail vers les îles centrales du lac ont également été limités. Ces restrictions ont été appliquées de manière plus ou moins stricte par les autorités locales, et certaines ont été abandonnées au fil du temps. Depuis 2018, il est ainsi possible de pêcher sur les rives du lac à condition que l'on n'utilise pas un bateau à moteur.

Malgré tout, ces mesures drastiques ont engendré des conséquences néfastes pour l'économie locale et ont bouleversé tout l'éco-système qui s'était mis en place depuis des décennies et qui fonctionnait relativement bien. Le commerce avec le Nigeria, qui faisait vivre une partie des agriculteurs, des

---

101. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 11/02/2019.

102. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

103. Centre du Mali : les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme, Rapport de la FIDH et de l'AMDH. Novembre 2018.

104. <http://www.nigeriawatch.org/>

pêcheurs et des éleveurs du lac, ainsi que des commerçants et des transporteurs, a été interrompu. Des commerçants ont fait faillite. D'autres se sont adaptés en contournant le lac par le nord et en empruntant la voie terrestre pour rejoindre le Nigeria, mais cela a multiplié les délais et les coûts<sup>105</sup>. Par ailleurs, « la fermeture du lac a provoqué d'importantes migrations de pêcheurs à la recherche d'eaux sûres, vers le lac Maga (Cameroun) et le Chari (Tchad) ou, de façon plus lointaine, vers le lac Fitri (Tchad), le barrage de Lom Pangar (Cameroun) ou l'Atlantique (Manoka, Cameroun) », relève l'étude de l'AFD.

La mesure la plus critiquée, tant au Niger<sup>106</sup> qu'au Tchad, a été l'évacuation sans ménagement de la grande majorité des îles du lac, en 2015, par les armées nationales. Au Tchad, ces évacuations se sont faites en deux étapes : en juillet 2015 dans la cuvette sud, et en novembre 2015 dans la cuvette nord. À chaque fois, l'armée a laissé quelques jours aux insulaires pour quitter leur île et rejoindre la rive ; passé ce délai, il leur a été dit qu'ils seraient considérés comme étant des membres de Boko Haram, ou des complices – ce qui revient au même pour les forces de sécurité. Certains des insulaires ont eu le temps d'emporter leurs effets ou d'amener avec eux leur bétail, mais la plupart ont quitté leur village dans le dénuement le plus total et sans aucune assistance. Le but de cette mesure était de séparer physiquement les populations des insurgés, « moins pour la protéger que pour empêcher qu'elle ne fraternise avec les islamistes », juge Seignobos<sup>107</sup>. L'étude de l'AFD rappelle que « si la doctrine maoïste conseille que l'insurgé 'vive au sein de la population comme un poisson dans l'eau', les penseurs de la contre-insurrection conseillent pour combattre l'insurgé de 'sortir de l'eau les petits poissons' ».

Près de 180.000 tchadiens, dont plus de 150.000 insulaires<sup>108</sup>, ont ainsi été forcés à quitter leur village. Plusieurs d'entre eux, interrogés par la FIDH, ont dénoncé les conditions dans lesquelles ils ont été contraints de le faire. « Du jour au lendemain, on nous a dit de venir sur la rive, mais nous n'avions aucun endroit où aller, et nous n'avions aucun moyen pour transporter nos biens », déplore un chef de village<sup>109</sup>. Ceux qui possédaient du bétail ont dû l'abandonner, et ont perdu leur seule richesse. D'autres ont préféré rester, prenant ainsi le risque d'être considérés comme étant des complices de Boko Haram et donc des ennemis par l'armée<sup>110</sup>.

Selon un chef de canton, dans sa circonscription, seul 1/3 des déplacés internes en 2015 et 2016 ont été pris en charge par les autorités. Les autres ont bénéficié de la solidarité de leur communauté et se sont installés pour la plupart autour des polders<sup>111</sup>. « Si des mécanismes de solidarité intra et intercommunautaires ont amorti ces chocs, ces stabilisateurs sont fragiles et les capacités d'absorption des communautés-hôtes limitées. La plupart des déplacés, surtout les Buduma, sont accueillis sur des sites spontanés, seule une minorité ayant trouvé refuge dans les « villages-hôtes ». Dans un contexte économique dégradé et alors que la région est devenue une zone militarisée, la résilience des populations est mise à dure épreuve », notait ICG en 2017<sup>112</sup>. Cette absence de prise en charge a engendré mécontentement et ressentiment à l'égard d'un Etat qui n'avait déjà pas bonne presse parmi les habitants du lac.

Cette vague d'évacuations a été accompagnée par des « rafles », un terme employé par le ministre de la Justice, en poste en 2019, Djimet Arabi<sup>113</sup>. En 2015 et 2016, les autorités ont arrêté un grand nombre

---

105. Selon un commerçant de Baga Sola, il fallait une nuit pour effectuer le trajet Baga Sola – Baga Kawa par la voie fluviale. Par la route, il faut de 5 jours à un mois en passant par Nguigmi. Entretien avec la FIDH. Baga Sola. 08/02/2019.

106. <http://www.rfi.fr/afrique/20150510-evacuation-habitants-iles-lac-tchad-rapport-accable-autorites-niger-boko-haram-expulsion>

107. Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

108. Source : Gouvernorat de la région du Lac.

109. Entretien avec la FIDH. Camp de Melea Dar es Salam. 08/02/2019.

110. « L'attachement des Yedina à leur bétail, parfaitement adapté aux riches pâturages des îles et non à ceux des rives arides a poussé nombre d'entre eux à rester, prenant le risque d'être accusés de complicité avec Boko Haram », note Seignobos, in Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? Christian Seignobos. Afrique contemporaine n°255. 2015/3.

111. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

112. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

113. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 13/02/2019.

de personnes, des jeunes hommes la plupart du temps, souvent pour leur seule appartenance à un groupe communautaire ou à un clan, ou parce qu'un membre de leur famille était suspecté d'avoir volontairement rejoint Boko Haram. Certains d'entre eux ont passé plusieurs mois en prison avant de bénéficier d'un non-lieu et d'être libérés. La plupart ont été envoyés dans la prison de haute sécurité de Koro-Toro, située dans le nord du pays, et réputée pour les terribles conditions dans lesquelles sont détenus les prisonniers – elle est d'ailleurs affublée du surnom de « Guantanamo tchadien ». Près de 600 « présumés Boko Haram », issus de plusieurs communautés (Haoussa, Buduma, Kanouri, etc.) et de diverses nationalités (tchadiens essentiellement, mais aussi nigériens, camerounais ou soudanais) ont fréquenté cette maison d'arrêt à partir de 2015. Parmi ces détenus, figuraient de simples vendeurs de cartes SIM qui avaient eu pour clients des partisans de Boko Haram.

« Après les attentats de 2015, les autorités ont été prises de panique, explique un magistrat en charge du dossier à l'époque. C'était un phénomène nouveau au Tchad. Beaucoup de personnes ont été arrêtées par les services de renseignements, et la plupart ont été envoyés à Koro-Toro. Le problème, c'est qu'il fallait arrêter des gens en urgence, et qu'il y a eu de nombreux abus de la part des forces de sécurité. Une bonne moitié des dossiers étaient vides. Les autres disposaient d'indices, mais certains n'étaient pas suffisants »<sup>114</sup>. En mars 2018, 153 détenus ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Ils étaient détenus depuis deux et trois ans à Koro-Toro. La plupart n'avaient jamais vu un avocat. Certains sont morts en détention<sup>115</sup>.

El Hadj Abdou Malloumi<sup>116</sup>, un homme âgé de 60 ans qui a trois femmes et douze enfants, a été incarcéré pendant près de deux ans à Koro-Toro. Originaire du village de Medi Kouta, situé sur une île dans le canton de Bol, il est le chef du clan des Guriya dans ce village. Lorsque Boko Haram a commencé à compter des partisans dans le lac, en 2014, il les a dénoncés auprès de son chef de canton. Un jour, fin 2015, des éléments présumés du groupe jihadiste lui ont rendu visite. « Il était 18 h environ, raconte-t-il. Ils étaient trois, dont deux de mon village. Ils ne m'ont pas posé de questions. Ils m'ont tiré dessus avec une arme. J'ai été touché au ventre. Mais j'ai réussi à m'enfuir. Je me suis caché dans des herbes. L'armée est venue et m'a amené à l'hôpital de Bol. » Quelques jours plus tard, son fils, âgé de 32 ans, a été égorgé, une de ses belles-filles a été enlevée et trois de ses maisons ont été incendiées. Adam, le mari de la femme enlevée, a été arrêté quatre mois après, « sans aucune explication », et envoyé à Koro-Toro, où il se trouve toujours. Malgré ses déboires, El Hadj Abdou a lui aussi été arrêté trois mois après avoir subi l'attaque de Boko Haram. « Quatre policiers sont venus me chercher, se souvient-il. Je suis resté 17 jours au commissariat de Bol. On m'y a interrogé à trois reprises. La nuit à chaque fois. Ceux qui m'interrogeaient disaient que j'étais en contact avec Boko Haram. Ils ne m'ont pas frappé mais j'étais pieds et mains liés. Puis j'ai été transféré à Koro-Toro. » Dans la prison de haute sécurité, il dit n'avoir vu ni juge ni avocat et avoir subi des traitements inhumains. « On n'était nourri qu'une fois par jour. J'ai été enchaîné pendant un an. On m'a torturé en me mettant de l'eau dans la bouche. Dans notre cellule, nous étions 17, on n'avait que 30 cm chacun, et on était enfermé à partir de 17 h jusqu'à 9 h le lendemain. »

Dans son bâtiment, El Hadj Abdou dit avoir compté près de 300 hommes suspectés d'être des éléments de Boko Haram : des Kanouris, des Haoussas, des Arabes et une soixantaine de Buduma. Selon lui, 12 sont morts durant sa détention. El Hadj Abdou a été libéré grâce à l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « J'ai tout perdu, dit-il. Mon fils, mon bétail, ma moto. Je n'ai plus rien »<sup>117</sup>.

Originaire d'un autre village situé sur une île, toujours dans le canton de Bol, Moussa (prénom d'emprunt), 63 ans, marié à deux femmes et père de dix enfants, a été détenu durant trois ans à Koro-Toro. « Quand Boko Haram est venu brûler un village voisin, nous avons fui et nous nous sommes réfugiés sur une autre île, raconte-t-il. Un jour, à la fin de la saison des pluies il y a plus de trois ans [en 2015], je suis

114. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 10/02/2019.

115. « Quatre ou cinq » selon un procureur en charge du dossier. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 12/02/2019.

116. M. Malloumi a accepté de témoigner à visage découvert.

117. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

allé au marché de Bol. Un monsieur de l'Agence nationale de sécurité [ANS] m'a demandé de le suivre. J'ai passé dix jours dans les locaux de l'ANS. Puis j'ai été transféré à Baga Sola, où j'ai été interrogé pendant 20 jours. On m'a demandé des informations sur des villageois suspectés d'être Boko Haram. J'ai été envoyé à la maison d'arrêt de Bol, où je suis resté quatre jours, puis j'ai été transféré à la prison de Koro-Toro. » Il dit n'y avoir vu ni juge ni avocat, et avoir subi des traitements inhumains, sans entrer dans les détails. « Je suis tombé malade. Grâce au CICR, j'ai été évacué à l'hôpital de Moussoro. J'ai été libéré vers le mois de juin [2018] ». Un de ses neveux qui a passé six mois chez Boko Haram - « il avait été séduit par leurs promesses de fortune, explique-t-il, mais il était traité comme un esclave » - y est incarcéré depuis trois ans<sup>118</sup>.

Des cas de torture ont également été rapportés. Plusieurs personnes interrogées par la mission de la FIDH ont affirmé qu'un de leur proche, toujours emprisonné, avait été violenté lors de son interrogatoire dans la zone du lac, avant d'être envoyé à Koro-Toro.

Kaboulou (prénom d'emprunt) explique que son fils âgé de 40 ans a été accusé d'être un partisan de Boko Haram et arrêté par des militaires fin 2016. Il aurait été emmené dans un camp de l'armée situé sur l'île de Fitina, dans les environs de Bol, où il aurait subi des violences qui l'auraient rendu infirme des deux bras. « Mon fils a ensuite été transféré sur une autre île, puis à Baga Sola pendant 22 jours, puis à Bol, et enfin à Koro-Toro, où il se trouve toujours », explique Kaboulou<sup>119</sup>.

Les conséquences de la répression parfois aveugle qui a suivi les premières attaques de 2015 étaient toujours sensibles en 2019. La mission de la FIDH a interrogé de nombreuses femmes dont le mari, le fils ou le frère est encore incarcéré à Koro-Toro. Certaines disent qu'il n'a jamais vu d'avocat ni de juge, et qu'il ignore les raisons pour lesquelles il est en prison. Ces femmes disent avoir du mal à survivre en l'absence des hommes du foyer<sup>120</sup>.

## *2- 2016-2018 : l'État revoit sa copie*

Si les arrestations se poursuivent dans la zone du lac, elles sont moins nombreuses et plus ciblées depuis 2017. L'intervention des magistrats en charge des dossiers terroristes a semble-t-il mis un frein aux dérives observées en 2015 et 2016. Elle a notamment permis de libérer des personnes qui n'avaient rien à voir avec Boko Haram, ou qui en avaient même été victimes, et de limiter les prérogatives des services de renseignements, qui avaient tendance, au début, à envoyer des suspects en prison en passant outre la chaîne judiciaire<sup>121</sup>. La mobilisation de la communauté Buduma, et le travail de lobbying mené par des représentants de la communauté auprès de la présidence et du gouvernement, ont également joué un rôle dans la pacification de la région. Un important travail de sensibilisation a en outre été mené sur le terrain par les responsables religieux et les chefs de canton, pour convaincre les insulaires de ne pas rejoindre le groupe armé, et pour enjoindre ceux qui étaient déjà partis à revenir. « On a organisé des tournées dans les villages pour expliquer aux gens qu'ils avaient été trompés par Boko Haram. On a persuadé les parents à dire à leurs proches qu'ils n'auraient pas de soucis s'ils rentraient », explique un représentant de la communauté à N'Djamena<sup>122</sup>. Le Conseil supérieur des affaires islamiques du lac a pour sa part mené un travail de sensibilisation sur l'islam auprès des croyants et a entrepris d'améliorer la formation des imams de la région<sup>123</sup>.

---

118. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

119. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

120. Entretiens avec la FIDH. Bol. 06 et 07/02/2019.

121. Entretiens de plusieurs magistrats avec la FIDH. N'Djamena, Bol. Février 2019.

122. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 11/02/2019.

123. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

Des cas de violences perpétrées par les militaires ont été dénoncés ces deux dernières années. Les abus en matière de droits humains ont perduré, même si l'ampleur du phénomène a perdu en intensité. Plusieurs sources affirment que l'État a fait des efforts pour limiter la pression sur les habitants du lac, en assouplissant notamment les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence. Les pêcheurs ont été autorisés à reprendre leur activité, même si leurs déplacements restent limités. Les frontières ont été partiellement rouvertes. En outre, si, en théorie, les îles sont toujours interdites aux civils, des insulaires ont pu retourner vivre dans leur village sans être inquiétés. Selon l'étude de l'AFD, un rapport humanitaire non publié estimait en 2017 à 40.000 le nombre d'insulaires qui seraient retournés sur leur île<sup>124</sup>. Depuis, ce chiffre a très probablement gonflé.

C'est donc dans un contexte relativement apaisé que sont rentrés les « retournés » à partir de 2015, et surtout en 2016. La plupart ont été accueillis par les autorités. Au début, tous sont passés dans un camp militaire de Baga Sola pour y être interrogés, y compris les femmes. Ceux qui étaient suspectés d'avoir commis des crimes ont été envoyés à Koro-Toro. Les autres ont été libérés. Les « retournés » rencontrés par la mission de la FIDH disent ne pas avoir subi de violences de la part des forces de sécurité. Une source onusienne confirme qu'ils y étaient « bien traités »<sup>125</sup>. C'est un point sur lequel les autorités mettent l'accent : elles en ont fait un argument auprès des habitants du lac pour convaincre ceux qui sont encore chez ISWAP de revenir à leur tour. « Si les gens viennent au Tchad, des tchadiens de retour mais aussi des réfugiés nigériens, c'est parce qu'ils savent qu'ils ne seront pas violentés ni même tués », avance un fonctionnaire<sup>126</sup>.

Plusieurs responsables d'agences onusiennes et des travailleurs humanitaires évoquent eux aussi une gestion relativement saine de ces retours. « Malgré ses faibles moyens, le Tchad a été très accueillant, surtout en comparaison avec certains pays voisins », note l'un d'eux<sup>127</sup>. Selon les derniers chiffres fournis par l'ONU, on dénombre dans la région du lac 14.893 réfugiés (pour la plupart venus du Nigeria), 41.240 « retournés », c'est à dire des tchadiens qui sont revenus dans leur village après avoir fui<sup>128</sup> de nationalité tchadienne et 122.312 déplacés internes<sup>129</sup>.

Cet afflux de déplacés a provoqué l'arrivée dans la zone d'un grand nombre d'ONG ainsi que des agences onusiennes dont le UNHCR. Une relation de méfiance semble s'être installée entre ces structures et l'État tchadien. « Les autorités comptent sur nous pour faire leur travail. Elles se sont complètement déchargées sur les ONG et sur l'ONU et continuent d'attendre beaucoup trop de nous », explique un fonctionnaire onusien<sup>130</sup>. Un fonctionnaire tchadien déplore de son côté la faiblesse de l'investissement international et le fait qu'une partie des personnes en situation de vulnérabilité soient ignorées<sup>131</sup>.

Un point noir subsiste en effet : le statut hybride des « retournés » qui les empêche de bénéficier d'une aide internationale. Les déplacés internes, obligés par les autorités de quitter leur île en 2015, vivent dans des camps et bénéficient de l'aide de plusieurs ONG. Les réfugiés sont eux installés dans deux principaux camps gérés par le UNHCR et situés à la périphérie de Baga Sola (dont le plus grand, Dar es Salam, abrite près de 8.000 personnes). Par contre, les « retournés », ne sont aidés par aucune structure. Ils n'ont ni lieu pour s'installer provisoirement en attendant de pouvoir rentrer dans leur village, ni soutien pour s'alimenter ou développer une activité économique. « Ne disposant ni du statut de réfugiés, ni

---

124. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

125. Entretien avec la FIDH. Baga Sola. 09/02/2019.

126. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

127. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 04/02/2019.

128. Ce terme n'englobe pas la même réalité que le terme employé dans ce rapport au sujet de ceux qui avaient rejoint Boko Haram et qui sont revenus.

129. OCHA. Aperçu de la situation humanitaire. Janvier 2019.

130. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 04/02/2019.

131. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

de celui de déplacés internes, ils sont victimes d'une sorte de vide statutaire. Aucune ONG ne veut s'en occuper, et l'État tchadien n'en a ni les moyens ni la volonté », affirme un fonctionnaire onusien<sup>132</sup>. Chaque camp se renvoie la balle : les autorités déplorent que les ONG refusent d'aider ces « retournés » alors que des sommes importantes sont allouées aux « étrangers » ; tandis que les ONG expliquent qu'elles n'ont pas le mandat pour venir en aide à des personnes qui n'ont pas de statut identifié et qu'il est du ressort de l'État de les soutenir.

Lors de leur retour, certains se sont installés dans des camps provisoires dans la zone des polders située entre Bol et Baga Sola, avec l'espoir de susciter l'intérêt des bailleurs afin de bénéficier d'une aide ou de trouver des petits travaux agricoles. En vain. Adam (prénom d'emprunt) est le fils du chef d'un village situé sur une île dont une partie des habitants a été contrainte de suivre Boko Haram en 2015. Une fois qu'ils sont revenus côté tchadien, ils se sont installés à Melea Dar es Salam, près d'un camp de déplacés. Le lieu, situé sur la route reliant Bol à Baga Sola, est inconfortable. Il ne dispose pas de végétation qui pourrait fournir un peu d'ombre durant la journée, et les puits construits récemment sont inopérants. Les maisons sont sommaires. Certaines sont abandonnées. Adam, qui fait office de chef de quartier, déplore l'absence d'aide : « Quelques ONG sont venues nous voir, mais on ne les a jamais revues ». Lassés d'attendre, la plupart des jeunes sont retournés dans leur ancien village en dépit de l'interdiction toujours en vigueur de retourner sur les îles, et des menaces qui pèsent sur ceux qui ont rejoint Boko Haram au sein même de la population villageoise. « Là-bas au moins, ils peuvent pêcher ou cultiver », explique Adam<sup>133</sup>.

Cette situation risque d'aboutir à des drames humanitaires<sup>134</sup>, voire à des conflits entre les habitants des camps « officiels » et ceux des camps « officieux ». Plusieurs personnes interrogées par la FIDH ont notamment mis en opposition l'aide accordée aux « étrangers » qui bénéficient du statut de réfugié et le refus de soutenir les tchadiens revenus de chez Boko Haram. Ce genre de discours porte en lui les germes de possibles dérives xénophobes. Des conflits fonciers pourraient également éclater, dans une région où ils étaient déjà très nombreux auparavant en raison de la pression démographique et de l'intérêt économique que revêtent les polders (AFD).

Cette situation pourrait en outre pousser des « retournés » frustrés par l'absence de solidarité ou poussés par le désespoir, notamment les jeunes, à reprendre la route menant aux camps de l'ISWAP ou du JAS. Pour l'heure, les autorités n'ont pas recensé de tels cas, mais c'est une hypothèse jugée plausible par un certain nombre d'interlocuteurs rencontrés par la FIDH.

---

132. Entretien avec la FIDH. Baga Sola. 09/02/2019.

133. Entretien avec la FIDH. Melea Dar es Salam. 08/02/2019.

134. Selon le bulletin humanitaire du mois de janvier 2019 d'OCHA, « 3,7 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire au Tchad, dont une partie dans la région du Lac. Source : OCHA.

### III- UN INQUIÉTANT RETOUR EN FORCE

Après une période de reflux, Boko Haram s'est reconstruit et s'est réinventé. Ces deux dernières années, la branche dirigée par Abu Musab al-Barnawi, qui contrôle une partie de la zone du Lac, a modifié ses modes opératoires et notamment sa doctrine envers les habitants de la région. Elle ne s'en prend désormais plus que très rarement aux civils et ne pratique plus les attentats suicide dans les marchés ou les gares. Ses cibles principales sont les bases militaires. Elle a notamment multiplié les attaques contre des camps des armées nigériane et tchadienne en 2018 et 2019.

Face à ce « renouveau », les États de la sous-région semblent incapables de trouver une réponse autre que militaire. Les initiatives gouvernementales des quatre pays riverains du lac évitent d'aborder les problèmes de gouvernance, de corruption et d'abus des forces de sécurité, qui ont enflammé le conflit de Boko Haram. Au Tchad, l'absence d'un plan de développement inquiète les acteurs locaux.

Ce manque de vision à long terme pour une zone soumise à l'état d'urgence n'est pas de nature à restaurer la confiance entre les habitants du lac et l'État tchadien. Ce d'autant plus que les défaillances de l'administration, notamment au niveau de la justice, et les dérives en matière de contre-terrorisme sont encore importantes.

#### A- Boko haram se relève et se réinvente

##### *1- Une offensive spectaculaire en 2018*

Les attaques de l'ISWAP contre des positions des armées camerounaise, nigériane, nigérienne et tchadienne se sont multipliées depuis 2018 dans la zone du lac, et plus particulièrement entre les mois de septembre et avril, période qui correspond à la montée des eaux, ce qui complique la tâche des forces de sécurité. Selon plusieurs sources sécuritaires et humanitaires, le groupe s'est reconstruit et représente à nouveau une menace régionale.

Ces derniers mois, ISWAP a notamment mené plusieurs attaques contre les bases militaires nigérianes. Selon diverses sources<sup>135</sup>, ses combattants ont tué des centaines de soldats dans la deuxième moitié de 2018. Le 23 novembre 2018, le groupe djihadiste a affirmé avoir tué 118 soldats nigériens au cours de cinq attaques contre des bases militaires du nord-est du pays. L'attaque du 18 novembre 2018 à Metele, à mi-distance entre Baga et Bosso, qui aurait fait au moins 47 morts, a marqué les esprits et réactivé les doléances au sein de l'armée, les soldats se plaignant de plus en plus ouvertement de leur quotidien difficile. Une vidéo devenue virale sur internet, tournée par des soldats après l'attaque de Metele, a montré l'état de la base après l'offensive de l'ISWAP et dénoncé l'obsolescence de leurs équipements « vieux de 35 ans » et inadaptés pour mener la guerre contre le groupe armé islamiste<sup>136</sup>.

L'attaque la plus spectaculaire s'est déroulée un peu plus d'un mois plus tard, à Baga Kawa, le 26 décembre. Des dizaines d'insurgés ont pris d'assaut le camp de l'armée nigériane située à quelque quatre kilomètres de la ville, près des rives du lac. En quelques heures, les assaillants ont mis en déroute près de 550 soldats nigériens, membres d'un contingent de la Force multinationale mixte (FMM), ce qui leur a permis de prendre le contrôle de la base ainsi que des villes avoisinantes durant quelques jours. Cette attaque a engendré la fuite d'un grand nombre des habitants de la zone. Certains ont pris la

135. Le déficit de communication de l'armée nigériane ne permet pas d'avoir une idée précise du nombre de soldats tués.

136. <http://www.rfi.fr/afrique/20181125-nigeria-colere-soldat-survivant-boko-haram-attaque-buhari-metele-video-amateur>

direction de Maiduguri, la capitale de l'État de Borno. D'autres ont traversé le fleuve et se sont réfugiés en territoire tchadien. Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), 6.565 personnes sont arrivées à Ngouboua, au Tchad, fin décembre et début janvier 2019, et ont été accueillies au camp de réfugiés de Dar es Salam situé à la périphérie de Baga Sola<sup>137</sup>.

« On a entendu des tirs un jeudi matin, rapporte l'un d'eux, originaire de Doro Baga, une ville nigériane située sur la rive du lac, et réfugié au camp de Dar es Salam. Puis on a vu arriver des habitants de Baga Kawa. On a alors appris que c'était Boko Haram qui attaquait l'armée. On a fui avec eux. On a pris des pirogues et on a traversé plusieurs îles avant d'être pris en charge par les autorités tchadiennes »<sup>138</sup>.

La prise temporaire de la ville de Baga Kawa a représenté une démonstration de force de l'ISWAP, et a démontré une nouvelle fois les faiblesses de l'armée nigériane. Les 14 et 15 janvier 2019, le même scénario s'est répété à Rann, une autre localité de l'Etat de Borno située à une dizaine de kilomètres de la frontière camerounaise. Cette nouvelle attaque a provoqué la fuite de 76.000 personnes, dont plusieurs milliers se sont réfugiées de l'autre côté de la frontière camerounaise. ISWAP a attaqué d'autres postes militaires par la suite faisant de nouvelles victimes parmi les militaires.

En avril 2019, les attaques sont devenues quasiment quotidiennes, au Nigeria, au Cameroun ou encore au Niger. Relativement épargné depuis les attentats de N'Djamena en 2015, le Tchad semble être lui aussi dans la ligne de mire du groupe jihadiste. Plusieurs de ses bases militaires situées dans la région du lac ont été attaquées. Le 10 octobre 2018, des éléments de Boko Haram ont attaqué au petit matin le poste de Kaïga Kindjiria, situé sur la rive du lac, près de la frontière avec le Nigeria. Vingt-deux soldats tchadiens ont péri dans cette attaque, et 11 autres ont été blessés. L'État a de son côté annoncé la mort de 48 assaillants. Après cette attaque, la base principale de l'armée tchadienne, située à Baga Sola, a été redéployée à Kaiga-Kindjiria, et s'est ainsi rapprochée de la frontière avec le Nigeria.

Dans la nuit du 21 au 22 mars 2019, une nouvelle attaque du groupe jihadiste à Dangdala, près de Ngouboua, a fait 23 morts dans les rangs de l'armée tchadienne. Les soldats ont été surpris alors qu'ils dormaient. Cette débâcle a poussé le président de la République du Tchad à réorganiser son appareil sécuritaire. Taher Erda, un proche, a été nommé chef d'état-major général des armées à la place de Brahim Mahamat Saleh.

Le 15 avril 2019, une autre attaque contre un poste avancé situé à Bohama, près de Kaïga Kindjira, aurait fait sept morts et 15 blessés côté tchadien. En outre, 63 assaillants auraient été tués, selon l'état-major de l'armée tchadienne. Le 23 avril, des éléments présumés de l'ISWAP ont attaqué la localité de Tetewa, au sud-ouest de Bol, et ont tué quatre soldats. Six assaillants ont été tués durant l'attaque. Le 21 juin, onze militaires tchadiens ont été tués près de Tchoukoutalia après une attaque attribuée à l'ISWAP, au cours de laquelle 26 éléments du groupe armé auraient été tués.

Selon un décompte de l'Institute for security studies (ISS) effectué en mai 2019, les insurgés ont mené au moins 12 attaques mortelles au Tchad entre mars 2018 et avril 2019, tuant 35 soldats et 40 civils. Une trentaine de personnes auraient en outre été enlevées, et près de 4.000 têtes de bétail volées. L'aire la plus touchée par ces attaques est la zone de Ngouboua<sup>139</sup>.

Chacune de ces attaques provoque des déplacements de populations. Mais les insurgés visent également des villageois – quoi que plus rarement que par le passé : il s'agit généralement de notables considérés comme des freins à leur expansion et/ou des collaborateurs des forces de sécurité. Plus d'une vingtaine d'attaques contre des civils ont été rapportées entre septembre et décembre 2018, notamment dans les sous-préfectures de Kaiga-Kindjira et Ngouboua, causant la mort et l'enlèvement de plusieurs personnes, ainsi que le pillage de vivres et de bétail et le déplacement de familles vers des

137. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 04/02/2019

138. Entretien avec la FIDH. Baga Sola. 09/02/2019.

139. Boko Haram resurgence in Chad. Ramadji Hoinathy. Institute for Security Studies. Mai 2019.

zones moins exposées<sup>140</sup>. Le 20 février, des éléments du groupe armé se seraient infiltrés au Tchad au niveau de Bourbora, près de Ngouboua, où ils auraient tué cinq personnes. Avant de se replier au Nigéria, ils auraient également enlevé 12 personnes à Ngatia, un village voisin. Le 16 mai, 13 civils sont morts au cours de l'attaque du village de Ceilia, situé à une quarantaine de kilomètres de Bol. Selon un rapport onusien, les îles situées le long des frontières du Tchad, du Niger et du Nigeria seraient régulièrement visitées par des combattants jihadistes.

Cette recrudescence des violences préoccupe les autorités. Selon une source diplomatique, le discours de la présidence a évolué ces derniers mois : « Avant, ils disaient qu'ils géraient. Depuis l'année dernière, ils se disent inquiets »<sup>141</sup>. Le 21 février 2019, les services de sécurité ont procédé à N'Djamena à l'arrestation de trois présumés éléments de Boko Haram et de deux présumés complices. Selon des informations publiées dans la presse, les services de sécurité avaient été alertés depuis une semaine sur l'infiltration de cinq éléments de Boko Haram dans la capitale. Le niveau d'alerte a été relevé et les points de contrôle se sont multipliés aux portes de la capitale comme aux endroits stratégiques de la ville pour retrouver les deux présumés terroristes encore en fuite.

Pour l'ISS, ce retour en force de Boko Haram démontre les limites tout-répressif et la capacité d'adaptation des groupes terroristes<sup>142</sup>.

## *2- De nouvelles méthodes plus séduisantes*

ISWAP, la très sensiblement modifié ses méthodes et notamment sa doctrine envers les habitants de la région ces deux dernières années. Elle ne s'en prend désormais plus que très rarement aux civils et ne pratique plus les attentats suicide dans les marchés ou les gares. Elle n'attaque plus les villages situés sur les îles pour obliger leurs habitants à les suivre. Elle semble même avoir adopté une stratégie comparable à celle des armées occidentales opérant sur le continent, que l'on pourrait résumer par l'expression : « gagner les cœurs et les esprits ». Dans un récent rapport, ICG note que « le groupe traite les civils musulmans mieux que son organisation parente dans le passé, mieux que Jama'at Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (JAS) [la branche dirigée par Shekau, NDLR] aujourd'hui, et à certains égards mieux que ce que l'État nigérian et l'armée ont fait depuis que l'insurrection a commencé en 2019 »<sup>143</sup>.

Pour ce faire, selon plusieurs chercheurs spécialistes de Boko Haram, ISWAP a mis en place des règles qui semblent séduire les civils. Plutôt que de s'accaparer ou d'interdire un secteur d'activité (comme ce fut le cas par le passé), elle les encadre en imposant des taxes souvent inférieures à celles pratiquées par les Etats ou les autorités locales. Ceux parmi les combattants qui se rendent coupables d'abus sont sévèrement punis. Parfois, le groupe armé offre même aux populations des services de base dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cependant, il convient de préciser que l'ISWAP n'est pas un mouvement homogène – pas plus que ne l'était Boko Haram lorsque le groupe était unifié. Le groupe est organisé en petites cellules relativement autonomes dont les chefs sont plus ou moins brutaux envers les civils<sup>144</sup>.

Cette stratégie semble payante. Longtemps effrayées par la réputation de Boko Haram, les populations qui vivent dans la zone du lac côté nigérian semblent penser qu'il est possible, aujourd'hui, de vivre dans des zones contrôlées par l'ISWAP. Tel est en tout cas le discours tenu par ceux qui, après l'attaque de la base militaire de Baga Kawa le 26 décembre 2018 (voir chapitre...), se sont réfugiés en terre tchadienne. Ceux qui ont été accueillis début janvier 2019 dans le camp de Dar es Salam, situé à la périphérie de

---

140. OCHA, rapport de situation n°31. 14/12/2018.

141. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 12/02/2019.

142. Boko Haram resurgence in Chad. Ramadji Hoinathy. Institute for Security Studies. Mai 2019.

143. Facing the challenge of the Islamic State in West Africa Province, International crisis group, Rapport Afrique n°273, mai 2019.

144. Entretien avec la FIDH. Paris, 14/02/2019.

Baga Sola et géré par le UNHCR, et que la FIDH a pu interroger en février 2019, assurent ne pas avoir fui les éventuelles violences de Boko Haram<sup>145</sup>, mais bien les possibles représailles de l'armée nigérienne.

Alhadj (prénom d'emprunt) est le chef des nouveaux arrivants sur le site. Haoussa, il se présente comme un chef traditionnel de sa ville, Doron Baga. « Si on a fui, dit-il, c'est parce qu'on a craint les représailles de l'armée lorsqu'elle serait de retour. Des messages nous sont parvenus, selon lesquels toute personne qui resterait après la prise de la ville par Boko Haram serait considérée comme complice de Boko Haram. »

Dans sa zone, dit-il, les gens craignent plus aujourd'hui l'armée que les jihadistes : « Avant, quand des hommes de Boko Haram venaient dans un village, ils tuaient des gens, pillaient puis repartaient. Mais ce n'est plus le cas maintenant. Cela fait deux ou trois ans qu'ils ne font plus ça. Par contre, si Boko Haram fait une incursion et tue une personne dans un village, l'armée vient, encercle tout le village ou le quartier, en tue dix et en emprisonne dix. » Selon lui, des dizaines de jeunes de sa ville sont toujours incarcérés.

Le récit d'Alhadj illustre la situation délicate dans laquelle se trouvent les habitants de la rive nigérienne du lac, pris en étau entre deux entités prédatrices. Selon lui, les soldats nigériens et les combattants jihadistes se regardent bien souvent en chiens de faïence. « On ne comprend pas la stratégie de l'armée. Il y a un village situé à moins de 20 km du nôtre qui est connu pour être un bastion de Boko Haram, mais l'armée ne l'a jamais attaqué. » Le groupe jihadiste contrôle ainsi un certain nombre d'îles et de villages situés sur la rive, ainsi que des périmètres du lac. Les pêcheurs se trouvent confrontés à une double taxation : celle de l'armée, et celle d'ISWAP. « C'est un problème, car quand Boko Haram taxe les pêcheurs, ils leur fournissent un reçu pour qu'ils ne payent pas deux fois la taxe. Mais si on est pris avec ce reçu sur eux par l'armée, ils sont considérés comme étant des Boko Haram et sont envoyés en prison »<sup>146</sup>. Les récits des réfugiés les plus récemment accueillis à Dar es Salam racontent tous la même situation : une armée nigérienne campée dans ses bases, qui ne mène que très rarement des offensives contre les villages ou les îles pourtant connus pour abriter des éléments d'ISWAP, et parfois situés à quelques kilomètres seulement des bases de l'armée. Cette passivité interroge d'autant plus que les soldats sont accusés de commettre de nombreux actes de violence à l'encontre des populations civiles.

Ahmed (prénom d'emprunt), un autre chef traditionnel réfugié à Dar es Salam, abonde dans le sens d'Alhadj. « Pour la plupart, nous sommes des pêcheurs et des agriculteurs. Et pour nous, ce que fait l'armée, c'est pire que Boko Haram. L'armée taxe notre poisson séché et saisit notre produit de la pêche de manière illégale, alors que Boko Haram achète les choses au marché. ». Lui aussi dit avoir fui les éventuelles représailles de l'armée<sup>147</sup>.

Mohamed (prénom d'emprunt), 50 ans, est un arabe vivant à Baga Kawa. Il est resté durant l'occupation de sa ville par l'ISWAP, avant de fuir et de rejoindre la rive tchadienne en février 2019, de crainte d'être accusé de complicité avec le groupe armé. « Les combats ont duré deux jours, raconte-t-il. Les militaires ont fui. Et de nombreux habitants aussi. Les hommes de Boko Haram sont restés plusieurs jours dans la ville. Nous avons eu peur au début, mais ils nous ont rassurés en disant : 'Restez. On n'a que deux ennemis : l'armée et le comité de vigilance'<sup>148</sup>. Ils se déplaçaient en voiture. Mais la population n'a eu aucun problème avec eux. Ils achetaient ce qu'ils prenaient. Si nous avons fui avec ma famille, c'est parce que nous avons peur de l'armée lorsqu'elle reviendrait. » Selon lui, durant l'occupation de Baga Kawa par ISWAP, l'armée positionnée à quelques kilomètres, bombardait la ville. « Il y a eu beaucoup de

---

145. Les habitants de la zone interrogés par la mission de la FIDH continuent de nommer le groupe « Boko Haram ». Pour eux, ISWAP est un terme inconnu, même s'ils sont tous au courant des dissensions qui ont éclaté en 2016 entre les partisans de Shekau et de Barnawi.

146. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 09/02/2019.

147. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 09/02/2019.

148. Des comités de vigilance citoyens se sont constitués au nord du Nigeria ces dernières années, mais aussi au Niger, au Cameroun et dans une moindre mesure au Tchad, pour faire face aux attaques de Boko Haram. Appuyés par les autorités, ou parfois simplement tolérés, ces groupes armés participent à la guerre contre les insurgés, mais ils se sont également rendus coupables de nombreux abus sur des civils.

morts. J'en ai vu sept de mes propres yeux ». Aujourd'hui, poursuit-il, « la plus grande menace pour les populations, c'est l'armée, car c'est elle qui nous tue »<sup>149</sup>.

Originaire de Bondorom, une ville située sur la rive du lac près de Baga Kawa, Abdoulaye (prénom d'emprunt), âgé de 48 ans, a fui lui aussi « par crainte des exactions de l'armée ». Quelques jours avant l'attaque de l'ISWAP, ce pêcheur dit avoir été victime des soldats nigériens : « Je suis parti pêcher au bord d'une île. Une fois arrivé au poste de contrôle de l'armée, les soldats m'ont demandé de payer 10.000 naira [environ 24,90 euros, ndlr] pour mon poisson. J'ai protesté. Ils m'ont attaché et torturé pendant toute une journée. Ils m'ont donné des coups de crosse au dos et à la poitrine. Puis j'ai dû creuser un trou, dans lequel ils m'ont jeté dedans, et m'ont recouvert la tête d'épines. Finalement, mes parents sont venus payer 5.000 naira [12,45 euros, ndlr] pour que je puisse être libéré ». Boko Haram, qui dispose de bases dans plusieurs îles près desquelles il pêche, taxe également les pêcheurs. Selon Abdoulaye, « si on dit qu'on n'a pas d'argent, leur loi impose 70 coups de chicotte ». Lui-même a reçu 35 coups de chicotte un jour où il s'opposait à la taxe de Boko Haram, qui réclamait 2.000 naira (5euros) par sac de poisson. Malgré tout, il dit craindre l'armée plus que le groupe jihadiste. « Quand tu vas à la pêche, explique-t-il, et que tu croises des BH, ils te disent : 'Que Dieu t'aide'. Si tu croises l'armée, ils te disent : 'Tu viens du lac, tu es de Boko Haram' ». Lors de l'attaque des jihadistes le 26 décembre 2019, Abdoulaye a fait évacuer sa famille, mais a décidé de rester. « Les Boko Haram nous disaient qu'ils ne nous feraient rien de mal », précise-t-il. Il n'est parti que parce qu'il craignait d'être accusé par l'armée d'être un complice de Boko Haram<sup>150</sup>.

Originaire lui aussi de Bondorom, Sani (prénom d'emprunt), un pêcheur de 32 ans qui a fui les éventuelles représailles de l'armée, raconte avoir été torturé par des soldats quelques semaines avant l'attaque de l'ISWAP. « Depuis deux ans, quand tu sors de la ville, l'armée te donne un reçu pour pouvoir y revenir. Mais ce jour-là, je l'ai égaré. Quand je suis arrivé au poste, les soldats m'ont accusé d'avoir remis le reçu à Boko Haram. Ils m'ont chicotté, puis ils m'ont demandé de déraciner un arbre à mains nues<sup>151</sup>. Cela m'a pris une nuit et un jour »<sup>152</sup>.

Plusieurs pêcheurs ont raconté à la FIDH avoir été rackettés par l'armée, surtout lorsque la pêche était interdite en août 2018, sous prétexte que cette activité finançait les groupes insurgés. L'un d'eux dit avoir été chicotté à cinq reprises dans un poste militaire<sup>153</sup>. Ils affirment en outre que l'ISWAP taxe également le produit de la pêche, mais souvent en des proportions moindres. Selon eux, les éléments du groupe armé sont très nombreux sur les îles du lac, et plus rares sur la rive. Quand ils les croisent lors de leurs sorties sur le lac, les hommes de l'ISWAP tentent de les convaincre de les rejoindre. « Vous vivre en paix », disent-ils, tout en évoquant les exactions de l'armée nigérienne. Mais les pêcheurs indiquent ne pas vouloir les rejoindre en raison des crimes commis par le passé. « Ils ont tué mon frère et mon beau-frère en 2016. Je ne peux pas les rejoindre », affirme l'un d'eux<sup>154</sup>.

Cependant, s'ils devaient choisir entre l'armée nigérienne et les jihadistes, il est probable qu'un certain nombre d'habitants du lac, côté nigérien, opteraient pour la seconde option. Les témoignages des réfugiés récemment venus au Tchad rappellent que les politiques répressives menées par les États confrontés à des insurrections islamistes, qui se caractérisent, sur le terrain, par des violations des droits humains commises par les forces de sécurité et par des stigmatisations de communautés considérées comme « complices », aboutissent bien souvent aux résultats inverses à ceux espérés. Elles poussent une partie des populations dans les bras des groupes pour lesquels elles n'avaient a priori aucune sympathie. Le Tchad, comme le Nigeria, le Niger et le Cameroun, n'est pas à l'abri d'un tel phénomène.

---

149. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 09/02/2019.

150. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 10/02/2019.

151. Cette forme de torture est-elle répandue dans la zone côtière nigérienne, selon plusieurs témoignages recueillis par la mission de la FIDH.

152. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 10/02/2019.

153. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 10/02/2019.

154. Entretien avec la FIDH. Camp de réfugiés de Dar es Salam. 10/02/2019.

## B- Un Etat en quête de solutions

### 1- Une absence de vision à long terme

Selon des sources humanitaires et diplomatiques, en dépit de la menace que font peser l'ISWAP et le JAS sur la sécurité dans la zone du lac, celle-ci n'est toujours pas une priorité pour les autorités tchadiennes<sup>155</sup>. Certes, le pouvoir de N'Djamena s'inquiète de voir les groupes jihadistes reprendre du poil de la bête, multiplier les incursions sur son territoire et cibler les armées de la sous-région, dont l'armée tchadienne. Les dirigeants du pays ne cachent pas leur irritation face aux nombreuses défaillances de l'armée nigériane, qui obligent les soldats tchadiens à intervenir de manière récurrente en territoire nigérian. De nombreux soldats et des moyens importants ont été envoyés au Nigeria début 2019. Mais le régime d'Idriss Deby Itno est accaparé par de nombreuses autres menaces, dont certaines sont jugées plus importantes<sup>156</sup>.

Le pays traverse une grave crise économique depuis cinq ans, liée notamment à la chute brutale des cours du pétrole et à des choix stratégiques contestables du pouvoir politique, qui a débouché sur un endettement et un déficit budgétaire importants. Les mesures d'austérité prises par le gouvernement en 2016 pour y remédier, dont la baisse des salaires des fonctionnaires, ont provoqué une grogne sociale latente<sup>157</sup>. Depuis lors, l'espace civique est continuellement restreint<sup>158</sup>. Les interdictions à répétition des manifestations décidées par le gouvernement - officiellement pour des raisons de sécurité - ainsi que les atteintes à la liberté d'expression (arrestations de manifestants et d'opposants, blocage des réseaux sociaux<sup>159</sup>), ne peuvent que tendre encore un peu plus le climat social. La colère est de plus en plus perceptible dans certaines régions<sup>160</sup>, notamment chez les jeunes, qui n'ont connu que Déby comme président.

Par ailleurs, des mouvements d'opposition armés sont implantés depuis plusieurs années au nord du pays, ainsi qu'en Libye et au Soudan<sup>161</sup>. Ces groupes armés sont nombreux ; quoique divisés et relativement peu équipés, ils représentent une menace pour la survie du régime<sup>162</sup>. La situation dans le nord est d'autant plus tendue qu'un conflit autour de l'exploitation aurifère entre l'État et les habitants du Tibesti, qui a abouti à des affrontements entre l'armée et des groupes d'auto-défense en 2018 et 2019, n'est toujours pas réglé. Une partie de ce territoire échappe aujourd'hui au contrôle des forces de sécurité. « Alors qu'activités d'orpaillage et racket se mêlent au sein de l'appareil sécuritaire d'Etat, le Nord du pays concentre tous les motifs d'inquiétude du pouvoir en place », note un rapport d'International crisis group<sup>163</sup>.

Enfin, le Tchad observe avec inquiétude l'évolution de la situation chez ses voisins en proie à une grande instabilité : la Libye et la République centrafricaine, deux pays où des groupes armés se battent pour le contrôle du pouvoir ; et le Soudan, où une insurrection populaire a provoqué le 11 avril 2019 le

---

155. Entretiens avec la FIDH. N'Djamena. Février 2019.

156. ICG constate que « les premières actions d'Idriss Déby après son investiture pour un cinquième mandat en août 2016 – séjour dans le Tibesti à la frontière libyenne, réception du Général libyen Haftar et expulsion d'employés de l'ambassade libyenne – montrent que le dossier libyen est encore en haut de la liste de ses priorités », in ICG

157. Tchad : une nouvelle République sans état de droit ? François-Albert Stauder. Fondation pour la recherche stratégique. Note n°09/18, juin 2018.

158. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente\\_5457023\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente_5457023_3212.html)

159. <http://www.rfi.fr/afrique/20190328-censure-reseaux-sociaux-tchad-vpn-internet-facebook-whatsapp>

160. Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne. International crisis group. Rapport Afrique n°266. Décembre 2018.

161. Lost in trans-nation. Tubu and other armed groups and smugglers along Libya's southern border. Jérôme Tubiana et Claudio Gramizzi. Small arms survey. Décembre 2018.

162. Jérôme Tubiana, Marielle Debos. Deby's Chad. Political manipulation at home, military intervention abroad, challenging times ahead. United states institute of peace. Peaceworks n°136. 2017.

163. Tchad : sortir de la confrontation à Miski, International crisis group, Rapport Afrique n°274, mai 2019.

renversement par l'armée d'Omar el-Bechir, au pouvoir durant trente ans et qui avait signé un pacte de non-agression avec Deby en 2010.

Déployée sur de nombreux fronts, y compris loin de ses frontières (au Mali notamment, dans le cadre de la Minusma), l'armée tchadienne, qui représente un des piliers du régime Deby, est surmenée. Le pouvoir en place est ainsi fortement fragilisé.

Il y a cependant urgence à s'emparer du dossier « Boko Haram ». Tous les observateurs s'accordent à dire que la politique menée pour endiguer l'avancée du groupe jihadiste en 2015 et 2016 dans la région du lac a atteint ses limites et qu'il faudrait la faire évoluer. « Nous devons maintenant passer à une autre étape. Après l'urgence, nous devons bâtir l'avenir. Mais cela met du temps », admet un fonctionnaire local<sup>164</sup>. L'état d'avancement du Plan de sécurité et de développement de la province du lac Tchad – une volonté du ministre de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale, Mahamat Abali Salah, qui fut auparavant gouverneur de la région du Lac – illustre les difficultés pour les autorités à franchir une nouvelle étape et à combiner des approches militaires et civiles : si, début 2019, le volet « sécurité » avait déjà été rédigé, le volet « développement » était toujours en phase d'élaboration. Plusieurs représentants de l'État admettent pourtant qu'il est nécessaire de passer d'une stratégie de contre-insurrection à une politique de développement pérenne<sup>165</sup>.

Comme le note l'étude de l'AFD, il ne s'agit pas d'une spécificité tchadienne : « Pour l'heure, les initiatives gouvernementales des quatre pays riverains du lac évitent soigneusement d'aborder les problèmes de gouvernance, de corruption et d'abus des forces de sécurité, qui ont enflammé le conflit de Boko Haram. Faute de vision politique, elles ressemblent plutôt à des listes de courses qui chiffrent les besoins en dressant l'habituel cahier de charges en faveur de l'éducation, de la santé, de l'emploi, d'une agriculture intensive, du logement, des transports et de l'accès à l'eau ou à l'électricité ».

Ce manque de vision à long terme pour une zone soumise aujourd'hui à l'état d'urgence – et donc aux décisions des sécuocrates du régime - n'est pas de nature à restaurer la confiance entre les habitants du lac et l'État tchadien. Plusieurs observateurs notent que les mesures prises pour juguler l'expansion de l'insurrection jihadiste sur le lac ont des effets négatifs pour la population : l'interdiction des deux roues ou de la pêche dans certaines zones, la fermeture des frontières ou encore l'imposition de zones rouges interdites aux civils ont des conséquences néfastes sur l'économie du lac, sur la vie quotidienne de ses habitants et sur l'équilibre sociétal d'une zone qui était déjà fragile. « Aujourd'hui, la mobilité est compromise et les modes traditionnels de règlement des conflits, la gestion du foncier ou encore l'organisation des campagnes de pêche ou de la transhumance sont perturbés par un déploiement militaire important et par la présence de Boko Haram », souligne l'étude de l'AFD<sup>166</sup>.

« La stratégie initiale qui consistait à vider les îles du lac pour traquer les combattants a atteint ses limites car elle affecte non seulement les moyens de production mais déstructure aussi les sociétés en menaçant leur mode de vie basé sur les activités lacustres. Ces opérations dites « de déguerpissement », également menées dans les autres pays riverains comme près de la rivière Komadougou au Niger, comportent des risques », souligne de son côté ICG. Par ailleurs, « la fragilisation de l'économie a certainement des conséquences sur la situation financière de Boko Haram, mais elle rend aussi les populations des îles, des berges et plus largement du bassin du lac Tchad plus vulnérables »<sup>167</sup>.

En outre, la perte d'influence des chefs coutumiers, qui sont des auxiliaires de l'administration depuis cinquante ans, liée au primat donné par le pouvoir central aux militaires, est susceptible de fragiliser encore un peu plus les populations locales. Après les attentats de 2015, le pouvoir exécutif a reproché

164. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

165. Entretiens avec la FIDH. N'Djamena, Bol, Baga Sola. Février 2019.

166. Crise et développement, la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. Sous la direction de Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Editions AFD. 2018

167. Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire. International crisis group. Rapport Afrique n°246. Mars 2017.

aux chefs coutumiers d'être incapables de contrôler leurs communautés, voire d'être complices de Boko Haram. Certains ont été mis sous pression. Le chef du canton de Bol, pourtant très engagé auprès de sa communauté pour éviter les départs vers Boko Haram, a été démis de ses fonctions avant d'être réhabilité<sup>168</sup>. Ces mesures, qui ont été mal perçues par une population attachée à ses chefs coutumiers, lesquels font le lien entre eux et le pouvoir politique, ont développé encore un peu plus la défiance des habitants du lac envers un État perçu bien souvent comme un prédateur.

Ce d'autant plus que les défaillances de l'administration, notamment au niveau de la justice, et les dérives en matière de contre-terrorisme sont encore importantes. Elles alimentent les frustrations et, comme au Nigeria, sont susceptibles de fournir à l'ISWAP et au JAS des arguments pour convaincre les plus vulnérables de les rejoindre.

## *2- Un État défaillant, des abus importants*

Les opérations contre-insurrectionnelles menées par les armées camerounaise, nigériane, nigérienne et tchadienne ont certes affaibli les groupes jihadistes. Mais elles n'en sont pas venues à bout, loin de là. Elles ont en outre été souvent accompagnées d'exécutions extrajudiciaires. Ce fut particulièrement vrai au Nigeria et au Cameroun. Au Tchad, plusieurs responsables de la communauté Buduma ont accusé l'armée de s'être rendue coupable d'exécutions sommaires en 2015 et en 2016<sup>169</sup>. La FIDH n'a cependant pas été en mesure de les documenter.

D'autres abus sont rapportés par les habitants du lac. Outre les arrestations arbitraires, récurrentes en 2015 et en 2016, ainsi que les violences qui les ont accompagnées (voir chapitre...), de nombreuses personnes dénoncent la corruption de certains militaires et fonctionnaires. « Les hommes en armes, militaires, policiers, douaniers, sont les grands gagnants de la situation de blocage actuelle du commerce régional. Partout, ils profitent de la multiplication des interdictions et des contrôles pour s'investir directement dans la commercialisation des productions ou pour prélever des taxes illégales à leur profit. Dans de nombreux cas, les hommes en armes ont pris à leur compte la commercialisation transfrontalière, pourtant interdite. C'est le cas de commandants locaux de l'armée nigériane dans le transport de poissons entre Baga Sola (lac Tchad) et Maiduguri. De même, une partie du bétail tchadien, appartenant à l'élite politique et militaire, est commercialisée au Nigeria sous escorte de l'armée, par des voies théoriquement interdites ou impraticables en raison de l'insécurité », constate l'étude de l'AFD.

Lors des arrestations, des biens sont également confisqués sans qu'aucune procédure administrative ne soit respectée. Plusieurs témoins disent s'être fait subtiliser leur moto, leur argent ou leur téléphone lors de leur arrestation<sup>170</sup>. En outre, une forme de racket organisé semble s'être développée au fil des ans dans la région du lac, et jusqu'à la capitale : des rançons sont demandées par des responsables en échange de la libération d'un proche. La FIDH a recueilli des dizaines de témoignages de femmes membres de la communauté Buduma et originaires de villages situés sur des îles, à qui des militaires auraient exigé de l'argent pour que leur mari, leur fils ou leur frère, la plupart du temps emprisonné à Koro-Toro, soit libéré. Certaines disent avoir payé des sommes importantes, allant de 150.000 francs CFA (229 euros) à plus d'un million de francs CFA (1.526 euros). Pour cela, il a fallu que leur famille vende une partie ou totalité de leur bétail. Mariam (prénom d'emprunt), affirme avoir vendu 30 bœufs pour son mari incarcéré à Koro-Toro depuis quatre ans.

---

168. Entretiens avec la FIDH. Bol. 06 et 07/02/2019.

169. Entretiens avec la FIDH N'Djamena, Bol, Baga Sola. Février 2019.

170. Ces vols pratiqués en toute impunité par les militaires sont jugés problématiques par un magistrat en charge de la lutte anti-terroriste, dans le sens où ils font disparaître des éléments qui pourraient permettre de faire avancer les investigations. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 10/02/2019.

La plupart des récits enregistrés par la mission de la FIDH évoquent le même procédé : un homme accusé d'être un membre ou un complice de Boko Haram est arrêté ; pour qu'il soit libéré, un militaire exige auprès de sa famille une somme tournant souvent autour de 175.000 FCFA (267 euros) ; la somme est versée si la famille le peut, mais l'homme n'est toujours pas libéré ; une nouvelle somme est exigée par des intermédiaires, mais son versement n'est pas toujours synonyme de libération<sup>171</sup>.

Selon un chef coutumier, « les militaires et certains fonctionnaires profitent de la crédulité des Buduma pour leur réclamer de l'argent en leur faisant croire qu'ils ont les moyens de faire libérer leur proche alors que ce n'est pas vrai »<sup>172</sup>. Ils cibleraient notamment des familles possédant du bétail. Cette corruption est rendue possible également par la situation d'extrême vulnérabilité des femmes qui sont ainsi livrées à elles-mêmes. La polygamie est une pratique très répandue chez les Buduma. La plupart des hommes ont deux, trois, voire quatre épouses, avec lesquelles ils ont eu de nombreux enfants. « Un homme en prison, c'est une force de travail en moins pour 3 à 4 femmes et pour 10 ou 12 enfants. Les femmes se retrouvent seules pour subvenir aux besoins de leur famille et sont prêtes à tout pour retrouver leur mari ou leur fils », explique un représentant de la communauté Buduma<sup>173</sup>.

Le fils de Zara (prénom d'emprunt), âgé de 40 ans, a été arrêté par l'armée en 2017 après avoir été accusé d'être un membre de Boko Haram. Il est marié à trois femmes, avec lesquelles il a eu cinq enfants. Lorsqu'il était incarcéré dans un camp de l'armée, sur une île, un militaire a exigé la somme de 500.000 FCFA (763 euros) pour le libérer. « Nous avons vendu 12 bœufs, nous avons donné les 500.000 francs, mais au lieu d'être libéré, mon fils a été transféré à Koro-Toro », explique Zara<sup>174</sup>.

Adam (prénom d'emprunt) raconte que son frère et son père ont été arrêtés en 2016, envoyés dans un camp de l'armée sur la même île que le fils de Zara, puis transférés à Koro-Toro. Un jour, un intermédiaire a dit à une de ses connaissances qui vit à N'Djamena qu'ils seraient libérés en échange d'une somme colossale pour les habitants du lac : 1,5 millions FCFA (2290 euros). « Nous avons déjà versé 375.000 FCFA [572 euros], mais nous ne pouvons pas faire plus », déplore Adam<sup>175</sup>.

« Un jour, mon frère cadet a été arrêté, explique Malloum (prénom d'emprunt). Un militaire a exigé une rançon de 300.000 FCFA pour le libérer. On a versé l'argent, mais il n'a pas été libéré. Le militaire n'a pas respecté sa parole. Je connais un autre cas où deux personnes ont été arrêtées. Leur famille a payé plus d'un million de FCFA pour les libérer<sup>176</sup>. »

Des pêcheurs originaires des îles installés à N'Djamena pour vendre le poisson pêché dans le lac Tchad évoquent eux aussi des cas de corruption. « Avant Boko Haram, les pêcheurs étaient déjà victimes de racket, explique Ahmed (prénom d'emprunt), un de leurs représentants. Les agents forestiers nous infligeaient des amendes pour tout et pour rien. Parfois, ils volaient le produit de la pêche. C'était pareil pour tout le monde : les pêcheurs, les agriculteurs, les éleveurs... Quand les combattants de Boko Haram sont arrivés côté tchadien en 2015, ils ont incendié notre marchandise. Puis l'État a interdit la pêche. C'est pour ça que nous sommes venus à N'Djamena ».

Aujourd'hui, ils vendent le poisson pêché dans le lac. Mais ils sont également contraints de jouer les intermédiaires pour tenter d'obtenir la libération d'hommes incarcérés à Koro-Toro. Selon leurs témoignages, ils seraient en contact avec un régisseur de la maison d'arrêt de N'Djamena et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, lesquels exigeraient des sommes importantes pour faire libérer leurs proches. Les sommes évoquées sont importantes : entre 300.000 FCFA et 1 million FCFA<sup>177</sup>.

---

171. Entretiens avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

172. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

173. Entretien avec la FIDH. Bol. 07/02/2019.

174. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

175. Entretien avec la FIDH. Bol. 06/02/2019.

176. Entretien avec la FIDH. N'Djamena. 13/02/2019.

177. Entretiens avec la FIDH. N'Djamena. 13/02/2019.

Ces cas de corruption s'apparentent à un système de racket organisé tant à Bol et Baga Sola qu'à N'Djamena, voire à Koto-Toro. Les pêcheurs affirment s'en être plaint aux chefs coutumiers de leur communauté, mais ne pas avoir saisi la justice, en laquelle ils disent n'avoir aucune confiance.

La justice tchadienne est en effet loin de fonctionner correctement. Plusieurs magistrats rencontrés par la mission de la FIDH déplorent de nombreux dysfonctionnements.

## Conclusion

Les pays de la région du lac Tchad ont été profondément ébranlés par l'émergence de Boko Haram, laquelle a révélé de nombreuses fragilités structurelles de ces États, et mis en lumière les carences en matière de développement d'une région très longtemps négligée. D'abord relativement concentré au nord-est du Nigeria, le conflit s'est étendu à de nouvelles zones, et notamment au lac Tchad, qui est devenu à partir de 2016 à la fois un sanctuaire et un vivier de combattants pour le groupe d'insurgés. Pris en étau entre ce mouvement qui leur inspire un mélange de crainte et de fascination, et un État auquel ils ne font pas confiance, les habitants des rives et des îles du lac, qu'ils se trouvent en territoire camerounais, nigérian, nigérien ou tchadien, ont l'impression d'être perdants à tous les coups.

Aucune famille n'a été épargnée par les nombreuses violences commises par le groupe jihadiste ou par les armées et les forces paramilitaires de la région. Contraintes de quitter leur village pour suivre les insurgés ou pour se soumettre à l'ordre d'évacuation des autorités étatiques, des centaines de milliers de personnes ont tout perdu. En dépit de la mobilisation de la communauté internationale et des organisations non gouvernementales, elles sont souvent livrées à elles-mêmes, dans un contexte de très grande fragilité.

L'expérience montre que la répression militaire ne pourra à elle seule résoudre ce conflit. Comme d'autres groupes armés jihadistes agissant au Sahel, ISWAP et JAS ont démontré leur capacité d'adaptation au milieu dans lequel ils vivent, ainsi que l'illustre leur changement de stratégie vis-à-vis des civils, qu'ils n'attaquent plus que rarement et auxquels ils proposent même un mode de gouvernance alternatif, susceptible de les séduire. Ils ont également prouvé leur pouvoir de nuisance sur une période longue, en infligeant de nombreuses pertes aux armées de la région, y compris à l'armée tchadienne, et en résistant à l'offensive de la force conjointe.

Pour vaincre cette menace, il faudra certes aux États riverains gagner des batailles. Mais parce qu'aucun groupe insurgé ne peut survivre sans un soutien populaire, il leur faudra aussi et surtout regagner la confiance des populations locales, longtemps négligées par les pouvoirs centraux et dont une partie est provisoirement acquise aux groupes jihadistes. Pour ce faire, les États de la région devront élaborer une stratégie différente de celle adoptée jusqu'à présent. La force seule ne résoudra pas le conflit.

Amenées à être au cœur de la crise dans les années à venir, en raison notamment de l'expansion des insurgés sur les rives et les îles du lac Tchad, les autorités tchadiennes devraient imaginer un mode de gouvernance qui donne toute leur place aux habitants du lac afin de rétablir la confiance et de contenir les frustrations. Pour ce faire, il leur faudra impliquer directement les principaux concernés, et notamment les élus, les dignitaires religieux et les chefs traditionnels de la région. Des initiatives notables, quoiqu'encore insuffisantes, ont été entreprises en ce sens.

Le Tchad devrait en outre élaborer un plan pour permettre à la région du Lac de rattraper son retard en matière de services de bases et d'infrastructures. Il devrait également donner à la justice les moyens de faire son travail afin d'effectuer le tri entre les auteurs de crimes et les sympathisants des groupes armés qui n'ont pas de sang sur les mains et afin d'enquêter sur les exactions commises par les forces armées régulières et les groupes d'auto-défense. L'absence d'une justice équitable est en effet l'une des raisons avancées par les Buduma pour expliquer la popularité de Boko Haram.

Cependant, dans cette crise, le Tchad seul ne pourra rien si ses voisins ne prennent pas des mesures similaires en matière de développement, de dialogue et de promotion des droits humains. Une concertation transnationale est donc nécessaire. Il faudra aller au-delà des frontières administratives héritées de la colonisation et imaginer un développement homogène de l'ensemble de la sous-région, qui englobe toutes ses populations, quelle que soit leur nationalité.

# Recommandations

## Dissuasion/prévention des violations :

- Aux autorités tchadiennes et aux États de la région, d'entreprendre des consultations nationales, incluant la société civile, pour mettre à jour les causes profondes du conflit dans la région ;
- De restaurer et renforcer la confiance entre les populations locales et l'État à travers des actions de sensibilisation et de renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- D'inclure dans leur Plan national de développement et dans les budgets nationaux, des mesures économiques et sociales qui soient durables concernant les populations du Lac Tchad, notamment celles des déplacés, retournés, réfugiés et des populations hôtes et parmi lesquelles, les femmes, pour leur permettre de s'intégrer dans la société à travers l'emploi, la liberté de circulation et l'accès aux services sociaux ;
- A la communauté régionale et aux bailleurs, de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays du lac Tchad, notamment par la construction et la sécurité de routes ;
- A la communauté régionale/CEDEAO (pour le Niger et le Nigéria du moins), de veiller à la mise en œuvre du Plan d'action 2020-2024 adopté par la CEDEAO en décembre 2019 et visant à éradiquer le terrorisme dans la région ;

## Protection contre des violations :

- Aux autorités tchadiennes et aux États de la région, de privilégier des moyens non militaires de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région, notamment par la sensibilisation des communautés du lac, et en particulier au niveau local par les chefs coutumiers et/ou religieux, pour inciter au retour dans les communautés et empêcher de nouveaux départs volontaires ;
- De renforcer les mécanismes de coordination régionale dans la lutte contre Boko Haram, notamment par l'échange d'informations entre les États de la région ;
- Concernant les opérations militaires de lutte contre le terrorisme conduites par les armées des États de la région et la FMM, de former les unités militaires au respect du droit international des droits humains, au droit international humanitaire et des réfugiés dans la conduite des opérations pour les rendre plus professionnelles et responsables ;
- Aux armées et États de la région, de veiller à ce que des règles et procédures sur la conduite des opérations militaires incluent le respect du droit international des droits humains, du droit international humanitaire et des réfugiés, et soient connues et appliquées par les unités déployées dans le cadre de la FMM, notamment concernant l'Accord sur le statut des forces (Status of Force Agreement), les règles d'engagement ou encore les règles applicables à la capture, détention, transfert, et libération d'individus suspects de terrorisme ;
- Aux armées/États de la région, de veiller à la protection des civils dès la phase de planification des opérations militaires et au cours de la phase d'évaluation de l'intervention, notamment en consultant la société civile, y compris les femmes, afin de mieux identifier les risques et d'évaluer l'impact des opérations militaires sur les populations civiles, y compris des femmes, et en développant des plans de contingence ;

- Aux autorités tchadiennes et aux Etats de la région, de veiller à ce que les mesures de l'Etat d'urgence, notamment celles touchant à la liberté de circulation, d'expression, de réunion et de manifestation qui affectent également la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels, soient adoptées conformément aux principes de nécessité et de proportionnalité à l'objectif poursuivi par l'Etat ;

### **Résolution/réaction aux violations :**

- A la communauté internationale (bailleurs, secteur privé et OI/ONG), d'apporter des réponses et des solutions durables dans les domaines économiques, sociaux et culturels aux populations déplacées de la zone du lac Tchad, notamment pour les femmes, qui reposent sur une approche communautaire et en coordination avec l'Etat tchadien (et les autres Etats de la région) ;
- Aux autorités tchadiennes et aux Etats de la région, de lutter contre l'impunité des cas de violations commis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et également de ceux commis par des combattants armés de Boko Haram, par l'ouverture d'enquêtes, de poursuites et la tenue d'un procès ;
- A la région, d'encourager/de renforcer des initiatives de coopération judiciaire entre les Etats, compte-tenu de la nature transnationale des activités terroristes de Boko Haram, notamment en ce qui concerne les règles applicables à l'extradition ou à l'expulsion d'individus suspectés de terrorisme vers des endroits où ils s'exposent à la peine de mort, torture et traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Aux autorités tchadiennes et aux Etats de la région, de promouvoir et d'encourager des initiatives locales de résolution des conflits et de réconciliation nationale dans la région du lac Tchad, notamment à travers la mise en œuvre de mesures de médiation et de dialogue inter communautaire, y compris au sein et avec les populations en situation de déplacement et à l'égard des communautés Buduma ;
- Aux autorités tchadiennes et aux Etats de la région, de veiller à ce que les personnes illégalement détenues en lien avec les activités de Boko Haram, soient libérées immédiatement et à ce que les conditions de détention, notamment dans la prison de Koro-Toro soient conformes aux standards du droit international des droits humains en la matière, en particulier à l'accès à des services juridiques, des soins médicaux et la visite de la famille ;
- Aux autorités tchadiennes et aux Etats de la région, de veiller à ce que les personnes précédemment associées à Boko Haram et de retour, à l'exception de celles ayant commis des crimes graves punissables par la loi et le droit international, bénéficient d'un accompagnement psychologique, social et économique pour une réintégration durable dans la vie civile.

# Gardons les yeux ouverts

**fidh**

**Établir les faits** - *Des missions d'enquête et d'observation judiciaire*

**Soutenir la société civile** - *Des programmes de formation et d'échanges*

**Mobiliser la communauté des États** - *Un lobbying permanent auprès des instances gouvernementales*

**Informers et dénoncer** - *La mobilisation de l'opinion publique*

## **Pour la FIDH, la transformation des sociétés est d'abord du ressort des acteurs locaux**

Le Mouvement mondial des droits humains agit aux niveaux régional, national et international en soutien de ses organisations membres et partenaires pour remédier aux situations de violations des droits humains et consolider les processus de démocratisation. Son action s'adresse aux États et aux autres détenteurs de pouvoir, comme les groupes d'opposition armés et les entreprises multinationales.

Les principaux bénéficiaires sont les organisations nationales de défense des droits humains membres du Mouvement et, par leur intermédiaire, les victimes des violations des droits humains. La FIDH a également élargi son champ d'action à des organisations partenaires locales et développe des alliances avec d'autres acteurs des changements.

**17, passage de la Main d'Or - 75011 Paris**

**Tel: (33-1) 43 55 25 18**

**www.fidh.org / Twitter: @fidh\_en / fidh\_fr / fidh\_es**

**Facebook: <https://www.facebook.com/FIDH.HumanRights>**

### **Directrice de la publication :**

Alice Mogwe

### **Rédacteur**

**en chef :**

Cyril Blin

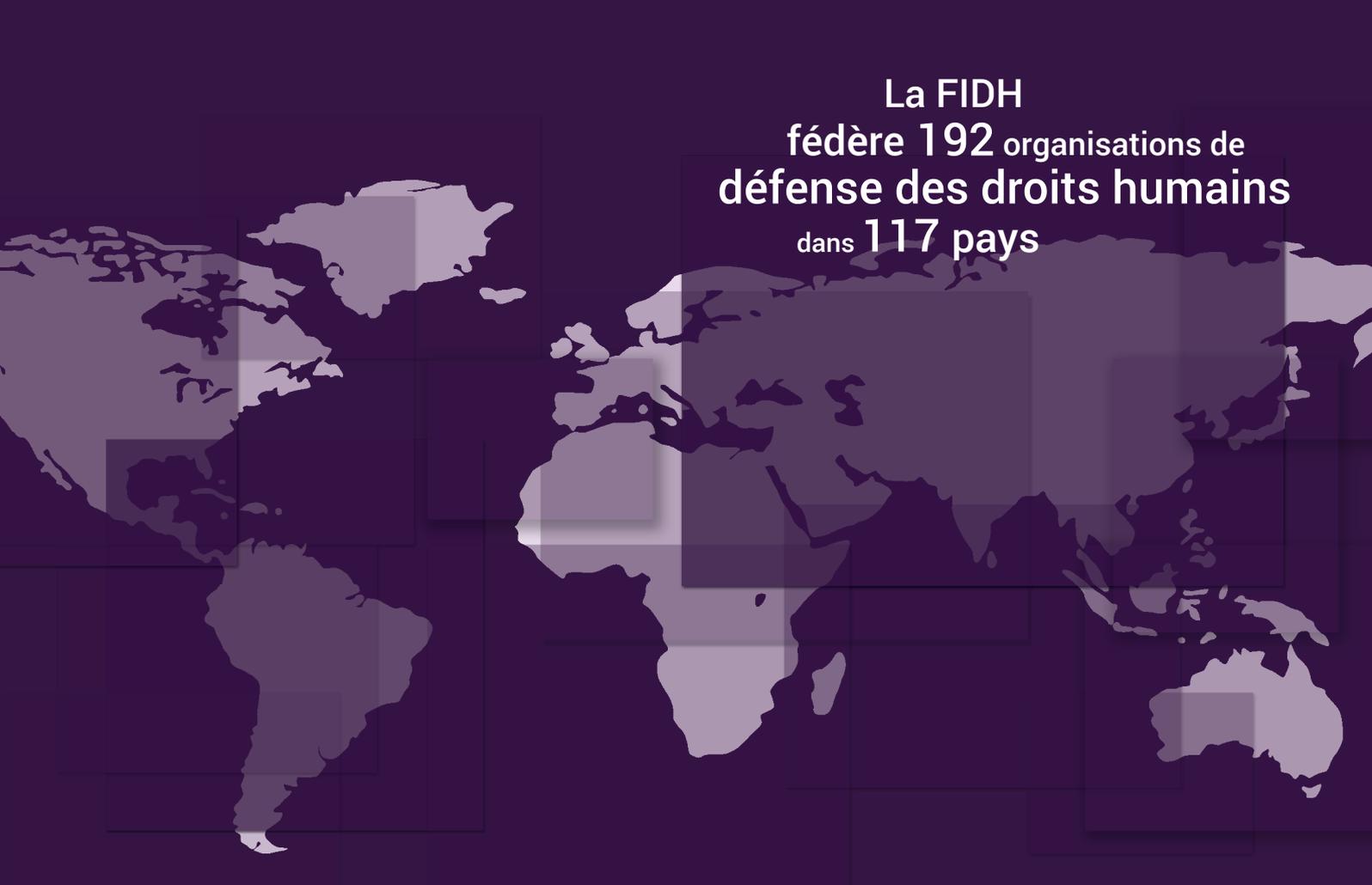
### **Auteurs :**

Rémi Carayol,

Julia Doublait

### **Design:**

FIDH/CB



La FIDH  
fédère 192 organisations de  
défense des droits humains  
dans 117 pays

**fidh**

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

*La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits humains, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs.*

### **Une vocation généraliste**

*La FIDH agit concrètement pour le respect de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme – les droits civils et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels.*

### **Un mouvement universel**

*Créée en 1922, la FIDH fédère aujourd'hui 192 organisations nationales dans 117 pays. Elle coordonne et soutient leurs actions et leur apporte un relais au niveau international.*

### **Une exigence d'indépendance**

*La FIDH, à l'instar des ligues qui la composent, est non partisane, non confessionnelle et indépendante de tout gouvernement.*